Montréal, mardi 8 novembre 1938

REDACTION ET ADMINISTRATION
30 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BElair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BElair 3366
Rédaction : BElair 2984
Gérant : BElair 2239

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOLUME XXIX — No 259

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA (Sauf Montréal et la banlieue)	$ 6.00
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Nous avons un "presque" gérant; il nous en faudrait "tout un"

En marge d'un discours de M. le maire — Observations du "Herald" — Le cas de Me Honoré Parent

UNE LETTRE DE Me EDOUARD POIRIER

Le maire de Montréal a parlé, jeudi dernier, devant l'*Automobile Club* de Montréal, sur le ton de la causerie familière. Notre confrère, le *Herald*, qui trouve que Son Honneur s'est exprimé avec une grande franchise et une grande clarté (ce qui est presque de règle quand un homme public s'éloigne de la pompe et de l'ampoulé des discours électoraux), inscrit en marge de ce discours quelques commentaires justes.

Ce qui intéresse surtout les automobilistes montréalais — et les membres de l'*Automobile Club* en sont tous—, c'est l'entretien des rues. Et c'est de cela que le maire leur a parlé et, singulièrement, de l'interruption subite du déblayage du printemps dernier, qui a provoqué tant de récriminations.

"Vous autres, hommes d'affaires, a dit M. Raynault, quand vous avez un travail à faire, vous choisissez vos ouvriers et vous le faites. Mais considérez mon cas. Je ne choisis pas les hommes qui font le travail de la ville. Ils sont choisis... par d'autres. Je ne puis que donner des instructions sans avoir rien à voir quant aux qualifications de ceux qui font le travail."

Qui choisit ces hommes? M. le maire ne l'a pas dit. Mais non seulement ce n'est pas lui (que l'on considère, par un désir naturel de voir de l'ordre même où il n'y en a pas, comme le chef, à l'hôtel de ville, comme le surintendant général et le gérant), mais ce ne sont pas même les chefs de service. Ils sont imposés par les conseillers, c'est-à-dire par l'électoralisme. Chacun de ceux-ci a sa liste où il puise et pendant les trois cent soixante-cinq jours de l'année, avec l'aide de son bureau (véritable permanence électorale, qui a été créée avec le chômage), il tâche de se faire des amis, de se ménager des votes, de satisfaire le plus grand nombre d'électeurs possible ou, à tout le moins, d'en mécontenter le moins possible.

Voilà, de toute évidence, un genre d'affaires où le sens des affaires n'a rien à voir.

"On m'a dit aussi, continue M. Raynault, que le fonds pour l'enlèvement de la neige était épuisé et que conséquemment il ne restait plus d'argent pour entretenir les rues, à la fin de la saison. Eh bien! vous ne pouvez employer des hommes sans argent pour les payer. Puis, quand la situation devint tout à fait corsée, on trouva qu'il restait encore $87,000 à même les fonds de l'enlèvement de la neige. Personne ne savait pourquoi, personne n'avait pas su cela avant. On le découvrit tout d'un coup. Et, de cette façon, nous pûmes faire quelque travail."

Le *Herald* trouve en cette gabegie la preuve que Montréal souffre de n'avoir point de gérant. Westmount en a un depuis des années. Et à Westmount on ne voit pas se passer de ces choses dignes de la cour du roi Pétaud. De fait, tout le monde admet que notre voisine de l'ouest est fort bien administrée, même compte tenu du fait que les problèmes édilitaires ne se présentent pas à la même échelle que chez nous.

Et le bizarre, c'est que nous avons un "presque" gérant municipal chez nous. Il suffirait de bien peu de retouches à notre charte pour donner à celui-ci tous les pouvoirs voulus et pour ordonner cet inextricable fouillis qu'est l'administration municipale.

Au moment même où nous lisions cet article, le courrier déposait sur notre bureau une brochurette signée par Me Honoré Parent, le directeur des services municipaux de Montréal. Dans cet opuscule, Me Parent explique avec clarté les rouages administratifs qu'il connaît à fond.

Pourquoi ne se rend-on pas compte que c'est trente-cinq fois trop, pour une ville même de la taille de la nôtre, de trente-cinq vice-gérants? Et, pourtant, les conseillers municipaux sont-ils autre chose? Peut-on faire des travaux chez eux sans leur concours et sans leur surveillance des moindres détails? On ne peut même accorder, selon la parlure édilitaire, un "balai" ou un "trou" sans qu'ils soient consultés et qu'ils menacent de mettre l'hôtel de ville à feu et à sang si "leur homme" n'est pas nommé.

Nous avons, quant à nous, la plus complète estime pour Me Hoonré Parent et nous sommes convaincu que, déjà gérant de droit, il serait un excellent gérant de fait. Pourquoi alors ne lui confie-t-on pas cette besogne? Les choses marcheraient autrement vite, autrement bien, autrement économiquement. Et dût-il à l'épreuve, ce dont nous doutons fort, se révéler par quelque côté inférieur à la tâche, il serait temps de le réintégrer au bureau du contentieux, où ses qualifications ne peuvent être déniées par personne, même chez ses confrères du barreau, et de le remplacer par un homme plus efficace.

Mais nous croyons franchement que tout le monde, y compris les plus humbles parmi les électeurs, car c'est, en somme, le petit nombre chez ceux-ci qui sollicitent *un trou* ou *un balai* (le *trou*, c'est la fonction de celui qui pousse la neige dans un regard d'égout et le *balai*, c'est le préposé au nettoyage d'un bout de rue, qui accomplit cette besogne en poussant devant lui une voiturette qui recueille les balayures, surtout constituées de fumier, préalablement mises en tas. Ce sont deux fonctions que se disputent chefs d'élections et cabaleurs). La masse des autres tient tout autant que les gros contribuables à une saine administration.

* * *

On trouvera à l'intérieur du journal une lettre de Me Edouard Poirier, notaire, que nous conseillons à nos lecteurs de lire. Pour la dernière fois, dit-il, M. Poirier revient sur la question du paiement des *améliorations locales* ou des services édilitaires par la masse des contribuables. Sa thèse est intéressante et bien présentée. Et nous souhaitons à Me Poirier d'emporter le morceau.

Nous ne faisons qu'une seule réserve (ou, plutôt, nous la réitérons): sans un plan directeur, à une époque de prospérité surtout qui ferait remonter la valeur de l'immeuble et des revenus de la ville, le système pourrait être dangereux, vu le mode d'administration qui nous régit actuellement. Sous le régime Martin, en 1914, on mit en vigueur, pour les seuls pavages, la réforme préconisée par M. Poirier. Conséquence: on pava, en plein champ, des centaines de pieds de chaussée; on gaspilla des millions; on constitua de plus une criante injustice, puisque les propriétaires, dont les pavages avaient été exécutés à leurs frais, ne reçurent rien en compensation de ceux favorisés par le nouveau mode.

M. Poirier répond à cela que le meilleur moyen d'arriver à créer le plan directeur, c'est de placer la justice et le bon sens dans la fiscalité. Nous sommes de son avis. Mais, encore une fois, nous croyons que l'on doit commencer à faire payer tous les frais édilitaires par l'ensemble des contribuables, quand le plan directeur sera d'abord arrêté et homologué.

Louis DUPIRE

Les souverains britanniques se rendront aux Etats-Unis

(Voir en page 3)

une flotte aérienne imposante. L'on veut être en état d'empêcher qui que ce soit d'opérer un débarquement en Afrique-Sud.

M. Meyer a mis, comme l'on voit, des précautions pour parler, s'en tenant le plus possible à des textes, quant à lui n'engageant en rien son gouvernement. Représentant accrédité du gouvernement d'un Dominion auprès du gouvernement d'un autre Dominion, sa fonction s'apparente à la carrière diplomatique. Dans cette carrière il faut savoir mesurer, peser ses paroles. Des propos de M. Meyer, il ne paraît pas moins ressortir que la question de l'ancienne colonie allemande du Sud-Ouest africain exerce une certaine influence sur la politique boer.

E. B.

Bloc-notes

Le cours de M. l'abbé Groulx

M. l'abbé Groulx donnera jeudi soir, à huit heures et quart, à l'Ecole Cherrier, angle des rues Cherrier et Saint-Hubert, son premier cours public d'histoire du Canada.

Le professeur, on le sait, est à revoir l'histoire du régime français. Il a traité tout l'an dernier de l'Empire français; il étudiera cette année le *parachèvement* de l'Empire, et notamment la découverte du Mississipi. Le sujet est extrêmement intéressant par lui-même, puisqu'il évoque quelques-uns des noms les plus fameux de notre histoire. Il se trouve, sans que le maître y ait peut-être particulièrement songé, à faire une sorte de préambule aux fêtes du Troisième Centenaire. Car des hommes qui partirent de Montréal ont tenu dans cette épique course vers l'inconnu un rôle considérable.

Nous profitons de l'occasion pour répéter un conseil qui vaut pour tous les cours: littéraires, scientifiques, etc., comme pour ceux de M. l'abbé Groulx. Les Montréalais auront, pendant la saison qui s'ouvre, d'innombrables occasions de s'instruire. A eux donc d'en profiter!

En quelques quarts d'heure, sans effort presque, l'on peut acquérir sur une question d'histoire, de science, etc., des notions claires et précises. Combien, qui habitent au loin, voudraient pouvoir profiter d'un pareil avantage? Nous serions presque impardonnables de le dédaigner.

Nous ne sommes pas les seuls!

Nous ne sommes malheureusement pas les seuls, — j'entends ceux qui chez nous souffrent toujours de ce complexe d'infériorité — à ne pas nous être encore convaincus que le Canada est majeur.

Dans un tout récent numéro du *Citizen*, d'Ottawa, M. T.-S. Ewart, le fils, croyons-nous, du grand avocat, relève vertement une lettre d'un correspondant qui félicitait le gouvernement *britannique* d'envoyer en Australie, comme gouverneur général, S. A. le duc d'York. Il rappelle à l'auteur de ce billet que le gouvernement *britannique* n'a plus rien à voir dans la nomination des gouverneurs et que c'est donc sur la désignation du gouvernement australien que Son Altesse le duc d'York dut être choisi.

Ainsi en a-t-il été chez nous de lord Tweedsmuir, désigné par M. Bennett. (On raconte à ce propos un incident qui fait honneur à l'ancien premier ministre. Comme on était à la veille des élections fédérales, il aurait dit à M. King quelque chose comme ceci: *Le sort d'une élection est toujours hasardeux. Je ne voudrais point recommander une nomination qui pourrait vous être désagréable. Que pensez-vous de mon candidat?...* Comme le futur lord Tweedsmuir, le John Buchan d'alors, était un vieil ami de M. King, on n'eut pas de peine à s'entendre).

Ce privilège des gouvernements locaux est tellement de règle que le roi sanctionna sans plus, dans l'ancien Etat libre d'Irlande, le choix de M. David Buckley, un ancien insurgé dont tout le monde savait qu'il n'acceptait la fonction que pour en assurer la disparition, — comme il arriva par la suite.

Des juristes se sont alors trouvés pour soutenir que si M. de Valera voulant confondre ses fonctions de président du conseil des ministres avec celles de gouverneur et, pour toutes fins pratiques, supprimer celles-ci, s'était recommandé lui-même comme gouverneur, le roi n'aurait eu qu'à s'incliner.

En tout cas, c'est notre gouvernement qui désigne ici le représentant du roi et, si notre prochain gouverneur n'est pas un Canadien, ce n'est pas à Londres, mais à Ottawa, qu'il en faudra attribuer la responsabilité.

Morale: Lisons, faisons lire la brochure de Richer sur le Statut de Westminster...

Ce pavillon

Reprenant un thème familier à nos lecteurs, les sociétés Saint-Jean-Baptiste des provinces d'Ontario et de Québec ont demandé que le pavillon canadien de la prochaine exposition universelle de New-York affirme par sa tenue le caractère bilingue de notre pays.

Il est déjà extraordinaire qu'il faille réclamer des choses comme celles-là.

Nous prévenons tranquillement tous les intéressés que, s'il n'y a pas de français, et du français en quantité suffisante, au pavillon canadien, ils en entendront parler.

Et longtemps!

O. H.

Avertissement de Tokio aux puissances étrangères

L'armée expéditionnaire japonaise projette d'avancer encore d'un millier de milles dans le sud de la Chine

• Tchiang Kai Chek s'est retiré dans le sud-ouest

TOKIO, 8 (S. P. A.) — L'armée expéditionnaire projette d'avancer d'encore un millier de milles dans le sud de la Chine. Afin de prévenir des "incidents regrettables", le gouvernement a fait tenir un avertissement aux puissances étrangères. Il leur demande de prendre des mesures pour protéger la vie et les biens de leurs nationaux.

Il paraît que l'armée expéditionnaire veut notamment empêcher la Chine d'importer du matériel de guerre par la voie de la Birmanie et peut-être aussi celle de l'Indochine française. Dans la note avertissant les puissances, Tokio énonce cette raison: le général Tchiang Kaï Chek s'est retiré dans le sud-ouest.

Voici la substance des mesures que Tokio indique aux puissances étrangères: s'abstenir d'envoyer des avions dans la région des hostilités; avertir les nationaux que c'est à ses risques et périls qu'on voyage dans cette région, et leur recommander de mettre sur leurs immeubles des marques de nationalité que les aviateurs puissent voir facilement. De plus, le gouvernement japonais déclare qu'il ne peut assumer aucune responsabilité en ce qui concerne les biens que les Chinois cèdent à l'étranger pour les soustraire à l'exercice de droits légitimes par les forces expéditionnaires.

On voit que l'avertissement ressemble à ceux que Tokio a donnés avant de précédentes expansions des opérations. Mais celui d'aujourd'hui souligne que le Japon ne peut assumer aucune responsabilité non seulement au sujet des biens étrangers qu'utilisent des forces chinoises, mais aussi pour ce qui est des biens étrangers qui se trouvent "à proximité" de ceux-là.

Le retour de M. King et les prochains événements politiques

Ses collègues l'accueillent avec satisfaction — Une session sous peu? — La visite du Roi — Le problème de la défense nationale — Celui de notre politique étrangère

Nos gouvernants se doivent de prendre une attitude nette

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 8. — Souriant, vif, l'air heureux et dispos, le premier ministre est descendu de voiture hier midi, saluant de la main ses collègues et des amis qui s'étaient portés à sa rencontre. Poignées de main, échanges de politesses; et voilà que M. Mackenzie King, prenant à part M. Ernest Lapointe, s'est dirigé vers la sortie. Tous deux paraissaient contents de se revoir. M. Lapointe a dirigé l'administration fédérale pendant l'absence du premier ministre; il avait sans doute des impressions à communiquer à M. King. Un peu plus loin, M. O.-D. Skelton, sous-secrétaire aux Affaires extérieures, s'entretenait avec M. Laurent Beaudry, son assistant, et quelques représentants du monde diplomatique.

La joie du retour passée, le premier ministre devra se mettre au travail, ainsi qu'il l'a confié aux journalistes américains. Pendant son absence il ne s'est pas passé grand'chose d'intéressant, sauf l'incident relatif à l'accord anglo-italien. M. Ernest Lapointe qui avait la responsabilité de commenter les événements à ce moment-là, a dit que l'accord n'intéresse pas le Canada. Il n'est pas probable que le premier ministre revienne là-dessus. Il laissera porter la déclaration Lapointe, l'ayant sans doute approuvée au préalable. A part cette mise au point, on ne voit pas les questions importantes sur lesquelles le gouvernement a porté jugement depuis trois ou quatre semaines. On en a étudié un certain nombre sans toutefois arriver à des conclusions définitives.

A quand la session?

Ces décisions, on en a laissé le soin au premier ministre. Il y a d'abord la question de la date de la convocation des Chambres. Il ne semble pas y avoir d'unanimité parmi les membres du cabinet relativement à l'opportunité de convoquer le parlement avant Noël. Tout le monde est évidemment d'avis que la session ne devra pas s'éterniser si l'on veut préparer avec soin la visite du Roi. La longueur d'une session ne dépend pas du gouvernement. Il appartient au ministère de fixer la date de la convocation, mais sitôt que le parlement est en session, le gouvernement se trouve entre les mains de l'opposition. Aux membres de son parti le gouvernement peut dicter une ligne de conduite, une attitude officielle sur les principaux problèmes à l'étude. Les autres groupes parlementaires échappent à ce contrôle.

Du point de vue ministériel il y aurait peut-être avantage à convoquer les Chambres avant Noël. Le geste indiquerait que le gouvernement compte sur une session courte. On n'aurait ensuite qu'à rappeler de temps à autre aux députés qu'ils ne doivent ni prolonger indûment les débats ni soulever des questions oiseuses s'ils veulent que l'on prépare aux Souverains une réception convenable. Pendant la session de 1937, on a invoqué l'argument que les représentants du Canada devaient assister aux cérémonies du couronnement royal. Cela a réussi. Les oppositionnistes ont rentré leurs discours et permis au premier ministre et à quelques-uns de ses collègues d'aller à Londres, où ils ont participé aux travaux de la conférence impériale. Quoi qu'il en soit des avantages et des inconvénients d'une convocation plus hâtive que d'habitude, le premier ministre aura à en décider dès ces jours-ci.

Quel sera le programme?

Ce n'est pas tout que de fixer une date. Il faudra préparer le programme de la session. Deux grandes questions se posent, étroitement dépendantes l'une de l'autre: la préparation militaire du Cana-

(suite à la page 2)

Texte du discours de M. Ernest Lapointe

On trouvera en pages 6 et 7 le texte du discours prononcé hier soir à Ottawa par M. Ernest Lapointe au banquet de la Semaine nationale de la paix, sous les auspices de l'Association canadienne pour la Société des nations.

Le carnet du grincheux

Que pense le **Devoir** de ce qui s'est passé à l'élection de Saint-Louis? demande le **Canada**. Et d'abord le **Canada** prouve-t-il quoi que ce soit? Il crie, c'est tout. Qu'il prouve, — comme le **Devoir** le fit au sujet des fameuses élections de Josef Cohen, — et le **Canada** trouvera le **Devoir** à côté de lui pour demander la répression de la corruption et le châtiment des corrupteurs, s'il y en eut. La différence du **Canada** au **Devoir**, c'est que le premier crie et ne prouve rien, tandis que le **Devoir**, lui, prouve et réprouve.

* * *

On est à la recherche d'un nouveau nom pour une banlieue de Sydney, en Australie. Pourquoi pas **Eden-Dream**, le rêve de l'Eden, — celui de Londres?

* * *

Plus on est renseigné sur les affaires militaires d'Angleterre à la veille de Munich et mieux on se rend compte du bien-fondé de ce dicton anglais: "**England always muddles through**, l'Angleterre finit toujours par se dépêtrer". Pour se dépêtrer, il faut commencer par être empêtré; c'est d'ordinaire le cas de Londres. L'ennui, c'est que Londres rencontre parfois des rivaux qui dès le départ ne sont pas empêtrés, — ainsi Hitler et Mussolini. Alors, ... il faut aller à Munich. Quelque bon jour l'Angleterre ne se dépêtrera pas en temps, et ça pourra lui coûter son empire.

* * *

La jeunesse mondaine, pour se donner des airs hellénistes sans doute, appartient à des clubs qui s'appellent de toutes les lettres de l'alphabet grec, d'**alpha** à **oméga**, sans oublier **bêta**. Y a-t-il beaucoup de ces jeunes à suivre les cours de M. Dain?

* * *

Serait-ce pour l'amour du grec qu'Hitler choisit la croix gammée?

* * *

Un boxeur, Bob Olin, à la veille de livrer combat, donne une conférence devant un auditoire montréalais. La boxe doit lui avoir appris au moins la ponctuation.

* * *

Les compliments que fait ce matin le **Canada** à M. Peter Bercovitch, nouveau député libéral à Ottawa, sont remarquables de sobriété comme de laconisme. Victoire libérale à propos de quoi l'on n'a jamais vu tant de discrétion chez cette feuille de parti.

Le Grincheux

Si vous voulez ce "Document"...

"L'IGNORANCE DES DIRIGEANTS" ET LE STATUT DE WESTMINSTER

De l'Ouest canadien, un client de notre Service de librairie, client qui est un éducateur distingué, nous écrit (cela est daté d'avant le jour où nous annoncions le tirage à part des articles de M. Richer sur le statut de Westminster):

"Y aurait-il moyen de mettre en brochure la série d'articles de Léopold Richer sur le statut de Westminster? L'ignorance de nos "dirigeants" sur ce point est crasse... Retenez-moi au moins cent exemplaires de cette brochure"...

Nous avons adressé dès hier après-midi les cent exemplaires à cet éducateur, qui a pour lui et son entourage le souci de l'avenir du Canada.

A l'heure présente, un premier tirage, livré samedi dernier à notre service de librairie, est épuisé; il a fallu tirer de nouveau la brochure, qui porte le numéro 31 de la série du "Document"; et ce tirage est déjà entamé.

C'est dire que les éducateurs, maisons d'enseignement, cercles d'étude et particuliers désireux de se procurer sous format commode la série d'articles de notre correspondant d'Ottawa sur le statut de Westminster feraient bien de nous passer leurs commandes au plus tôt, car il va falloir fixer le tirage définitif dès cette semaine. Ce "Document" est en vente au prix de 10 sous l'unité, $1.00 la douzaine, $7.50 le cent, franco. Prière de faire remise avec la commande.

L'actualité

Le cas boer

En trois quarts d'heure, hier midi, au Canadian Club, un Boer authentique, M. David de Waal Meyer, a brossé à larges traits l'histoire de son pays sud-africain, depuis l'arrivée des premiers colons hollandais au Cap, en 1652, jusqu'à nos jours. M. Meyer est au Canada depuis 1932, c'est-à-dire depuis la Conférence impériale et économique d'Ottawa. Il fut d'abord désigné par son gouvernement au poste paraconsulaire de commissaire commercial à Montréal. Il remplit maintenant une fonction plus élevée, quasi diplomatique, celle de représentant accrédité du gouvernement de l'Union de l'Afrique-Sud auprès du gouvernement d'Ottawa. C'est la première représentation du genre qu'un Dominion se ménage dans un autre Dominion.

L'Union de l'Afrique-Sud, qui comprend l'ancienne colonie du Cap et les anciennes républiques du Transvaal et d'Orange, est, dit-il, un pays de population blanche, de population à très grande majorité boer, c'est-à-dire faite de gens qui sont d'origine hollandaise ou française. Le sentiment national boer, malgré certaines vicissitudes, n'a jamais cessé d'être vif. Il l'est encore et M. Meyer tient à le dire. L'Union de l'Afrique-Sud se considère pays indépendant, libre de ses destinées. Dans les circonstances actuelles, ce pays considérerait de son devoir de se porter au secours de l'Angleterre, si celle-ci était attaquée; ce geste s'accomplirait comme un devoir envers l'Afrique-Sud, dans l'intérêt de l'Afrique-Sud.

M. Meyer, à ce propos, cite les déclarations faites tout récemment au Parlement du Cap, par le premier ministre, le général Hertzog, et le ministre de la Justice, le général Smuts, et il demande aux journalistes présents d'en reproduire exactement le texte, dont il leur remet, d'ailleurs, une copie. Nous nous rendons donc à sa demande.

Le général Smuts d'abord:

"La politique du gouvernement, quant à la participation de l'Afrique-Sud dans une autre guerre, ainsi que nous l'avons maintes fois expliqué, le premier ministre, moi-même et d'autres ministres, c'est que l'Afrique-Sud ne sera contrainte automatiquement ni d'aucune manière de participer à aucune guerre. L'Afrique-Sud ne prendra part à une guerre que si le Parlement de ce pays en décide ainsi dans l'intérêt de l'Afrique-Sud. De plus, bien qu'il ne s'agisse pas ici de la politique du gouvernement mais de mon opinion propre et personnelle, il me paraît manifeste que si la Grande-Bretagne est attaquée, qu'elle est entraînée dans un danger imminent — non pas seulement dans le cas où elle est menacée de guerre en Europe centrale en tant qu'alliée de la France — mais dans le cas où l'Angleterre elle-même est attaquée, est entraînée dans un danger, l'Afrique-Sud se portera à son aide. Si nous nous retirions des liens de l'amitié qui nous unit à l'Angleterre, il me semble que nous ne ferions pas autre chose que nous trancher la gorge, car si nous permettons que nos meilleurs amis soient détruits, notre tour serait le suivant".

A cela, le général Hertzog ajoutait:

"Nous sommes un peuple libre et il appartient au Parlement et au peuple de l'Afrique-Sud, si une guerre éclatait, de dire si nous devons y participer à un moment quelconque et de quelle manière. Ni l'Angleterre, ni aucun autre pays du monde n'a le moindre droit sur nous, ne risquerait le moindre geste pour nous y entraîner. Nous sommes un peuple libre mais tous les peuples libres ont aussi des obligations envers les autres peuples. Nous avons nous aussi nos obligations et ces obligations, que ça soit envers l'Angleterre, l'Allemagne ou l'Amérique, nous nous en acquitterons. Le ministre de la Justice a clairement expliqué que si l'Angleterre était l'objet d'une agression, se voyait mise en péril, il serait de son devoir de conseiller à l'Afrique-Sud de se porter au secours de l'Angleterre. Je suis d'accord avec lui, même si, à défaut d'autres motifs, c'est en tant que membres de la Société des Nations.

Ces deux textes, M. Meyer les donne comme l'énoncé de la politique du gouvernement de son pays, gouvernement dirigé par deux Boers. Dans la voie de l'autonomie et de l'indépendance politique, l'Union de l'Afrique-Sud a suivi, dit-il, à peu près la même évolution que le Canada. Elle a même fait quelques pas de plus que celui-ci. L'Union s'est donné un drapeau bien à elle et un hymne national, en langue boer, l'afrikan, la Voix de l'Afrique-Sud, *qui est différent du* God Save the King. *Les deux hymnes sont également officiels.*

En pays boer, la question du Sud-Ouest africain, territoire enlevé à l'Allemagne par le traité de Versailles et confié sous mandat à l'Union-sud-africaine, est de grande actualité. L'Allemagne réclame maintenant la restitution de cette colonie. L'Union considère qu'elle a le droit de la garder parce qu'elle y a dépensé, depuis 1929 surtout, des sommes d'argent considérables. Les mines de diamants n'y sont plus exploitées pour la peine. La seule production du pays est celle de l'élevage du mouton-caracul et encore cette industrie n'en est-elle qu'au stage de l'organisation. La population blanche du territoire n'est que de 30,000, dont 21,000 Boers, 6,000 citoyens naturalisés de l'Union, et 3,000 Allemands. Si l'on tenait un plébiscite, il n'y a pas le moindre doute que l'immense majorité de cette population se prononcerait pour l'annexion pure et simple du Sud-Ouest africain à l'Union.

Que fera l'Union si l'Allemagne insiste pour rentrer en possession de son ancienne colonie? La réponse de M. Meyer est claire mais non pas concluante: "Je ne sais pas. Dans le passé, notre premier ministre et notre ministre de la Défense ont déclaré que l'Union n'acceptera jamais d'abandonner ce territoire. Mais leur politique actuelle peut être différente. En politique étrangère, le meilleur principe est de savoir s'adapter aux circonstances. Le ministre de la Défense du gouvernement de l'Union, M. Pirow, est actuellement en Angleterre pour parler de tout cela. L'on peut être assuré que la décision que prendra le gouvernement de l'Union, quelle qu'elle soit, sera sage."

En attendant, l'Union de l'Afrique-Sud dépense gros pour les armements, cette année seulement, £6,000,000, [illegible]iron $30,000,000. Les ports du Cap, de Port-Elisabeth, de Durban sont fortifi[illegible], d'autres aussi. Le gouvernement se construit

LES CONFERENCES

Les notaires dans l'ancienne France

Le notariat a formé un type d'homme d'une grande valeur sociale — Conseiller du roi, notaire, garde-notes et garde-scel de Sa Majesté au Châtelet de Paris — Le juge confie graduellement au notaire l'exercice de la juridiction gracieuse — La surveillance corporative — La Communauté des notaires — Les charges de la corporation: aide au roi et défense de la profession — Discipline

DERNIER COURS DE Me OLIVIER-MARTIN

Voici un résumé substantiel du dernier cours de Me Olivier-Martin donné vendredi soir à l'Université de Montréal. Ce cours portait sur les notaires dans l'ancienne France.

Un type d'homme remarquable

Les notaires ont joué dans la conservation et le développement rationnel des usages un rôle capital comme les avocats. Le notariat est une institution spécifiquement française et c'est probablement pour cela qu'elle s'est si bien adaptée au Canada. C'est une institution qui a amené progressivement la formation d'un type d'homme extrêmement remarquable et d'une grande valeur sociale. Le notaire tel que plusieurs siècles de discipline l'ont formé est un homme moins en vue et d'allures plus discrètes que l'avocat. Il semble que le strict devoir de discrétion que lui impose l'exercice de sa charge le conduise dans la vie privée à une attitude de constante réserve qui va parfois jusqu'à l'effacement.

Cette attitude discrète ne doit pas faire d'illusion sur l'importance sociale de son rôle. Le notaire a une expérience extraordinaire des choses humaines qui vient de ce qu'il est confident de beaucoup de difficultés domestiques. On l'a assimilé au confesseur dans l'ordre matériel, et chaque chose étant mise à sa place. Ces pratiques de confiance à l'égard des notaires ont contribué au développement psychologique de ce groupe. Le notariat a été très attaqué en France, ce qui est plus grave, il a été beaucoup plaisanté. Le type du notaire a résisté aux attaques brusquées et aux plaisanteries sournoises. Son rôle ne cesse de grandir et il est en train de gagner la confiance de la classe ouvrière qui a été tant exploitée par les gens d'affaires véreux; cette classe commence à apprendre le chemin du cabinet du notaire que depuis si longtemps, à son grand profit connaît la bourgeoisie.

La formation de cet excellent type d'homme est le résultat de très longs efforts. Quand on scrute les archives du notariat il faut avouer que les premiers témoignages ne sont pas aussi honorables. Et si le notaire est arrivé au type actuel, c'est par des siècles d'un double effort: effort de direction et de surveillance émanant de l'autorité publique, et effort interne de moralisation émanant de la profession elle-même.

Notaire au Châtelet

Il y a eu beaucoup de sortes de notaires dans l'ancienne France: notaires royaux, apostoliques, seigneuriaux même impériaux. Ils ont tous suivi à peu près les mêmes règlements; le conférencier dit que puisqu'il est l'historien de la Coutume de Paris, il présentera comme exemple de l'évolution du notariat dans l'ancienne France le notaire au Châtelet de Paris; c'est le type principal du notaire à Paris au XVIIIe siècle. Il porte le titre suivant: conseiller du roi, notaire, garde-notes et garde-scel de Sa Majesté au Châtelet de Paris. Ce titre résume l'histoire du notariat. Conseiller du roi est un titre honorifique. Ce qui compte, c'est le notaire de Sa Majesté au Châtelet de Paris.

Le notaire est directement rattaché au tribunal. On n'est pas notaire en soi, absolument; on est notaire du roi et dans une juridiction déterminée. L'avocat est bien sans doute rattaché à un siège, mais il n'en fait pas directement partie. Le notaire, lui, est rattaché à la juridiction comme un officier du roi qu'il est.

Dans le midi de la France, selon la tradition italienne, le notaire est un juge limité à la juridiction gracieuse; mais en pays de coutume, au nord de la Loire, le juge garde toute la juridiction, aussi bien la gracieuse que la contentieuse. Et le notaire est l'auxiliaire du juge dans la juridiction gracieuse. Cette spécialisation est faite au XVIIIe siècle. Au début du XIIIe siècle le juge a des clercs qui ne sont pas spécialisés; ils prennent des notes et délivrent aux parties les actes passés. Les clercs qui assistent les juges au contentieux vont devenir des greffiers; ceux qui l'assistent dans la juridiction gracieuse vont devenir d'abord des clercs notaires, puis des notaires de la cour.

Dans la pratique, quand deux personnes veulent passer un contrat et lui donner une portée officielle, elles vont devant le juge et font les déclarations nécessaires, c'est la convention in jure; le juge leur décerne un acte de leur accord ordonnant l'exécution de l'arrangement passé. C'est un jugement relevant de la juridiction gracieuse; l'acte est revêtu du sceau du juge. Bientôt le juge est encombré, il ne peut plus recevoir lui-même les conventions des parties, il les renvoie à ses notaires, ceux-ci prennent note, sur des feuilles puis dans des registres, des déclarations: c'est la minute. Puis le notaire délivre des lettres qui ont l'intitulé du juge, sont censées expédiées par le juge et se terminent par une clause où le juge déclare agir à la relation de tel de ses notaires. Le sceau du juge est apposé à côté de la signature du notaire. Le juge n'effectue pas de vérification, il fait confiance au notaire, mais il exige que ses déclarations soient corroborées par des témoins, généralement deux, ou par un notaire en second.

Garde-notes et garde scel

A l'origine, le notaire résidait auprès du juge, mais bientôt certains notaires s'installent à la campagne, loin du juge. Ils doivent venir de temps en temps à la juridiction faire sceller les actes qu'ils ont dressés. Le juge finit par leur confier un exemplaire de son sceau, mais seulement de son sceau au contrat et non pas de son sceau de juge au contentieux. Et c'est le notaire qui appose lui-même ce sceau au contrat. Le notaire est devenu garde-scel, il est gardien pour le juge du sceau du juge. Il est garde-notes en ce sens qu'il a l'obligation de conserver toutes ses minutes afin de suppléer éventuellement à la perte des expéditions qu'il a délivrées aux parties.

Ce rôle de garde-notes est le dernier aspect de sa fonction publique; quand il quitte la fonction, il doit remettre ses minutes à un autre notaire garde-notes, ce sont des archives publiques qui font partie des archives de la juridiction et qui intéressent le public. Le notaire, d'abord simple subordonné du juge, simple preneur de notes — notaire, — commis à des écritures subalternes, est devenu un officier public chargé de recevoir directement les conventions des parties, et de leur donner la forme exécutoire par l'apposition du sceau, et il a l'obligation de les conserver. L'origine et le développement du notariat imposent cette conséquence que les notaires sont sous la surveillance directe de la juridiction à laquelle ils sont attachés.

Autorité du roi

La nomination des notaires appartient à l'autorité publique. Le roi, seigneur de Paris, institue les notaires rattachés à sa juridiction du Châtelet. Le tabellionage du roi est très intéressant pour lui, il va confier des commissions de notaire à des gens qui lui paieront chaque année un droit ou une partie des bénéfices de leur charge. Chose secondaire qui varie selon les siècles et les lieux. Les notaires sont un des fruits de la justice du prince, il est légitime que le prince prenne sa part à côté des officiers qui exercent cette fonction.

Pour la même raison le roi est libre de fixer le nombre de ses notaires. D'abord il en a nommé beaucoup trop pour faire plaisir à beaucoup de gens, car ces notaires se paient sur le public. Puis les justiciables ont trouvé qu'il y avait trop de notaires et le roi en a réduit le nombre, mais sans montrer beaucoup d'esprit de suite. Sous François Ier il y avait soixante notaires; le roi avait besoin d'argent, et il créa d'un seul coup quarante nouveaux notaires. A la fin du siècle il y en avait cent treize, on jugea ce chiffre raisonnable pour Paris et il resta ainsi assez longtemps. Au début du XVIe siècle, les offices de notaires deviennent vénaux et héréditaires suivant l'évolution générale. Beaucoup de gens s'indignent de cette vénalité, dit le conférencier, mais leur indignation est excessive; et s'il faut faire un choix entre un système basé sur la choix entre un système basé sur la politique, je réserve mon jugement.

Au Canada, sous la domination française, les notaires n'avaient pas de charges vénales, ils étaient commis par le roi, mais ce détail ne change rien à l'organisation de la fonction.

Le roi, maître de la nomination de ses notaires, réglemente les détails de leur activité, fixe leur compétence territoriale, détermine les actes qui doivent être faits devant notaire, il fixe la forme des actes, les obligations professionnelles, arrête le tarif des droits que les notaires peuvent exiger. Il punit les notaires indignes et peut aller jusqu'à les destituer. C'est le statut d'une fonction publique.

Surveillance corporative

La grande innovation dans l'histoire du notariat et la plus féconde va consister à doubler cette surveillance émanant de l'autorité publique d'une surveillance corporative. La profession va s'organiser et prendre en mains sa propre police. Les notaires de Paris ont commencé, comme les avocats, par la confrérie; il y en avait une dès 1308. Mais il est probable qu'elle a fait de l'agitation en quelque sorte syndicaliste, car le roi cassa tout de suite la confrérie des notaires. Plus tard les notaires demandent la permission de former une confrérie, qui fonctionne ensuite très bien. Elle fait dire une messe par semaine, le dimanche, soutient les confrères pauvres, les veuves des anciens notaires; après la messe du dimanche, il y a assemblée où l'on s'occupe des affaires de la profession. La confrérie devient un organisme civil qui s'appelle: la Communauté des notaires au Châtelet de Paris; c'est un corps de droit public, une corporation reconnue, qui a les prérogatives de la personnalité morale.

Cette communauté est en fait maîtresse de son recrutement; en droit, c'est toujours le roi qui nomme, en fait il nomme l'individu que lui présente la communauté. Aux XIIIe et XIVe siècles le notaire est nommé par le juge après examen fait par le juge. Au XVIIIe siècle ce pouvoir est délégué à la communauté des notaires. A Paris, après expérience, on renonce au système de l'examen, qui aboutit quelquefois au mandarinat. On se contente d'un long stage, très surveillé, qui est de cinq ans.

Mais l'accomplissement régulier d'une cléricature ne donne jamais le droit de devenir notaire. La réception du nouveau confrère reste à la discrétion du corps qui n'y procède qu'après enquête très minutieuse.

Vénération de l'âge

La Communauté est dirigée à Paris par le doyen, le plus ancien des notaires. Ils en sont resté à la vénération de l'âge et ne procèdent pas, comme les avocats, par l'élection. Le doyen est assisté d'un conseil de douze délégués qui sont élus, mais avec des droits tout particuliers pour les vieux notaires. C'est la gérontocratie. Les notaires sont menés par les vieillards et ils ont persisté dans leur tradition. L'une de leurs épreuves préférées, c'est de faire attendre les jeunes. Il existe chez eux trois officiers qu'on appelle les syndics et qui ont la charge de défendre les intérêts de la profession. Ce sont eux qui veillent aux écarts de conduite. La corporation a le droit d'établir des règlements mais ils sont soumis à l'homologation de la justice. C'est une marque de dépendance fondamentale.

La Communauté a une très solide organisation financière. Les avocats avaient évité d'avoir des finances pour éluder certaines charges ou taxes, mais les notaires ont eu des finances, ce qu'on appelle une bourse commune.

La communauté perçoit directement des honoraires de certains actes passés par tous les notaires. De plus, chaque notaire verse, à son entrée, une somme assez importante, calculée sur la valeur de l'office, somme qui va servir à continuer à défendre les prérogatives du notariat; elle représente cet acquis résultant des efforts des anciens dont bénéficient automatiquement les nouveaux notaires, et qu'il est nécessaire qu'ils paient. Si toutes ces ressources ne suffisent pas, on lèvera une contribution sur tous les membres.

Aide au roi

La corporation a de lourdes charges. Elle doit d'abord aider le roi, puis défendre la profession. Le roi de France a beaucoup demandé aux classes moyennes. Il impose de grands sacrifices en créant de nouveaux offices que le corps des notaires rachète pour garder ses prérogatives, c'est-à-dire qu'il verse au roi une nouvelle somme. Les notaires au Châtelet, qui ont été atteints bien plus durement que les autres, ont été récompensés par des privilèges exclusifs. Ils ne sont pas obligés de faire contrôler leur actes; on dit aujourd'hui enregistrer. La date qu'ils donnent à leurs actes est considérée comme date certaine, et ce privilège est accordé en raison de la régularité de leur conduite et de la discipline qu'ils observent. Mais comme ils sont dispensés de payer le droit de contrôle, on leur fait payer plus cher le parchemin: les pouvoirs publics rattrapent toujours d'une autre façon les grâces qu'ils vous font.

La défense de la profession représente aussi une dépense. D'abord on ramène les charges à un nombre raisonnable. Lorsque la prospérité décline dans un endroit et qu'un moment vient où il y a trop de notaires, lorsque l'un d'eux vient à mourir les autres lui rachètent sa charge, une charge disparaît donc et on arrive ainsi à garder une proportion raisonnable entre les besoins, et du coup on revalorise les charges qui restent. C'est un avantage du système de la vénalité dont on ne tient pas assez compte.

Défense des privilèges

De plus, il faut que la communauté des notaires soit vigilante pour sauvegarder leurs prérogatives à l'encontre des corps voisins. Pour certains actes les notaires sont en concurrence avec des professions voisines: greffiers, huissiers. La fonction de notaire est grignotée, il faut limiter ces atteintes. La communauté est très vigilante, elle a pleine capacité pour agir en justice; les différentes communautés échangent des correspondances révélant les offensives de telle ou telle profession. On arrive ainsi à faire établir une définition des prérogatives du notariat, qui peut de moins en moins être contestée. Un notaire de Paris, ancien syndic de sa profession, qui vivait au XVIIIe siècle, a composé un recueil des arrêts et textes définissant les droits et privilèges des notaires.

Mais les notaires doivent aussi veiller à l'accomplissement de leurs devoirs. C'est là un trait fondamental de toute organisation corporative. Il ne s'agit pas seulement de défendre des intérêts, mais aussi de fortifier la discipline. L'action disciplinaire de la communauté des notaires est révélée plus efficace que la surveillance exercée par la justice Cette activité s'exerce par délégation du juge et sous sa surveillance. Les notaires sont tenus à une discrétion tellement grande qu'ils ont joué aux historiens le tour de fermer complètement les arcanes de leur profession.

Discipline

La communauté avait d'abord à définir, dans un groupe où jouait la concurrence, les pratiques que la véritable fraternité permet. Ces notaires, qui avaient un monopole, ne pouvaient pas se livrer à des réclames, à des ventes à bas prix, à des escomptes excessifs. Il faut définir une certaine conduite confraternelle. On y est arrivé si bien qu'à Paris, aujourd'hui encore, il est très difficile de changer son notaire alors qu'on n'en est pas content. Si on va chez un autre notaire, il demandera: Etes-vous client de l'étude? Et si on lui dit qu'on veut changer, il demandera pourquoi, en faisant valoir que son confrère est un excellent notaire. Et les notaires n'admettent pas l'incompatibilité d'humeur. Pratiquement, quand on a un notaire, on le garde. Voilà jusqu'où va la confraternité des notaires.

Il faut aussi réprimer les actes contraires aux usages de la profession. Pour les affaires graves, le confrère indésirable est invité à vendre sa charge discrètement, dans un certain délai. S'il ne le fait pas, on le poursuivra devant le juge qui, seul, pourra prononcer la destitution. Cette action corporative, qu'il n'est pas facile de suivre dans le détail, a été remarquablement efficace. Un corps qui se recrute surtout par l'hérédité doit jouir d'une réputation exceptionnelle.

La Révolution française condamna les corps des notaires comme les autres, mais comme on était fort embarrassé pour découvrir un bon système de recrutement, on décida que les notaires en charge conserveraient leurs fonctions. Et la révolution dura, sur ce point, si peu longtemps, que l'organisation des notaires fut rétablie avant même qu'on eût essayé de mettre sur pied un nouveau système. C'est donc le seul corps qui ait traversé la révolution sans encombre. Il a fait le mort, les notaires ont été encore un peu plus discrets que de coutume, puis après la révolution ils sont revenus aux traditions anciennes.

Le conférencier ajoute que tout récemment, en France, on a vu organiser entre les notaires une responsabilité financière solidaire qui apparaît au public comme la consécration naturelle de leur monopole. Comme pour les avocats, l'union des pouvoirs publics et des dirigeants de la profession a eu les résultats les plus heureux. Il a fallu des siècles pour parvenir à former une élite où le souci légitime des intérêts matériels se concilie avec le devoir. L'expérience est encourageante et il y a lieu de souhaiter qu'elle soit étendue à toutes les professions.

P. S.

Avis de décès

DESY — A Montréal, le 8 novembre 1938, est décédée, à 60 ans, Dame Virginie Bergeron, veuve de J. Alfred Desy, en son vivant juge de la Cour Supérieure pour le district des Trois-Rivières.

Le cortège quittera son domicile, No 1469 rue Drummond, jeudi, le 10 novembre, à huit heures et quarante-cinq minutes a.m., pour se rendre à la cathédrale où le service funèbre sera chanté à neuf heures. Inhumation au cimetière des Trois-Rivières.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BELAIR — A Montréal, le 6, à 39 ans, Mme Joseph-Armas Bélair, née Comtois, Eglantine.

BELZIL — A Montréal, le 5, à 58 ans, Martial Belzil.

BOISSONNAULT — A Montréal, le 5, René Boissonnault, à 36 ans, époux de Simone Brassard.

COLUCCI — A Montréal, le 6, à 72 ans, Rachel Florito, épouse de Dominique Colucci.

CYR — A Montréal, le 6, à 33 ans, Marie-Jeanne Cyr.

DOZOIS — A Montréal, le 5, Mme Adjuteur Dozois, née Palin, Joséphine.

DUROCHER — A Montréal, le 6, à 53 ans, Joseph Durocher, époux d'Annette Perreault.

FONTAINE — A Montréal, le 6, à 79 ans, Napoléon Fontaine, époux en 1ères noces de Salomée Denommée, 2es noces, d'Amanda Couture.

GAGNON — A Montréal, le 6, à 66 ans, Dame veuve Wilfrid Gagnon, née Alida Dagenais.

FILION — A Ste-Thérèse, le 4, à 84 ans, M. Arthur Filion, époux de feu Azilda Aubé.

GAGNON — A St-Laurent, le 5, à 35 ans, Armand Gagnon, fils d'Adélard Gagnon et d'Anna Forest.

LANTHIER — A Montréal, le 4, à 18 ans, Gilbert Lanthier, de St-Hilaire.

LAVALLEE — A Montréal, le 6, Augustin Lavallée, 42 ans, époux 1ères noces de Rose Robidoux et en 2e noces Jeanne Binette.

LEMIEUX — A l'hôpital Notre-Dame, le 5, à 29 ans, Mme Alphonse Lemieux, née Lucie Roy.

Tél. Wellington 1145 Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de $150,000
ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916
Dépôt de $25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT.

Nos éphémérides

8 novembre 1697

Une fructueuse campagne de Le Moyne d'Iberville

Dans l'incomparable carrière de Pierre Le Moyne d'Iberville, peu de campagnes peuvent se comparer à celle de 1697. Parti au début de l'été à bord du *Pélican*, armé de cinquante pièces de canon, suivi du *Profond*, du *Wesp*, du *Palmier* et d'un brigantin, d'Iberville est écrasé par les banquises. Mais le *Pélican* attaque seul, le 29 août, trois navires anglais et coule le *Hampshire*, armé de 52 canons. Puis il se dirige sur l'*Hudson Bay*, qu'il va pour aborder, quand le capitaine ennemi baisse pavillon et se rend. Le *Daring* s'enfuit vers le nord, mais il tombe entre les mains des autres navigateurs français. Le 6 septembre on attaque le fort Nelson et le 13, c'est la reddition de la place par le gouverneur Henry Bailey. Le 24 septembre on remit à la voile et la flotte française atteignit les côtes bretonnes, le 8 novembre, après une fructueuse campagne.

Impôt extraordinaire décrété en Italie

Rome, 8 (A.P.) — Le gouvernement italien a décrété, hier, la levée d'un impôt extraordinaire sur l'industrie privée et sur les affaires. Cette taxe est identique à celle qui avait frappé les compagnies et les biens immobiliers l'an dernier. On se souvient qu'il s'agissait, il y a douze mois, de trouver des fonds nécessaires au développement de l'Ethiopie et au réarmement de l'Italie. On estime que le nouvel impôt est égal à 7.5% de la valeur du capital en jeu. On s'attend à ce qu'il rapporte 1,200,000,000 de lires, soit quelque chose comme $63,120,000. Cet impôt ne sera pas annuel. Il ne sera en vigueur que pour cette année.

L'Eau des Carmes Boyer facilite la digestion
Après le repas, quelques gouttes sur du sucre ou dans une infusion.

Le retour de M. King...

(Suite de la première)

da et la politique étrangère. Jusqu'ici il ne nous paraît pas que les ministres entretiennent tous les mêmes vues sur le programme de réarmement. Un certain nombre voudraient le limiter à la seule défense du Canada: travaux de fortifications le long des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, aménagement d'un réseau de champs d'atterrissage, acquisition d'un nombre suffisant d'avions de chasse, achat de deux ou trois contre-torpilleurs mais surtout de balayeurs de mines et de petits navires rapides spécialement construits pour la surveillance des côtes et des ports de mer. On ajoute à cela l'équipement militaire indispensable: pièces d'artillerie lourde et légère, canons antiaériens, etc. Mais ils insistent pour que l'ensemble constitue un système cohérent de défense du territoire canadien.

D'autres ministres seraient d'avis que tout programme de défense doit être établi en coopération avec les autorités militaires du Royaume-Uni et de l'Empire. A cette fin, on ne négligerait pas d'établir les cadres d'une vaste armée, capable d'appuyer l'armée anglaise en Europe. Les partisans de ce programme soutiennent que le Canada sera fatalement contraint de prêter main-forte à l'Angleterre, advenant une guerre en Europe, et qu'il vaut mieux se préparer en conséquence. Les deux groupes évitent autant que possible de poser le problème franchement, de sorte que l'on se contente de mesures générales qui ne soulèvent pas de trop fortes objections ni d'un côté, ni de l'autre. Il viendra un moment où le premier ministre devra néanmoins trancher le débat.

La politique étrangère du Canada

La question se rattache à la politique étrangère. M. Mackenzie King a tenu à faire respecter l'autonomie du Canada lorsque l'Angleterre a voulu établir des écoles d'aviation au pays. (A ce propos, il est rumeur que Londres a classé son projet, vu l'attitude du premier ministre). Le Canada est certes en mesure de se suffire à lui-même, en tout ce qui a trait à l'entraînement de ses aviateurs et à la production des armes dont il a besoin. Il n'est pas nécessaire que le gouvernement — non plus que le premier ministre — fasse de grandes déclarations d'autonomie chaque fois que l'on soulève un problème de politique extérieure. Il s'agit plutôt de créer une politique étrangère, pour le Canada, en posant des actes significatifs chaque fois qu'une occasion propice se présente. Il y a déjà des précédents à invoquer, sur lesquels on peut solidement construire. Le jeu des événements se prêtera d'ailleurs à l'élaboration d'une politique étrangère caractéristiquement canadienne.

Ce que tous les Canadiens souhaitent, c'est que le gouvernement, sous l'inspiration de son chef, agisse toujours dans le sens des intérêts du Canada, sans hésitation, sans atermoiement, avec persévérance, logique, et conviction. Le retour du premier ministre doit marquer une prise de conscience nationale. On invoque trop l'argument de l'opinion publique. On en abuse. On s'en sert comme d'un commode prétexte pour ne pas prendre attitude, pour laisser porter les événements, pour aller tantôt à droite, tantôt à gauche, pour invoquer aujourd'hui notre statut d'Etat souverain et demain notre association dans l'Empire britannique. Il faut nous dégager de l'équivoque permanente et troublante. La tâche est assez belle et assez grande pour tenter des hommes comme M. King et M. Lapointe. Il ne faudrait pas qu'ils nous donnent l'impression d'être prêts à la décliner.

Léopold RICHER

L'opéra

"Carmen"

La San-Carlo, que M. J.-A. Gauvin nous présente de nouveau au His Majesty's pendant toute une semaine, a brillamment débuté, hier soir, devant une salle considérable et sympathique, dans *Carmen*, l'oeuvre toujours si populaire de Bizet.

De façon générale, l'interprétation a été fort réussie. La troupe réorganisée avec avantage nous revient avec des choeurs sinon très puissants, du moins bien balancés et à point. L'orchestre, dirigé par M. Carlo Peroni, ne traîne pas et joue avec une suffisante discrétion. Quant au ballet du quatrième acte, animé particulièrement par Mlle Lydia Arlova et M. Lucien Prideaux, il a été une véritable révélation et laisse bien augurer du spectacle d'*Aida*, demain soir. Cette chorégraphie brodée sur la musique de l'*Arlésienne* a donné le climat voulu à cette scène de joie exubérante qui doit précéder le dénouement tragique de *Carmen*.

Pour ce qui est des solistes, les rôles féminins ont été tenus avec beaucoup plus d'éclat que ceux de Don José et d'Escamillo. M. Dimitri Onofrei montre, dans le premier personnage, la puissance vocale qu'on lui connaît mais aussi les mêmes faiblesses qu'on peut lui reprocher: mauvaise prononciation française, geste trop sobre. Quant à l'Escamillo de M. Mostyn Thomas, il a été enlevé avec brio et avec toute la suffisance attribuée au personnage, mais le français de M. Thomas est encore plus incompréhensible que celui de M. Onofrei.

Mlle Coe Glade, la *Carmen* d'hier soir, et Mlle Leola Turner, dans le rôle si charmant de Micaela, se sont partagé les principaux honneurs de la représentation. Mlle Glade ne cause jamais de déception. Tour à tour capricieuse, tendre, violente, cynique et passionnée, la cigarière que nous a présentée Coe Glade fut absolument remarquable à tous les points de vue. Mlle Turner a été très longuement applaudie et elle le méritait car sa Micaela, très touchante, fut, du point de vue musical, une réussite et nul doute qu'elle fera une Marguerite exquise dans *Faust*, ce soir.

Un bon point qu'il faut signaler: le spectacle a commencé à l'heure exacte, hier soir, les entr'actes n'ont pas empiété sur les actes, de sorte que la soirée a paru courte et que les spectateurs ont pu regagner leurs foyers à une heure convenable. Nous espérons que San-Carlo continuera à donner, d'ici la fin de la semaine, ce bel exemple de ponctualité.

Lucien DESBIENS

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du DEVOIR, 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Quelle date?

Voyez ici :

1938 NOVEMBRE 1938

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang.
VITTEL GRANDE SOURCE
à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.
EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)
Agent général pour le CANADA
J. ALFRED OUIMET
84, St-Paul Est - MONTREAL
Exiger la marque

Corby's
Dites Corby's!
DISTILLE ET EMBOUTEILLE au CANADA
CORBY DISTILLERIES LIMITED
BOUTEILLES 25 OZ. $1.90 - BOUTEILLES 40 OZ. $2.85
ORANGE
LIQUEUR GIN

H. LALONDE & FRERE LTÉE
Les plus grands spécialistes du
TAPIS
4800 Ave. du PARC

PROCLAMATION

Journée du souvenir

A l'occasion du 20e anniversaire du jour de l'armistice, le VENDREDI, 11 NOVEMBRE 1938, je crois devoir attirer l'attention des citoyens sur le fait que l'on a officiellement exprimé le désir que la période de silence de DEUX minutes, à partir de ONZE HEURES jusqu'à ONZE HEURES et DEUX MINUTES du matin, soit solennellement observée, afin de rappeler comme il convient cet événement mémorable.

A la demande des autorités fédérales, la circulation des véhicules sera interrompue durant ces deux minutes, et des instructions spéciales ont été données à cet effet.

Les arrangements nécessaires ont été faits par la Légion Canadienne et l'Association des Vétérans de Terre et de Mer, pour que des services commémoratifs soient célébrés comme suit:

à 10.15 hrs du matin, à la Cathédrale St-Jacques-le-Majeur, et,

à 10.35 hrs du matin, au cénotaphe, square Dominion,

et j'engage fortement la population à assister à ces services, à l'issue desquels, soit à 10.50 heures, le ralliement se fera au cénotaphe, où des couronnes seront déposées et où sera gardé le silence.

Je prie les citoyens qui ne pourront prendre part à ces cérémonies de se joindre à ce témoignage de respect à la mémoire de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille pendant la Grande Guerre. On voudra bien, durant ces deux minutes, EVITER de faire fonctionner les sifflets d'usines, jouer les appareils sonores des automobiles, sonner les cloches ou les timbres, ou de causer tout autre bruit.

Il a été, de plus, décidé que les drapeaux devront, pendant toute cette journée, occuper le sommet des mâts.

Le maire de Montréal,
ADHEMAR RAYNAULT

Cabinet du Maire,
Hôtel de ville,
Montréal, 8 novembre 1938.

Vient de paraître:
L'ACTION NATIONALE
LIVRAISON DE NOVEMBRE
Sommaire
L'ACTION NATIONALE ..... Les Canadiens français et le corporatisme
Victor BARBEAU ..... La coopérative de consommation
Wilfrid GUERIN ..... La coopérative de crédit, vraie mesure de notre taille
Gérard FILION ..... La coopération agricole
Thuribe BELZILE ..... La mutualité et nos mutuelles
G.-H. LEVESQUE, O.P. ..... La nouvelle chaire de coopération
P.-E. MARQUIS ..... L'expérience d'Antigonish
Fr.-A. ANGERS ..... Le mouvement coopératif dans le monde
François HERTEL ..... Au pays de Québec
Jean-Robert BONNIER ..... Notre corps est-il une guenille?
Notre enquête
Richard ARES, S.J. ..... L'âme de la corporation
Chroniques
Dans la cité
Fr.-A. ANGERS ..... Le coût de la Grande Guerre pour le Canada
Roger DUHAMEL ..... Les jeux de la politique
Léopold RICHER ..... Le congrès des Franco-Ontariens
Vie de l'esprit
Arthur LAURENDEAU ..... Le bilinguisme au Canada
o o o ..... Les livres
o o o ..... Les revues.
Abonnement à la revue: $2.00 par année.
Case postale 1524 Place d'Armes Tél. AMherst 1977
L'Action nationale est en vente au numéro, chez les principaux libraires de Montréal et de Québec.

VOLUME XXIX — No 259

CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 9 novembre 1938

Déd. de la Basilique du Saint Sauveur.

Lever du soleil, 6 h. 43.
Coucher du soleil 4 h. 32.
Lever de la lune, 6 h. 04.
Coucher de la lune, 8 h. 38.

Premier quart. le 1er, à 9h. 28m. du soir.
Pleine lune, le 9, à 3 h. 3 m. du soir.
Dernier quart. le 16, à 10 h. 12 m. du soir.
Nouvelle lune, le 23, à 3 h. 34m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 8 NOVEMBRE 1938

NUAGEUX ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 70.
Même date l'an dernier 36.
Minimum aujourd'hui 66.
Même date l'an dernier 34.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.75. 11 h. a.m. 29.70. Midi: 29.65.

Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Meslé 300a. St-Denis. Montréal.

Aux Etats-Unis

Les élections d'aujourd'hui

Les électeurs se choisiront 35 sénateurs, 432 représentants au Congrès de Washington, 32 gouverneurs d'Etats, etc.

L'heure des résultats — Le Maine et le district de Columbia ne votent pas

(Associated Press)

Les électeurs des Etats-Unis se rendent aujourd'hui aux polls pour se choisir 35 sénateurs et 432 représentants au Congrès de Washington, 32 gouverneurs d'Etats, ainsi que les titulaires de nombreux postes publics dans les Etats et les comtés On estime qu'il se donnera aujourd'hui plus de 40,000,000 de votes.

* * *

En raison de la différence d'heure entre les diverses régions des Etats-Unis, en raison aussi des lois différentes sur l'ouverture et la fermeture des polls dans les différents Etats, il s'écoulera une durée de 16 heures entre l'ouverture du premier poll et la fermeture du dernier poll. Le scrutin se termine à 4 h. cet après-midi dans la Georgie rurale; il ne se terminera qu'à 11 h. ce soir dans les Etats de l'extrême nord-ouest, le Washington et l'Oregon.

Les résultats définitifs de l'élection seront connus avant minuit dans le New-York et les Etats de l'Est, vers le milieu de la nuit dans les Etats du centre et sur le matin dans les Etats de l'extrême-ouest.

* * *

A l'exception de l'Etat du Maine, où l'élection s'est tenue en septembre, le seul endroit des Etats-Unis où l'on ne vote pas aujourd'hui est le district fédéral de Columbia, qui comprend la capitale, Washington, et la région avoisinante, où les citoyens n'ont pas le droit de vote. Les sociétés qui réclament le droit de vote pour les habitants de Washington ont disposé trois boîtes de scrutin drapées de noir aux carrefours les plus passants de la ville.

* * *

Un sénateur, M. John-H. Overton, démocrate de la Louisiane, et 71 représentants, dont 67 démocrates, la plupart du "Sud", et 4 républicains, n'ont pas d'adversaires et sont donc élus par acclamation.

Dîner des scouts catholiques au cardinal Villeneuve

Vendredi soir au "Cercle Universitaire" — Plusieurs archevêques et évêques prendront place à la table d'honneur — S. E. Mgr Gauthier remerciera Son Eminence

La Fédération des Scouts catholiques de la province de Québec offrira vendredi soir prochain (11 novembre) un dîner à Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. Ce dîner aura lieu au *Cercle Universitaire*, à 7 h. 30.

Son Eminence prononcera une allocution .Bon nombre d'archevêques et évêques prendront place à la table d'honneur. Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, remerciera Son Eminence.

Il reste encore quelques billets disponibles pour ce dîner. On les offre au prix de $5 chacun. Pour s'en procurer, on peut s'adresser a Me Léon-Mercier Gouin, commissaire diocésain des Scouts catholiques.

Les souverains britanniques visiteront les Etats-Unis

Ils y passeront probablement quatre ou cinq jours

Londres, 8 (S.P.C.) — Dans le discours du trône à la cérémonie d'ouverture du parlement aujourd'hui S. M. le roi a annoncé que lui-même et la reine se rendront aux Etats-Unis lors de leur voyage au Canada, l'été prochain.

"C'est avec le plus vif plaisir, a dit le roi, que la reine et moi nous songeons à la visite que nous espérons faire à mon Dominion du Canada l'été prochain.

"J'ai été heureux l'accepter l'invitation faite à la reine et à moi-même par le président de visiter les Etats-Unis d'Amérique avant la fin de mon voyage au Canada. J'apprécie beaucoup cette expression du bon sentiment qui existe entre nos pays".

* * *

Hyde-Park, New-York, 8 (A.P.)— Le président Roosevelt a exprimé toute sa satisfaction d'apprendre que le roi Georges VI et la reine Elisabeth visiteront les Etats-Unis à l'occasion de leur séjour au Canada l'été prochain. Le bureau du président a publié le communiqué suivant: "Le président est très heureux d'apprendre que le roi et la reine de Grande-Bretagne comptent pouvoir accepter son invitation de visiter les Etats-Unis l'été prochain. Bien que l'on n'ait pas encore formulé de projets précis, on croit comprendre que Leurs Majestes pourornt passer quatre ou cinq jours aux Etats-Unis".

Daladier restreindra-t-il l'immigration des Juifs ?

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris demande l'extradition de Grynszpan — Publications juives suspendues en Allemagne — Tous les Juifs de Berlin désarmés

Paris, 8. (S.P.A.) — Des journaux français croient que par suite de l'attentat dont a été victime le secrétaire de l'ambassade d'Allemagne, le gouvernement Daladier restreindra l'immigration des Juifs en France. L'ambassadeur, expliquent ces journaux, demande l'extradition de Grynszpan parce que ce jeune Juif polonais a commis l'attentat dans l'immeuble de l'ambassade, donc en territoire allemand. Mais la France n'accorde pas l'extradition lorsqu'il s'agit d'un crime politique. Ce serait par compensation pour l'Allemagne que le gouvernement prendrait des mesures au sujet de l'immigration.

M. Hitler a envoyé deux médecins soigner le blessé, dont l'état inspire de l'inquiétude. L'un d'eux est médecin du Reichsführer.

* * *

Berlin, 8 (S.P.A.) — Parce qu'un jeune Juif de Pologne a cherché à tuer le secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris, hier, des antisémites ont ravage une synagogue à Kassel et il y a eu une manifestation antisémitique à Bebra.

Le gouvernement a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les publications juives.

* * *

Berlin, 8 (S.P.A.) — Le chef de la police de Berlin, le comte Wolf von Helldorf, annonce qu'il fait désarmer les Juifs de la capitale. Il déclare que la police a enlevé aux Juifs, ces dernières semaines, 1702 armes à feu, 2569 autres armes et plusieurs milliers de cartouches.

Décès de Mme J.-C. Shea

Mme J.-Charles Shea est décédée hier soir à sa demeure à l'âge de 51 ans. La défunte, née Louise Valiquette, avait fait ses études au Couvent du Sacré-Coeur; elle était la fille de feu Philias Valiquette et la nièce de feu sir Rodolphe Forget.

Lui survivent: son mari, M. J.-Charles Shea, agent d'assurance attaché à la Sun Life; dix enfants, Mlles Marcelle, Florence, Marguerite, Vivian, Louise, Françoise, Dorothée Shea, MM. Walter, Richard et Herbert Shae; une soeur, Mme Pierre Leduc.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Raphaël; le cortège funèbre quittera la demeure de la défunte, 372 de l'Epée, à 9 h.

Séance du cabinet King

Ottawa, 8. — Il y aura séance du cabinet fédéral cet après-midi. Il est tout probable qu'il sera question de la date de la convocation de la session.

Les conférences de M. Gilson

Les conférences de M. Etienne Gilson sur Dante et la philosophie auront lieu aux dates suivantes, dans l'amphithéâtre de l'Ecole technique: les 17 et 18 novembre à 8 heures du soir et, le 19 novembre, à 10 heures du matin.

En Chine

Le groupe Kita ou le groupe Doihara

Deux groupes sino-japonais aspirent à former un gouvernement central des parties de la Chine que le Japon a conquises

Peiping, 8 (S.P.A.)—Deux groupes sino-japonais aspirent à former le gouvernement central des parties de la Chine que le Japon a conquises. Un de ces groupes a pour chef le général Seiichi Kita, qu'on appelle le père des gouvernements japonophiles de Peiping et de Nankin. C'est le général Kenji Doihara, le "Lawrence de Mandchourie", qui dirige l'autre.

Des Chinois qu'il y a lieu de croire bien renseignés disent que c'est le groupe Kita qui a le plus de chances de succès en ce moment. Parmi ceux qui en font partie, il y a des membres des gouvernements de Peiping et de Nankin. Après une séance des conseils unis a Nankin, le général Kita, M. Wang Keh Min, chef du gouvernement de Peiping, et M. Liang Hung Tzé, chef de celui de Nankin, ont annoncé qu'une conférence aura lieu à Peiping, la semaine prochaine, au sujet de la formation d'un gouvernement suprême.

Dans le monde politique, on fait remarquer qu'à des réunions de défense contre le communisme, à Changhaï, à Nankin, à Soutchéou et dans d'autres villes, il y a eu adoption de voeux "pressant" les conseils en question de former un gouvernement central.

Quant au général Doihara, il paraît qu'il a l'appui de hauts personnages à Tokio et celui de politiques de Peiping membres du parti chinois.

Des Chinois disent que chacun des deux groupes rivaux s'efforce d'obtenir l'adhésion du peuple à son programme. Il parait que les deux programmes se ressemblent assez. Le programme Doihara differe de l'autre par ceci, dit-on: il y est question d'obtenir des Chinois une coopération économique sans réserve et de procéder aussi lentement que possible en ce qui concerne la mis des rssources chinoises au régime de l'exploitation japonaise.

En Alberta

Victoire pour M. Aberhart

Edmonton, 8 (C. P.). — Le gouvernement Aberhart a remporté la victoire dans l'élection complémentaire du comté d'Athabaska, hier, alors que le candidat créditiste, M. C.-H. Tade, cultivateur de Colinton, a défait le candidat libéral, M. C-J.-P. Whiteley.

Les résultats ne sont pas définitifs, mais dans 39 polls sur 44, le candidat créditiste avait une avance de 200 voix sur son adversaire. Les libéraux ont concédé la victoire à M. Tade.

Ce dernier succède au député créditiste C.-C. Ross, ancien ministre des Terres et Mines, décédé. M. Tade avait été élu à l'élection générale de 1935, mais il avait démissionné pour permettre à M. Ross de se présenter. En 1935, M. Tade avait obtenu une majorité de 499 dans une lutte à trois candidats. Les partis politiques à la Législature sont comme suit, 53 créditistes, 5 libéraux, 3 indépendants, 2 conservateurs.

"Faust" ce soir

La San-Carlo Opera Company, présentera, ce soir, au His Majesty's *Faust*, de Gounod, avec Leola Turner (Marguerite), Rolf Gerard, (Faust), Harold Kravitt (Méphisto) Yvan Petroff (Valentin), Charlotte Bruno (Siebel), et Alice Homer, (Marthe).

Echec pour Chamberlain

Londres, 8 (C.P.) — Le gouvernement Chamberlain a éprouvé un échec sérieux, surtout à la veille de la session du Parlement, par la défaite de son candidat dans le comté de Dartford, considéré comme un comté traditionnellement conservateur.

Mme Jennie Adamson, candidate travailliste, a défait M. Godfrey Mitchell, candidat ministériel, par 46,514 voix contre 42,276, soit une majorité de 4,238 voix. Lors de l'élection générale, les conservateurs avaient eu une majorité de 2,646.

La lutte s'est faite principalement sur la politique étrangère de M. Chamberlain. Mme Adamson, dans ses commentaires sur le résultat de l'élection, a déclaré que la population de Dartford "a montré par son vote qu'elle rejette la politique étrangère du gouvernement et s'oppose à la trahison de la Tchéco-Slovaquie et de la démocratie, et qu'elle est déterminée à s'opposer à toute économie aux dépens des pauvres".

Démission d'un ministre australien

Canberra, Australie, 8 (C.P.-Havas) — Le remaniement ministériel que vient d'effectuer le premier ministre Lyons en créant au sein du cabinet un conseil supérieur chargé d'étudier les grandes questions a provoqué la démission de M. Thomas White, ministre du commerce et de la douane. M. White a déclaré en Chambre qu'il démissionnait parce que les industries secondaires n'étaient pas représentées dans ce conseil supérieur et parce qu'il n'approuve pas la politique de défense du gouvernement. Le premier ministre Lyons a rétorqué qu'il demissionnait simplement parce qu'il était mécontent de n'avoir pas été appelé à faire partie du conseil supérieur.

En Espagne

Succès des troupes blanches

Prise de Mora de Ebro

Hendaye,, 8. (S.P.A.) — Les troupes blanches qui opèrent dans le sud de la Catalogne ont pris, il y a plusieurs heures, Mora de Ebro, la principale base "gouvernementale" sur la rive droite de l'Ebre. Elles poursuivent vigoureusement leur offensive. Il paraît que plus de 300 avions y participent. Les "gouvernementaux", qui attribuent à du nouveau matériel de guerre italien les succès des troupes blanches, tentent de faire diversion dans le bassin de la Sègre, entre Lérida et Fraga. Ils ont affirmé avoir pris trois villages et fait plusieurs centaines de prisonniers. Mais plus tard, les troupes blanches ont annoncé qu'elles ont repoussé les attaques et fait un millier de prisonniers, et que le nombre des "gouvernementaux" tués dans le combat s'élève à 500.

Un communiqué blanc annonce que 9 avions "gouvernementaux" ont fait plusieurs victimes chez les non-combattants de Cabra: 86 tués et 117 blessés. Cabra est à 34 milles au sud-est de Cordoue.

Perte pour la chimie française

Paris, 7 (P.C. Havas). — Le professeur Georges Urbain, découvreur de deux nouveaux corps simples et qui ouvrit des perspectives nouvelles à la chimie organique, est mort samedi matin.

C'est une grande perte pour la chimie française que la mort de ce savant, âgé seulement de 66 ans, qui s'est éteint à la suite d'une courte maladie. Il était en effet un des maîtres les plus éminents de l'enseignement scientifique en même temps que chercheur acharné. Professeur de chimie à la Faculté des sciences, membre de l'académie des sciences depuis 1921, il était directeur de l'Institut de biologie physico-chimique. Une partie de son activité et de ses recherches était dirigée vers les problèmes délicats des confins de la biologie et de la chimie, là où la science de la vie et celle des "corps" voisinent mystérieusement.

Par ailleurs, il avait longuement étudié seize corps simples des terres rares. A la suite de près de 150,000 expériences qu'il avait faites sur ce probleme, il était parvenu à isoler et à découvrir deux de ces corps: le lucetium et le celtium. Outre la thèse qu'il consacra à cette question, "Recherches sur la séparation des terres rares, et qui lui valut le titre de docteur ès sciences de l'Université de Paris en 1899, il avait écrit de nombreux ouvrages scientifiques et notamment: "Introduction à la chimie complexe des minéraux", et "Notions fondamentales de l'élément chimique et de l'atome."

Mandamus contre Longueuil

M. le juge Décary a accordé ce matin l'émission d'un bref de mandamus demandé par l'Association ouvrière de Longueuil contre la Cité de Longueuil. La requérante allègue qu'elle avait, depuis des années, pour ses réunions, l'usage gratuit des salles de l'hôtel de ville de Longueuil, comme c'est le cas de diverses autres organisations de cette ville; or, récemment, les autorités municipales lui ont refusé l'usage des salles et ont interdit la distribution de circulaires par l'Association et la distribution de son journal, *Le Citoyen*. L'Association demandé à la cour d'enjoindre à la ville de lui donner l'usage des salles de l'hôtel de ville, ou, si un règlement est établi, qu'elle ait le même traitement que les autres groupes; et que la ville lui laisse distribuer ses circulaires et avis de convocation, ainsi que son journal.

Le bref émis, la cause suivra son cours comme une poursuite ordinaire.

Séance du cabinet Duplessis

Québec, 8 (D. N. C). — M. Maurice Duplessis a presidé une séance du cabinet aujourd'hui. Elle a commencé un peu après onze heures. Quelques ministres étaient absents, dont M. Bona Dussault, qui est a Ottawa à l'occasion de l'exposition. Le ministre de l'agriculture assiste à un banquet ce soir.

Lundi M. Dussault et M. Albert Rioux seront dans la capitale fédérale, où ils rencontreront M. James G. Gardiner.

Le 15, on le sait, M. Duplessis et M. Dussault seront à Toronto, pour l'ouverture de l'exposition royale d'hiver.

Dans Montcalm

Un groupe d'électeurs se réuniront mercredi soir à 8h. 15, à la salle Montcalm, coin des rues De-Lorimier et Saint-Zotique, pour offrir la candidature à l'échevinage du quartier Montcalm, à M. J.-Henri Lamarre, ex-échevin.

Il y aura parade avant l'assemblée, du coin des rues Des Carrières et Chabot, à 8h., jusqu'à la salle de l'assemblée.

Le 11 décembre 1931

M. René Guénette, directeur de l'*Ecole canadienne*, prononcera ce soir une conférence. Il parlera à l'école située au no 54, rue Lelièvre, dans la paroisse Saint-Octave de Montréal-Est, à 8h. 15. Il a intitulé sa conférence: "Le 11 décembre 1931". Il s'agit du statut de Westminster. M. Guénette parle sous le patronage de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

La "Ford Motor Company" présente ses nouveaux modèles pour 1939

La *Ford Motor Company* présente aujourd'hui même les nouveaux modèles de ses voitures pour 1939.

Cet avant-midi, les journalistes ont été invités à voir ces modèles qui témoignent de l'activité très progressive des grands fabricants Ford.

Cet après-midi, la compagnie réunira tous ses officiers, gérants, vendeurs, etc., du nord-ontarien et de la province de Québec, pour leur montrer les nouvelles voitures et leur communiquer les prix qui seront en cours en 1939.

Ce soir, la compagnie Ford offre une réception suivie d'un banquet, au Mont-Royal.

Les nouvelles voitures sont très élégantes et confortables et ne le cèdent en rien pour l'apparence autant que pour la force aux voitures plus dispendieuses qui sont sur le marché.

Le *Lincoln-Zephyr V-12* (1939) conserve toutes les caractéristiques qui ont fait sa popularité jusqu'ici, et il comporte, en outre, des nouveautés appréciables telles que la dissimulation complète des marchepieds et une distribution ingénieuse qui permet de placer la batterie à côté du moteur.

Le *Nouveau Ford V-8* (modèle standard) et le *Nouveau Ford de Luxe V-8* se présentent aussi avec de nombreuses améliorations, particulièrement, dans les lignes, plus fuyantes et plus élégantes, et dans les détails du fini intérieur.

Le nouveau "Mercury 8"

La grande sensation de la saison, à la Ford Company, est certainement le nouveau *Mercury 8*, qui est une création tout à fait nouvelle et exclusive aux fabricants Ford. Il faut voir cette voiture qui, malgré son apparence vraiment luxueuse est relativement peu dispendieuse, si on la compare à certaines grosses voitures fabriquées ailleurs. Elle a toute l'allure aérodynamique qui est la grande mode du jour dans l'industrie du transport. L'intérieur est des plus confortables et le capitonnage en est superbe. Parmi les nombreux détails de construction qui caractérisent cette voiture, signalons la roue de conduite qui n'a que deux rayons au lieu de trois ou quatre comme dans la plupart des voitures. Cette disposition permet de laisser au champ visuel du chauffeur une vision toujours nette.

Les nouvelles voitures Ford seront prochainement montrées au public dans les divers salons de démonstration de la compagnie.

Funérailles de Me Rodolphe Bernard

A Saint-Germain d'Outremont

Ce matin, à l'église Saint-Germain d'Outremont, ont eu lieu les funérailles de Me Rodolphe Bernard. M. A. Bernard, P.S.S., oncle du défunt, fit la levée du corps. Son cousin, M. l'abbé Lucien Bernard, a chanté le service, assisté de deux de ses confrères de collège: MM. les abbés J.-B. Vinette, comme diacre, et Lucien Lefebvre, comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait S. Ex. Mgr Guy, évêque de Gravelbourg, M. le chanoine J.-N. Dupuis, M. le curé Léonidas Desjardins, de Saint-Germain, M. A. Bernard, P.S.S., cousin du défunt, R. P. T. J. Walsh, S.J., représentant du recteur du collège Loyola, R. William M. Ryan, curé d'Holy Family, l'abbé J.-Ovide Bibeau, de Ste-Brigide, M. E. Bisson, P.S.S., du collège de Montréal, M. J.-O. Lesieur, P.S.S., M. Joseph G. Bastien, P.S.S., M. l'abbé M. Paiement, curé de Boucherville, et autres.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Joseph Gingras, Yvan Sabourin, Paul Lacoste, John Crankshaw, Maréchal Nantel, John Robinson, Camille Demontigny, Pierre Beullac.

Le deuil était conduit par son père, M. J.-Edmour Bernard, son frère: M. Godfroy Bernard; ses beaux-frères: MM. Walter Pollock, Henri Tousignant, Henri Tourigny; son oncle: Dr A.-A. Bernard; ses cousins: MM. Edmour Bernard, Elzéar Bernard, Paul et Lionel Bernard.

Dans le cortège on remarquait: les juges Perrault, Alfred Forest, John Bumbray, C. Magnan, Joseph Archambault, S. Letourneau, Paul Mercier, Amédée Monet, Charles-C. Casgrain, Paul St-Germain, Jos. Demars, le sénateur Fauteux, le sénateur Casgrain, M. Alphonse Lemire, Marcel Faribault, Arthur Vallée, Y. Jacobs, J.-C. et Charles Laurendeau, Joseph Jean, Marcel Jalbert, Paul Monty, Henri Monty, L.-E. Beaulieu, J.-E. Jeannotte, Tancrède Fortin, Omer Côté, Henri et Alexandre Gérin-Lajoie, Jean Létourneau, Charles Bruchési, Léon Faribault, Léon et Aimé Thouin, Wilfrid Bessette, Dr Lesage, J.-A. Denault, L.-C. Barbeau, Charles-A. Bertrand, Hermas Perras, Joseph Beaubien, Contant Gendreau, Claude Choquette, Philippe Monette, J.-A. Paquette, E. Poissant, Dr Charles Hébert, Dr Léon Gérin-Lajoie, Louis Coderre, Maurice Trudeau, Joseph Rousseau, J.-B. Lanctôt, J. Trudeau, René Bourdon, R. Painchaud, Léo Lespérance, G.-O. et G.-N. Clermont, Jean Préfontaine, A. Corbeil, Maurice et Emile Chaput, Raoul Frégeau, O. Allard, John Savoy, Dr Léon Provost, Jean Ducharme, Alex. Grothé, B. Benoit, C. Dorval, Yvon Beaudoin, G.-E. Beaupré, avocat, Dr E. Ethier, Paul Larocque, G.-P. Couture, et un grand nombre d'autres.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre Dame (est), Montréal.

M. Manion et les revendications canadiennes-françaises

Le chef conservateur devra se prononcer sur ce point, dit M. Georges Héon — L'Association des femmes conservatrices de Montréal endosse l'attitude du député d'Argenteuil — La lettre de Mme Scott à la "Gazette" — Mme Manion assistait à la réunion

L'Association des Femmes Conservatrices de Montréal a adopté hier en présence de la femme du chef du parti conservateur, Mme R. J. Manion, une résolution approuvant l'attitude prise par M. Georges Héon, député d'Argenteuil, dans son discours de Winnipeg sur les revendications canadiennes-françaises. L'association a de plus déclaré qu'elle n'approuvait pas l'attitude prise par Mme John Scott, de la filiale de Notre-Dame-de-Grâce, dans une lettre ouverte à la *Gazette*, où elle dénonçait les idées de M. Héon comme inacceptables pour les conservateurs. Mme Dumont-Laviolette présidait.

M. Georges Héon a prononcé une brève allocution pour reprendre l'exposé des revendications canadiennes-françaises qu'il avait fait à Winnipeg et déclarer que le parti conservateur devait endosser ces revendications, s'il voulait obtenir la confiance de la province de Québec et que le chef du parti se devait de faire une déclaration explicite sur ce point.

"Vous êtes Canadienne française, dit le député d'Argenteuil en s'adressant à Mme Manion. Et c'est un peu pourquoi la délégation du Québec a voté pour votre mari. Elle comptait sur votre influence auprès de lui pour défendre notre cause et tous les partisans de la politique nationale-conservatrice continuent de vous faire confiance".

M. Héon dit ensuite que si demain il apprenait que l'opinion de Mme Scott était partagée par ses chefs, il quitterait immédiatement les rangs du parti national-conservateur.

Dans les journaux de Québec

L'"Evénement-Journal" parle de "changements importants" à l'"Action catholique" — La réplique de celle-ci

Québec, 8 (DNC) — L'*Action catholique* a publié hier des rumeurs au sujet de l'*Evénement-Journal* qui s'en irait définitivement loger au *Soleil*, pour s'y faire rédiger et imprimer. Ce matin, l'*Evénement-Journal*, sous le titre: "Des changements à l'*Action catholique*", puait sur deux colonnes la note suivante:

"La fusion de l'*Evénement* et du *Journal* n'a pas mis fin aux transformations dans la presse québécoise. En effet, nous avons appris hier de source très sérieuse qu'il y aura prochainement des changements importants à l'*Action catholique*. L'autorité ecclésiastique songerait à confier la direction de la rédaction de ce journal à une communauté religieuse, très probablement les RR. PP. Dominicains, auxquels l'Université Laval, comme on sait, vient de confier la direction de son école des sciences sociales.

Les rédacteurs de l'*Action catholique* demeureraient à leur poste, du moins deux d'entre eux. Mais ils seraient soumis aux directives doctrinales de leurs conseillers. On croit que le public aurait ainsi une excellente garantie que les orientations de l'*Action catholique* sont bien conformes à la doctrine de l'Eglise, doctrine que des philosophes et des théologiens peuvent connaître et appliquer beaucoup mieux que des profanes dont la formation intellectuelle, sur ce point, est nécessairement incomplète.

"Nous donnons cette nouvelle sous toute réserve, espérant que nos confrères n'y verront qu'un témoignage d'intérêt que nous leur portons".

* * *

Voici la réponse de l'*Action Catholique:*

Québec, 8. — L'autorité religieuse du diocèse nous permet de dire que, pour ce qui la concerne, elle n'a eu aucune idée des changements supposés à l'*Action Catholique* parus sur l'*Evénement-Journal* de ce matin.

On sait d'autre part que l'Université Laval n'a pas confié aux Révérends Pères Dominicains l'école des sciences sociales mais que le Révérend Père Lévesque, O.P., autorisé par ses supérieurs, en a été nommé le directeur, ce qui est autre chose.

"Observons que le procédé de réplique de l'*Evénement-Journal* est aussi amusant qu'enfantin. L'intérêt du confrère nous touche beaucoup".

* * *

Le duel va continuer...

Remaniement du cabinet Hertzog

Pretoria, Afrique-Sud 8 (C.P. Havas). — Le premier ministre J.-B.-M. Hertzog vient de remanier son cabinet pour rempler les vacances créées par les démissions de MM. J.-H. Hofmeyr, ministre des mines et de l'éducation, et F.-C. Sturrock, ministre sans portefeuille. Le colonel Denys Reitz, ministre de l'agriculture, devient ministre des mines. Le lieutenant-commandant W.-R. Collins entre dans le cabinet comme ministre de l'Agriculture, et M. R.-H. Henderson, devient ministre sans portefeuille.

M. Attlee réélu chef parlementaire

Londres, 8 (C.P. Havas). — M. Clement Attlee a été réélu aujourd'hui chef du parti travailliste parlementaire. M. Arthur Greenwood a été de nouveau choisi comme son adjoint, et sir Charles Edwards demeure whip en chef du parti.

Mort naturelle

Un verdict de mort naturelle a été rendu ce matin en Cour du coroner dans le cas de Joseph Durocher, 2412a Parthenais, mort hier à l'hôpital Notre-Dame des suites d'un accident d'auto subi rue Sherbrooke est le 15 mars dernier.

A l'Université de Montréal

La Commission d'étude siège—L'Institut musical du Canada — La mort du chimiste Urbain

La Commission d'étude sur l'Université de Montréal, poursuivant son enquête pédagogique, tient séance aujourd'hui. On s'attend que plusieurs professeurs ou délégués de Facultés ou Ecoles exposent à cette commission leur situation et certains projets de réforme.

* * *

La Commission des études, dans sa réunion du 27 octobre, a annexé à l'Université de Montréal, l'Institut musical du Canada fondé en 1920 — et qui assure l'enseignement de la musique dans cent quatre-vingt-cinq couvents appartenant aux communautés suivantes: Les Soeurs de la Présentation de Marie, les Filles de la Sagesse, les Soeurs Grises de la Croix, les Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus, les religieuses des Saints Coeurs de Jésus et Marie.

* * *

La Faculté des sciences de l'Université a appris avec regret la mort de M. Georges Urbain, professeur de chimie à la Sorbonne et membre de l'Académie des sciences depuis 1921.

M. Léon Lortie, professeur à l'Université de Montréal, a été l'élève de M. Urbain. M. Urbain a découvert deux éléments extrêmement rares; le lutétium et le celtium. Il a mis le point final à la série des métaux des terres rares.

L'été dernier, à la Maison de Chimie à Paris, on a fêté le jubilé scientifique de M. Urbain. A cette occasion, on a fait entendre un programme musical composé des oeuvres de M. Urbain, car ce chimiste était aussi un musicien de talent. Il était également sculpteur.

Dans St-Louis

M. Raoul Trépanier obtient un recomptage devant un juge

A la suite de l'addition officielle des votes donnés à l'élection de St-Louis, hier, M. Raoul Trépanier, le candidat libéral-démocrate défait, a demandé le recomptage des votes devant un juge de la Cour supérieure.

La requête a été présentée à M. le juge Greenshields, juge en chef de la Cour supérieure, qui l'a prise en délibéré. Le juge fixera d'ici deux ou trois jours la date du recomptage.

A la suite de l'addition officielle, le président de l'élection, M. A.-D. Pastiel, a proclamé M. Louis Fitch, candidat de l'Union nationale, élu par une majorité de 71 voix. M. Fitch a obtenu d'après cette addition 1,559 votes, et M. Trépanier, 1,488.

Le troisième centenaire

LE COMITE D'URBANISME

M. Léon Trépanier, directeur du comité d'organisation des fêtes du tricentenaire de Montréal, annonce que le comité d'urbanisme a été choisi hier et qu'il a comme présidents conjoints, MM. H.-A. Terrault, directeur de la Commission municipale d'urbanisme, et Frédéric Todd, architecte paysagiste.

Le comité d'urbanisme sera un des plus importants car l'on veut organiser un programme de nettoyage, d'améliorations et d'embellissement progressifs, et doter Montréal des institutions nécessaires pour que les fêtes de 1942 donnent le maximum de rendement économique utile.

Mort de M. l'abbé Cyrille Fournier

Québec, 8. (D.N.C.) — M. l'abbé J.-Cyrille Fournier, curé de Saint-Basile, est décédé subitement ce matin à l'hôpital Saint-Sacrement. Il était âgé de 69 ans et 1 mois. Né à Portneuf, il avait fait ses études au collège de Lévis et avait été professeur de versification à cet endroit. En 1915, il était nommé desservant à Saint-Basile et l'année suivante, il devenait curé de la même paroisse.

RADIO-GAZETTE

Mardi, 8 novembre

Radio-Canada

Les concerts de la Symphonie de Toronto

Le ténor Jan Peerce, soliste

Le ténor Jan Peerce dont les habitués du concert et les auditeurs de la radio connaissent déjà l'art admirable sera le soliste au concert de la Symphonie de Toronto, le mardi, 8 novembre. Radio-Canada diffusera ce concert de 9 h. 30 à 10 h. 30 du soir.

Jan Peerce a déjà chanté sous la direction de Toscanini. C'est l'un des interprètes les plus consciencieux des oeuvres wagnériennes. Au concert de mardi, il chantera l'Air du Concours, des Maîtres-Chanteurs, de Wagner.

L'orchestre exécutera, sous la baguette de sir Ernest MacMillan, la Symphonie no 2, en ré majeur, de Sibelius.

M. Jean Belland, violoncelliste, aux studios de C.B.F.

M. Jean Belland, violoncelliste, donnera un récital aux studios de CBF de Radio-Canada, le mardi, 8, à 11 h. 15 du soir. Il jouera tout d'abord la 2e Suite, en ré, de Caix de Hervelois dont les mouvements sont: I. Grave. II. Allegro. III. Menuet et IV. La Napolitaine. Il jouera ensuite Romance, de Schumann et l'Andalouse, de Popper.

Mercredi, 9 novembre

Radio-Canada

La psychologie et l'enfant

Les causeries de l'abbé Irénée Lussier à Radio-Canada

Les causeries de l'abbé Irénée Lussier sur "la psychologie et l'enfant", à Radio-Canada, sont, suivant le mot d'un éducateur, "l'une des plus remarquables initiatives de la T.S.F., dans le domaine des études scientifiques et sociales".

L'abbé Lussier donne sa causerie le mercredi, à 5 h. 30 de l'après-midi. Les postes de Radio-Canada dans la province en font le relais.

"Condamnera-t-on cette fillette?"

"Fémina" à Radio-Canada

"Fémina", que dirige Madame Pierre Casgrain, aux studios de CBF pour l'auditoire de Radio-Canada, présentera le mercredi, 9, un autre sketch de Florence-F. Martel, intitulé "Faut-il condamner cette fillette?"

Il y aura, en plus, les actualités féminines par Mme Casgrain et un concert.

Cette émission passe à 8 h. 30 du soir, le mercredi.

Les Joyaux de la Scène Lyrique

L'engagement de Kenneth Sakos — Les compositeurs italiens

L'émission par Radio-Canada, le mercredi, 9, des Joyaux de la Scène Lyrique, sera consacrée aux compositeurs italiens. Giuseppe Agostini sera au pupitre de chef d'orchestre.

Le soliste sera Kenneth Sakos, chanteur d'origine grecque qui a obtenu à l'opéra tant en Europe qu'aux Etats-Unis de remarquables succès. Sakos fit ses études à Athènes, devint chef du secrétariat du Ministère des Communications, puis, en 1925, vint s'établir au Canada. Avant la vocation de la scène, il a renoncé à la carrière qu'il avait d'abord embrassée pour ne se consacrer qu'à l'étude du chant, ce qu'il fit avec feu Galloway, de Kitchener, et Corboni, de Toronto. En 1929, il se rendit en Italie où il fit ses débuts à la scène. Dès lors, sa carrière fut remarquablement heureuse.

Mme Caro Lamoureux, soprano, a été également engagée pour ce concert.

Voici le programme: Ouverture de l'opéra "La Gazza Ladra" (Rossinini) l'orchestre; "Une furtiva lagrima", de "L'Elisir d'Amore" (Donizetti) Kenneth Sakos, ténor; Caro Nome, de "Rigoletto" (Verdi) Madame Caro Lamoureux, soprano; Prélude, de "La Traviata" (Verdi); Intermezzo, de "Cavalleria Rusticana" (Mascagni) l'orchestre; Sur la mer calmée, de "Madame Butterfly" (Puccini) Madame Caro Lamoureux, soprano; Come un bel di, de l'opéra "André Chénier" (Giordano) Kenneth Sakos, ténor; Tu Qui Santuzza, de "Cavalleria Rusticana" (Mascagni) Madame Lamoureux et Kenneth Sakos; Ouverture de l'opéra "Les Vêpres Siciliennes" (Verdi) l'orchestre.

Discours du premier ministre Chamberlain

Le poste CFCF transmettra, le mercredi soir, 9 novembre, à 4 h. 19 p.m., un discours du premier ministre Chamberlain, d'Angleterre.

Sommaire

(Les lettres NBC, à la suite des émissions, signifient: National Broadcasting Company (réseau américain); les lettres CBS (ou WABC) signifient: Columbia Broadcasting System (réseau américain).

MARDI, 8 NOVEMBRE

CBF — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 La chronique parlée sur les programmes de la soirée et intermède musical.
5.15 The Gloom Chasers.
5.30 Récital de chant, disques.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Le réveil rural. Conférencière, Mlle Marie Lefranc.
6.15 Chansonnettes françaises.
6.30 Heure — Radio-journal.
6.40 Aujourd'hui dans le domaine des sports. Causerie de R. Beaudry.
6.45 Mélodies du soir.
7.00 La Pension Velder, sketch de M. R. Choquette.
7.15 Les aventures de Robin des Bois.
7.30 Heure — Les pianistes Russel et Gullaroff.
7.45 Vivian della Chiesa, soprano.
8.00 Ensemble instrumental, sous la dir. de P. Marchand.
8.30 Orch. Gould.
9.00 Heure — Spotlight Parade, programme varié.
9.30 Orch. symphonique de Toronto, sous la dir. de sir Ernest MacMillan.
10.30 Sombrero.
10.45 Orch. Romanelli.
11.00 Heure — Radio-journal.
11.15 Récital: Jean Belland, violoncelliste.
11.30 Orch. Lyman.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.30 Evénements sociaux.
4.45 CKAC ce soir.
5.00 Music for fun.
5.30 Variétés musicales.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles.
6.05 Pianologue.
6.10 Saynete.
6.15 Extraits d'opérettes.
6.30 Chansonnettes.
6.45 Nouvelles de chez nous.
7.00 Le club sportif.
7.15 Light up and listen.
7.30 La dame de coeur.
7.45 Les actualités françaises.
8.00 Big Town.
8.30 Al Jolson show.
9.00 Chansons en choeur.
9.30 Les amours de Ti-Jos.
10.00 Jean Clément.
10.15 Radio-journal.
10.25 Jean Forget au piano.
10.30 Maxine Sullivan, chansons.
10.45 Orch. Irwin.
11.00 Allo, allo, les sports.
11.10 Pianologue.
11.15 Orchestres.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6005 kilocycles

1.00 Matinee-Club.
4.45 Commentaires sur les nouvelles.
5.00 La bourse commentée.
6.45 Nouvelles-éclairs.
7.00 Le théâtre du Dr Lambert.
7.45 Revue du sport.
10.00 Jamboree.
11.00 Dernières nouvelles de sport Molson.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

4.00 Swinging strings.
5.00 Radio-spécial.
6.00 Heure et sommaire.
6.05 Méli-mélo.
6.30 Heure — Radio-annuaire.
7.30 Jacqueline Bernard et ses chansons.
7.45 Le courrier de Diogène.
8.00 Théâtre pour tous.
8.30 Studio.
9.00 Revue bleu et or.
9.30 Orchestre.
10.00 Causerie de M. l'abbé Paquette en faveur de l'Institution des Sourdes-Muettes.
10.05 Gilbert Hill, pianiste.
10.30 Orchestre — Heure.

CBF — 329.7 mètres — 910 kilocycles

MERCREDI, 9 NOVEMBRE 1938

8.00 A communiquer du studio.
9.05 The Breakfast Club, avec Don McNeill. NBC.
10.00 Vie de famille. Sketch.
12.15 A communiquer du studio.
12.00 Au jour le jour.
12.15 The Kidoodlers.
12.30 Radio-journal.
12.35 A communiquer du studio.
12.45 T.R.C. — Liniment Minard.
1.00 La chanson française.
1.30 Gordon Calder, ténor.
1.45 Judy et Lanny, chanteurs.
2.00 A communiquer du studio.
2.30 Valses populaires. NBC.
3.00 Swingtime Trio.
3.15 L'orchestre de Maurice Spitalny.
3.45 Concert. Disques.
4.55 Causerie sur la journée du coquelicot.
5.00 La chronique parlée sur les programmes de la soirée et intermède musical.
5.15 Chansonnettes françaises.
5.30 Causerie sur la psychologie par M. l'abbé Irénée Lussier.
5.45 Cotes de la Bourse de Montréal.
6.00 Le Réveil rural. Conférencier, le Dr E. Lalande.
6.15 Chansonnettes françaises.
6.30 L'heure exacte.
6.30 Radio-journal.
6.40 Aujourd'hui dans le domaine des sports. Causerie de M. Roland Beaudry.
6.45 Hommage de l'Allemagne au Canada.
7.00 La Pension Velder. Sketch de M. Robert Choquette.
7.15 Rions ensemble.
7.30 L'heure exacte.
7.30 Les pianistes Turner et Marson.
7.45 Trio instrumental sous la direction d'Al Gilbert.
8.00 Dans ma tasse de thé.
8.30 Fémina, sous la dir. de Mme Pierre Casgrain.
9.00 L'heure exacte.
9.00 L'Heure de la Romance.
9.30 L'orchestre de Parcy Faith.
10.00 Les Joyaux de la Scène Lyrique. Caro Lamoureux, soprano; Kenneth Sakos, ténor, et l'orch. sous la dir. de Guiseppe Agostini.
11.00 L'heure exacte.
11.00 Radio-journal.
11.15 Roberto Wood, baryton.
11.30 L'orchestre de Lloyd Huntley.
12.00 Fin des émissions.

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles

8.00 L'orch. d'Omar Herth. NBC.
8.15 Gene et Glenn, chanteurs. NBC.
8.30 Musical Tête à Tête. NBC.
8.45 The Radio Rubes. NBC.
9.00 Intermède musical.
9.05 Jerry Sears et son orchestre: Dorothy Rochelle, chanteuse. NBC.
9.30 Happy Jack, chanteur. NBC.
9.45 Conseils aux ménagères. NBC.
10.00 A communiquer du studio.
12.00 Ernest Coulton, baryton.
12.15 A communiquer du studio.
12.30 Radio-journal en anglais.
12.35 A communiquer du studio.
12.45 "3 — Capsules" — Liniment Minard.
1.00 The Happy Gang.
1.15 The Zonta Club International.
1.30 Gordon Calder, ténor.
1.45 A communiquer du studio.
2.00 Relais de Londres.
3.00 The Story of Mary Marlin. Sketch.
3.15 Ma Perkins. Sketch.
3.30 Pepper Young's Family. Sketch.
3.45 The Guiding Light. Sketch.
4.00 Disques phonographiques.
4.19 Causerie en anglais, de M. Neville Chamberlain, premier ministre de la Grande-Bretagne.
4.50 Youth and Peace. Causerie en anglais. Relais de Winnipeg.
5.00 Radio-journal, en anglais, et la chronique parlée sur les programmes de la soirée.
5.15 Dick Tracy.
5.30 Le voyage magique. Pour les enfants. En anglais.
5.45 Cotes de la Bourse de Montréal.
6.00 L'heure exacte.
6.00 Causerie, en anglais, de M. Stephen Cartwright.
6.15 Intermède musical.
6.20 Causerie, en anglais, sur la journée du coquelicot.
6.30 Causerie sur les sports par M. Reginald Grant.
6.45 Father and Son.
7.00 Amos 'n' Andy.
7.15 A communiquer du studio.
7.30 L'heure exacte.
7.30 Les pianistes, Turner et Marson.
7.45 Under the Big Top. Causerie en anglais, de M. Jock Rogers.
8.00 One Man's Family. Sketch.
8.30 Choeur Lunenberg, sous la diction de Doric Baker.
9.00 L'heure exacte.
9.00 Ventures in Citizenship. The Jewish Contribution.
9.30 L'orchestre de Percy Faith.
10.00 Les Joyaux de la Scène Lyrique. Caro Lamoureux, soprano, et Kenneth Sakos, ténor; orchestre sous la direction de Giuseppe Agostini.
11.00 L'heure exacte.
11.00 Radio-journal en anglais.
11.15 Roberto Wood, baryton.
11.30 Building of Canada. Sketch.

CKAC — 411 mtères — 730 kilocycles

12.00 Fin des émissions.
7.00 Mélodies rythmées.
7.10 Sommaire.
7.15 Pot-pourri matinal.
8.00 La parade du matin.
9.00 Chansons françaises.
9.25 Nouvelles.
9.30 Bonjour Madame.
9.45 Bonjour Madame.
10.00 Valses.
10.15 Chansonnettes.
10.30 L'heure récréative.
10.45 L'heure ensoleillée.
11.00 Sonia, ses mélodies au piano.
11.15 Le vieux maître d'école.
11.30 Big Sister.
11.45 La parade des mélodies.
12.00 La boîte à surprise.
12.30 La province en progrès.
1.00 Cours de bourse.
1.15 Nouvelles.
1.20 Succès musicaux.
1.30 Le monde féminin.
2.00 A travers les disques.
2.15 La rue principale.
2.30 A choisir.
3.00 Time out for dancing. CBS.
3.30 Nita D'Arcy.
3.45 Les soeurs Lebrun. CBS.
4.00 At the music counter. CBS.
4.15 Columbia Concert Hall. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC ce soir.
5.00 Succès musicaux français.
5.30 The Castillians. CBS.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles press-radio. CBS.
6.05 Pianologue.
6.10 Saynète.
6.15 Le Don Juan de la chanson.
6.30 L'heure de la gaieté.
6.45 Les nouvelles de chez nous.
7.00 L'heure exquise.
7.15 Light up & Listen Club.
7.30 A l'auberge de la bonne histoire.
7.45 Nos artistes canadiens.
7.45 Nos artistes canadiens.
8.00 Les montagnards laurentiens.
8.30 Radio-mélomanie.
9.00 Le train de plaisir.
9.30 Ceux qu'on aime.
10.00 Ray Irwin et orch.
10.15 Radio-journal.
10.25 Jean Forget à l'orgue et au piano.
10.30 Lloyd Huntley et orch.
11.00 Allo, allo, les sports!
11.10 Pianologue.
11.15 Count Basie et orch. CBS.
11.30 Vincent Lopez et orch. CBS.
12.00 min. Dick Barrie et orch. CBS.
12.30 Gene Krupa et orch. CBS.
1.00 L'heure — Fin des émissions.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6005 kilocycles

1.00 The Master Singers.
2.30 Valses famorites. NBC.
3.45 Entre les appui-livres. NBC.
4.00 Matinee-Club. NBC.
4.19 Discours par le premier ministre Chamberlain. NBC.
6.00 La bourse commentée.
6.15 Musique.
6.45 Nouvelles-éclairs.
8.30 Studio.
9.30 Festival de musique. NBC.
10.30 Le ménestrel de NBC.
11.00 Dernières nouvelles de sport Molson.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

7.55 Sommaire.
8.00 L'heure précise.
8.00 Réveille-matin musical.
9.00 Chansons françaises.
9.30 Matinee melodies.
9.45 L'orch. Ed. Fitzpatrick.
10.00 Variétés.
10.35 Variétés instrumentales.
11.15 Chansonnettes.
11.30 L'orch. de concert Ferdinand Strack.
12.00 L'heure féminine.
12.30 Geo. Mercier.
12.45 L'heure féminine.
12.30 Geo. Mercier.
12.45 L'heure féminine.
1.15 Radio-journal.
1.20 L'heure féminine.
2.00 L'heure Financial Loan Bureau Ltd.
2.01 Concert Masters.
2.30 Half & Half.
3.00 Opéra.
4.00 The Oklahoma outlaws.
4.15 Carol Lee.
5.00 Radio-spécial.
6.00 L'heure précise et sommaire.
6.05 Méli mélo.
6.30 L'heure précise.
6.31 Radio-annuaire.
7.30 Les aventures de deux célibataires.
7.45 Le créateur de la chanson française.
8.00 A la brunante.
8.30 Orchestre.
9.00 Studio.
9.15 Rosaire Beauchamp, baryton.
9.30 Orchestre.
10.00 Hortense Lord, pianiste.
10.30 Orchestre.
11.00 L'heure Financial Loan Bureau Ltd. Fin de l'émission.

LONGUEURS D'ONDES

	Mètres	Kiloc.
CBM	286.	1050
CBF	329.7	910
CKAC	411.	730
CFCF	500.	600
CFCX	49.96	6005
CHLP	266.	1120
CNRC	465.	645
CHNC	312.	960
CRCS	200.	1300
CKCV	222.	1310
WABC	348.6	860
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790
WTIC	282.8	1060
WLWL	272.6	1100

POSTES DE RADIO-CANADA

RESEAU DE L'EST

Station	Ville	Kiloc.
CBF	Montréal (français)	910
CBM	Montréal, P.Q.	1050
CBV	Québec (français)	950
CRCO	Ottawa, Ont.	930
CBJ	Chicoutimi (français)	1120
CHNC	New-Carlisle (français)	960
CRCT	Toronto, Ont.	840
CKCW	Moncton, N.-B.	1370
CFBN	Fredericton, N.-B.	550
CJBR	Rimouski (français)	1030
CKCH	Hull, P.Q. (français)	1210
CHSJ	Saint-Jean, N.-B.	1120
CJCB	Sydney, N.-E.	1240
CHNS	Halifax, N.-E.	930
CFCY	Charlottetown, I.-P.-E.	630

RESEAU DE L'OUEST

Station	Ville	Kiloc.
CRCW	Windsor, Ont.	600
CKSO	Sudbury, Ont.	780
CKPR	Fort-William, Ont.	730
CKY	Winnipeg, Man.	910
CKCK	Regina, Sask.	1010
CFQC	Saskatoon, Sask.	840
CFCA	Edmonton, Alta.	930
CJCA	Edmonton, Alta.	780
CJOC	Lethbridge, Alta.	950
CRCV	Vancouver, Colombie	1100

N. B. — Les stations énumérées ci-dessus ne sont pas toutes des stations de l'Etat mais transmettent toutes régulièrement et à des heures déterminées les émissions de Radio-Canada.

RADIO-SALAMANQUE

A L'AMERIQUE DU NORD

Station Salamanque 28.92 mètres

10.375.44 kilocycles

(Heure de l'Est: 9 h. à 9 h. 45 p.m.)

Pour ceux qui désirent des nouvelles de source nationaliste, l'émission officielle de Radio-Salamanque donne tous les jours, de 9 h. à 9 h. 45, heure de l'Est une transmission spéciale pour l'Amérique du Nord. L'émission se donne en espagnol et en anglais.

Le concours de musique de Québec

L'exécutif du Festival-Concours de musique du Québec annonce que les compagnies de chemins de fer *C.P.R.* et *C.N.R.* ont accordé un taux spéciaux d'un passage et quart aller-retour pour les groupes de 24 concurrents et pour chaque concurrent venant participer au Festival à Montréal. Sur présentation aux différentes gares d'un certificat d'identité qu'on doit se procurer au secrétariat du Festival, 1265, rue Stanley, les concurrents de toute la province de Québec et de l'est de l'Ontario à partir de Hamilton, Toronto et Sudbury, auront droit à ce taux. Pour les groupes de 25 concurrents et plus, aucun certificat d'identité n'est nécessaire; cependant, on peut voyager au taux ordinaire des groupes qui est d'un passage et un dixième aller et retour.

Tous les concurrents prenant part au Festival sont priés de remarquer que le règlement 8 doit se lire comme suit: "Aucune limite d'âge n'est spécifiée, cependant, les lauréats des classes de musique et de diction ne pourront concourir dans cette même classe au cours d'un prochain Festival, excepté dans les cas où les concurrents ont atteint la plus haute classe dans la section mentionnée". Classe 102 doit aussi se lire comme suit: Prélude et Fugue Mi majeur, no 9, volume 2.

Suivant un changement de procédé au prochain Festival, on fera bien de remarquer que sur réception de la formule et du droit d'inscription au secrétarial du Festival, des cartes d'admission ainsi conçues seront envoyées aux concurrents: "Cette carte est votre reçu pour le droit d'inscription ainsi que votre carte d'admission au concours. Veuillez la conserver et la présenter à la porte. Vous trouverez les renseignements pour l'heure, le lieu et la date de votre concours inscrits dans le programme officiel."

Le comité du Festival concours de musique du Québec a appris que des personnes non autorisées demandent des souscriptions en son nom. Le comité prévient le public que durant sa campagne de souscription des membres associés qui commencera en novembre, toute personne qui collabore au Festival sera porteuse d'une carte d'identité signée par la secrétaire. Aucune demande de contribution ne sera faite à domicile sans avis préalable.

Concours de photos des "Auberges de la jeunesse"

L'*Association des auberges de la Jeunesse tiendra* à la Palestre Nationale, mercredi le 9 novembre à 8 h. 30, un concours de photographies.

Tous les membres qui ont pris des photographies lors de leur séjour aux auberges sont admis à participer au concours-amateur de photos de l'Auberge de la jeunesse au lac Mercier.

Ceux qui n'ont pas eu l'occasion de photographier sont les bienvenus à la soirée du concours et nous les prions d'être présents; ça vaudra la peine. Tous les genres de sujets sont acceptés.

Les prix sont très attrayants et très pratiques.

Il y aura une courte et intéressante causerie sur la manière de photographier par un des juges, M. Emile Vaillancourt. Il y aura des invités d'honneur. M. Bertrand B. Tremblay, vice-président et organisateur du concours de photos, anticipe un réel succès; toutes communications pourront lui être adressées. (Comm.)

Cinéma et Télévision

Nouvelles et commentaires

Au Cinéma de Paris

"Adrienne Lecouvreur"

Grâce au talent des interprètes choisis, Marcel l'Herbier, le réalisateur d'Adrienne Lecouvreur, a réussi avec un rare bonheur la biographie filmée de la grande tragédienne, qui eut de si éclatants succès au début du dix-huitième siècle.

Deux aspects de la vie de cette illustre pensionnaire de la Comédie-Française ont été mis en relief, les plus importants sans doute aussi; sa réussite au théâtre et son amour sincère et profond pour le brillant militaire Maurice De Saxe.

Yvonne Printemps, que d'aucuns sont allés applaudir à Montréal même, il y a quelques années, incarne, dirions-nous, avec une sorte de ferveur le rôle titre. Son jeu seul vaut la peine que l'on se déplace et qu'on aille voir Adrienne Lecouvreur. Pierre Fresnay en Maurice de Saxe lui donne la réplique d'une façon superbe. D'abondantes scènes de théâtre, l'atmosphère de l'époque brillamment ressuscitée, la richesse inouïe des décors et des costumes font de ce film un des plus beaux, sinon le meilleur à date, cette saison. Yvonne Printemps voulait depuis longtemps jouer le rôle d'Adrienne Lecouvreur; elle disait qu'en ce faisant elle atteindrait à l'apogée de sa carrière. Qu'on aille en juger par soi-même. Si l'on n'en peut juger, par défaut de points de comparaison, avec ses rôles antérieurs, on sera tout de même ravi de cette souplesse, de cet équilibre étonnant dans toutes les expressions, du sens aigu des nuances que possède l'ancienne partenaire de Sacha Guitry.

* * *

En plus de ce film qui tranche indiscutablement par sa qualité, son fini, sur la production courante, le Cinéma de Paris offre à ses habitués un film d'une formule assez nouvelle et qui plaira à coup sûr aux amateurs de belle poésie et de belles images. C'est une illustration d'un des plus beaux poèmes de Victor Hugo: Les pauvres gens. *Un diseur impeccable récite les beaux alexandrins tandis que, devant nos yeux charmés, les phrases se concrétisent sur l'écran. C'est un poème de la mer. On y exprime la vie simple des pêcheurs, les angoisses de leurs femmes quand ils sont au large, leur bon coeur qui leur fait adopter parfois ceux que la "gueuse" a fait orphelins. L'effet est tout simplement délicieux; nous souhaitons voir encore ce genre de film. Les cinéastes ont là une veine superbe à exploiter. Animer les grands poèmes, les grandes oeuvres littéraires à l'écran pourra inspirer leur imagination et Dieu sait s'ils en ont, et de bonne qualité quand ils le veulent.*

* * *

Mentionnons en outre le documentaire très captivant de la traversée de l'Atlantique effectuée sur un petit navire à moteur par Marie-Marin. On vit avec ce hardi navigateur les principales phases de sa sensationnelle traversée. Par temps calme, par gros temps, dans la brume, sous le soleil. Et entre temps il nous explique le côté technique de son entreprise. En plus de voir le large, la grande mer, on y apprend que pour réussir seul et en semblables conditions une traversée de l'Atlantique, il faut un courage certain, des connaissances assez étendues et de la résistance physique plein les muscles. Ce n'est pas à la portée de tous.

M. H.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et texte enregistrés — Tous droits réservés, Ottawa 1937)

Premières

"Cinéma de Paris"

ADRIENNE LECOUVREUR — Drame. Auteur: Madame Simone. Réalisateur: Marcel L'Herbier. Interprètes: Pierre Fresnay, Yvonne Printemps, Junie Astor, André Lefaur, Pierre Larquey, Jean Worms. Production U.F.A. 1938. Durée actuelle: 1 h. 17. Pour adultes.

SCENARIO — Maurice de Saxe rêve d'une couronne en Courlande. Un soir à la Comédie Française, il voit jouer Adrienne Lecouvreur et devient amoureux d'elle, au grand dépit de la duchesse de Bouillon. Cependant Maurice de Saxe est appelé en Courlande où le peuple prend parti pour lui. Il lui faudrait des troupes pour vaincre ses adversaires. La duchesse de Bouillon empêche que ces troupes lui soient envoyées. Ainsi le comte de Saxe échoue et revient à Paris. La duchesse apprend que Maurice de Saxe aime toujours Adrienne. Furieuse, elle fera empoisonner sa rivale. Lorsque Maurice de Saxe rejoindra Adrienne celle-ci expirera dans ses bras.

"Saint-Denis"

L'ALIBI — Drame policier d'après l'oeuvre de M. Achard. Réalisateur: Pierre Chenal. Interprètes: Louis Jouvet, Jany Holt, Eric von Stroheim, Albert Préjean, Margot Lion. Production B. N. Films 1937. Durée: 1 h. 22. Pour adultes.

SCENARIO — L'astrologue Winckler qui fait un numéro de magie dans une boîte de nuit, tue un soir un de ses ennemis, Gordon. Winckler se forge un alibi en payant vingt mille francs une taxi-girl pour qu'elle affirme avoir passé avec lui la nuit du crime. Poussée par la misère, et ignorant qu'il s'agit d'un crime, Hélène accepte. Le commissaire Calas a vite découvert que Winckler est le coupable. Mais il n'y a pas de preuves. Pour les obtenir, il envoie André Laurent, un de ses subordonnés, rôder autour d'Hélène pour lui arracher un aveu. André se laisse prendre au charme d'Hélène et finit par l'aimer. Il voudrait abandonner le rôle odieux qu'il joue auprès de la jeune fille. Mais Calas tient bon et son plan réussit. Hélène avoue avoir menti. L'inspecteur tient le criminel et Laurent n'a plus qu'à se faire pardonner par Hélène.

ÇA, C'EST DU SPORT — Comédie burlesque. Auteur: René Pujol. Réalisateur: René Pujol. Interprètes: Pierre Larquey, Henri Garat, Suzanne Dehelley, Rellys, Marguerite Pierry, Jim Gérald. Production: Latina Films 1938. Durée: 1 h. 33. Pour adultes.

SCENARIO — Trapon, encaisseur de banque, aime Mme Lavator, mais celle-ci refuse de l'épouser avant d'avoir marié ses filles Anna et Ernestine respectivement fiancées à Henri et à Falloche. Or, ce dernier se voit écarté par Mme Lavator parce qu'il est sans le sou. Il s'entend alors avec Trapon qui prélève provisoirement 30,000 francs sur son encaisse. Mais Mme Lavator, non contente de les voir, les empoche contre reçu. Pour les récupérer, Trapon se voit obligé de cambrioler celle qu'il aime. Fort heureusement il fait, sur les entrefaites, héritage d'un magasin qu'il transforme en dancing, ce qui lui permet de donner du travail à tout le monde et de hâter la réalisation des trois mariages.

"Capitol"

ROOM SERVICE — Comédie avec les frères Marx comme vedettes. Durée intégrale: 75 minutes. Pour adultes.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS. — "L'Alibi", 12 h. 30, 3 h. 45; 6 h. 40; 9 h. 55. "Ça... C'est du Sport" à 1 h. 55; 5 h. 05; 8 h. 20.

CINEMA DE PARIS. — "Adrienne Lecouvreur", 12 h. 15, 2 h. 30, 5 h., 7 h. 25, 10 h.

CAPITOL — "Room Service" à 11 h. 12; 1 h. 58, 4 h. 44; 7 h. 30; 10 h. 16. "Missing Guest" à 10 h.; 12 h. 46; 3 h. 32; 6 h. 18; 9 h. 04.

PALACE. — "You Can't Take It With You" à 10 h. 46, 1 h. 24, 4 h. 12, 6 h. 40, 9 h. 18.

PRINCESS — "Torchy Blane in Panama" à 10 h.; 12 h. 43; 3 h. 26; 6 h. 09; 8 h. 52. "Four's A Crowd" à 11 h. 04; 1 h. 47; 4 h. 30; 7 h. 13; 9 h. 56.

THE MISSING GUEST — Film d'aventures. Interprètes: Paul Kelly, Constance Moore, William Lundigan. Durée intégrale, 65 minutes. Pour tous.

"Orpheum"

YOUTH TAKES A FLING — Comédie. Vedettes: Andrea Leeds, Joel McCrea. Pour adultes.

THE LADY IN THE MORGUE — Comédie. Interprètes: Preston Foster, Frank Jenks, Patricia Ellis. Pour adultes.

"Palace"

YOU CAN'T TAKE IT WITH YOU — Comédie. Interprètes: Lionel Barrymore, Edward Arnold, Jean Arthur, James Stewart, Mischa Auer. Pour adultes.

"Princess"

FOUR'S A CROWD — Comédie. Interprètes: Errol Flynn, Olivia de Havilland, Rosalind Russell, Patric Knowles, Walter Connolly, Hugh Herbert, Frankin Pangborn, Melville Cooper. Pour tous.

TORCHY BLANE. — Mélodrame. Interprètes: Lola Lane, Paul Kelly. Film d'action. Durée intégrale: 60 minutes. Pour tous.

Reprises

"Arcade"

DOUBLE CRIME SUR LA LIGNE MAGINOT — Aventure policière tournée dans le décor de la ligne de défense française. Pour tous.

"Beaubien"

NOSTALGIE — Drame. Interprètes: Harry Baur, Jeanine Crispin, Georges Rigaud, Charles Deschamps, Gina Manès. Pour adultes.

LE JARDIN D'ALLAH — Drame. Film en couleurs. Vedettes: Charles Boyer, Marlene Dietricth. Pour adultes.

"Cartier"

L'OCCIDENT — Drame. Interprètes: Charles Vanel, José Noguero, Rama-Tahé, Hélène Robert, Le Vigan, Raymond Cordy. Pour adultes.

M. BRELOQUE A DISPARU — Comédie. Auteur: Guitton. Réalisateur: Robert Péguy. Interprètes: Lucien Baroux, Gabrielle Dorziat, Marcel Simon, Brochard, Junie Astor. Production: Films B. A. P. 1938. Pour tous.

"Dominion"

FORFAITURE — Drame. Auteur: Natanson. Réalisateur: Marcel L'Herbier. Interprètes: Victor Francen, Sessue Hayakawa, Lise Delamare, Jouvet, Gridoux. Pour public averti.

AU SOLEIL DE MARSEILLE — Comédie. Auteur: Bussy. Réalisateur: Pierre Ducis. Interprètes: Henri Garat, Charpin, Germaine Sablon, Festerat, Charles Lemontier, Mireille Ponsart. Pour adultes.

Lord Nelson

BOISSIERE — Drame. Vedettes: Spinelly, Pierre Renoir, Suzanne Desprès. Pour adultes.

TAMARA LA COMPLAISANTE — Drame. auteur: Félix Gandéra. Réalisateur: Félix Gandéra. Interprètes: Victor Francen, Vera Korène, Régine Poncet, Colette Darfeuil, J.-M. Laurent, Lucas Gridoux. Production Talac 1937. Pour adultes.

Maisonneuve"

HERCULE — Comédie satirique. Auteur: Carlo Rim. Réalisateur: Esway. Interprètes: Fernandel, Gaby Morlay, J. Berry, Pierre Brasseur, Tissier, Deschamps, Nane Germon. Producteur: Pathé Consortium 1938. Durée: 1 h. 41. Pour tous.

LA GLU — Drame. Auteur: Jean Choux d'après l'oeuvre de J. Richepin. Réalisateur: Jean Choux. Interprètes: Marie Bell, Gilbert Gil, Marcelle Géniat, Odette Joyeux, André Lefaur, Jacques Baumer. Durée, 1 h. 17. Pour adultes.

"Plaza"

LA BATAILLE SILENCIEUSE — Drame d'aventure. Auteur: Jean Bommart. Réalisateur: Pierre Billon. Interprètes: Pierre Fresnay, Michel Simon, Alerme, Kate de Nagy, Sergeol, Renée Corciade, Abel Tarride, Ferny. Production 1937. Durée actuelle: 1 h. 40. Pour tous.

LA CHASTE SUZANNE — Opérette. Auteurs: André Mars et Maurice Desvallières. Réalisateur: André Berthomieu. Interprètes: Meg Lemonnier, Raimu, Henry Garat, Blanchette Brunov, Charles Deschamps, Gildès, Temerson. Production: Kurt Bernhardt-Tuscherer. Durée: 1 h. 12. Pour adultes.

"Rex"

J'ACCUSE — Drame social. Auteur: Abel Gance. Interprètes: Victor Francen, Line Noro, Renée Devillers, Jean Max, les Gueules Cassées. Film dirigé contre la guerre et ses malheurs. Production: Forrester Parant 1938. Durée: 2 h. 30. Pour tous.

LES CONQUETES DE CESAR — Comédie. Auteur: Max Régnier. Réalisateur, Léo Joannon. Interprètes: Max Régnier, Jim Gérald, Christiane Delyne, Oléo, Madeleine Guitty, Marcel Lemarchand. Durée: 40 minutes. Pour tous.

"Stella"

FEMMES — Drame. D'après l'oeuvre de M. Mozowicz. Réalisateur: Bernard Roland. Interprètes: J. Andrewska, Jeanne Boitel, Henri Rollan. Production: Spardice 1937. Durée: 1 h. 14. Pour adultes.

LES DEGOURDIS DE LA 11è — Comédie-vaudeville. Interprètes: Fernandel, André Lefaur, Ginette Leclerc, Pauline Carton. Pour adultes.

LES VARIETES LYRIQUES
présentent
La
Tulipe Noire
Opérette en 3 actes et 9 tableaux de TIARKO RICHEPIN
Monument National
Les 24, 25, 26 et 27 nov.
Prix: 75c, $1, $1.15, $1.40
Tél. LAncaster 3053 et 4418
Direction: DAUNAIS-GOULET

Loisirs-chant

"Choeur de France" que dirige M. José Delaquerrière, prépare une audition populaire au cours de laquelle les quelque deux cents jeunes gens et jeunes filles qui forment cette chorale renommée se feront valoir.

Mardi soir, 8 novembre, le cours est réservé aux jeunes gens. Il aura lieu aux quartiers de "Loisirs", 1037, rue St-Denis. Mercredi soir, 9 novembre aura lieu, au même endroit, le cours mixte, tandis que le cours réservé aux jeunes filles est fixé, comme à l'ordinaire, à vendredi soir, 11 novembre.

Association chorale Sainte-Bernadette

Voici le résultat des premières élections de l'Association chorale de Ste-Bernadette:

M. le curé Germain Houle, O.M.I., élu aumônier, MM. René Dubor, président; Roland Deschaines, vice-président, Armand Cardinal, sec.-trés.; P. Pratt, bibliothécaire; M. Millar, commissaire-ordonnateur.

Le maître de chapelle est M. Origène Denis, son assistant, M. Gérard Lebeau, et M. Geo.-Armand Robert, organiste.

Bien que cette chorale ne soit qu'à ses débuts, elle est déjà bien organisée, comptant au delà de trente membres, et est actuellement en pleine activité pour préparre le programme qu'elle doit donner à l'ouverture officielle de l'église paroissiale, qui aura lieu le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre Dame (est), Montréal.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

I.C.
M. LABRECQUE — I.C.
M. CAILLOUX — I.C.
G. J. PAPINEAU — I.C.
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGÉNIEURS-CONSEILS
LES INGÉNIEURS ASSOCIÉS LIMITÉE
10 OUEST, RUE ST-JACQUES - MONTRÉAL
PLATEAU 3451-3452 — ÉDIFICE THÉMIS

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, de Billy, Prévost et Home
80 rue St-Pierre
Téléphone: 2-4778* - Québec

André Martin
AVOCAT
Suite 101, 266 ouest, rue St-Jacques
Tél. HArbour 6780
10-11-38

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS aux INVENTEURS
sur DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 STE CATHERINE EST MONTRÉAL

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1255 rue Université, Montréal

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1255 rue Université, Montréal

COMPTABLES

Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.
84, Notre-Dame ouest - LA. 2417

Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.
Licencié en sciences comptables
Comptable agréé — Chartered Accountant
Spécialiste en Impôt sur le Revenu
59, rue St-Jacques HArbour 3635 MONTREAL
159, rue Alexandre TROIS-RIVIERES

COMPTABLES

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

Léon-A. Hurtubise
C.P.A.
Comptable public licencié
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HArbour 1553

LaRUE & TRUDEL
Comptables Agréés—Chartered Accountants
J.-Arthur LaRue, C.A. — Maurice Chartré, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A. — Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. — Jacques LaRue, C.A.
Lionel Roussin, C.A. — Lucien-P. Bélair, C.A.
Dollard Huot, C.A. — Paul-E. Brunet, C.A.
R.-A. Rondeau, C.A. — René Barrière, C.A.
Montréal — Québec

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES
Underwood, Remington Royal
Réguliers et portatifs
Calculateurs et Duplicateurs — Service et accessoires.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue Bleury BE. 2318

See TWITE for TYPEWRITERS
Machines à additionner, calculateurs, toutes marques, neufs ou reconstruits
[Venez choisir à même notre assortiment]
Typewriter & Appliance Co. Ltd.
E. D. TWITE, gérant général
750, RUE ST-PIERRE LA. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
LAnc. 2264

IMPORTATEURS

J.-A. BERNIER - Fondée en 1892
C. X. Tranchemontagne Cie
IMPORTATEURS
Tissus et toiles pour communautés religieuses.
459, St-Sulpice - Tél. LA. 1344

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

Spécialités: HArbour 5544
EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis Montréal

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

Directrice: Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

LE ROMAN D'UNE PETITE PATRIOTE

1837! Après le succès inespéré des Patriotes, à Saint-Denis, ils étaient écrasés à Saint-Charles, et les Anglais, furieux et humiliés de leur première défaite, se vengeaient en pillant et en incendiant le village et des fermes de la campagne.

Ils poursuivaient les rebelles et la terreur régnait dans la belle vallée du Richelieu: il n'y avait, dans les maisons des rangs, que les vieillards, les femmes et les enfants, qui tremblaient pour leurs hommes. Ceux-ci se groupaient, s'organisaient et se cachaient si bien qu'ils étaient insaisissables comme des fantômes, et ils avaient un vrai plaisir à se moquer des soldats anglais.

Le père et la mère Landru partirent en voiture, un matin, pour aller au village essayer d'avoir des nouvelles de leurs deux fils.

Elisabeth resta seule à la maison. Vers la fin de l'après-midi, elle se disposait à préparer le souper; occupée à refaire le feu, elle se redressa brusquement en entendant des pas précipités sur le perron. La porte fut ouverte et une voix haletante supplia:

— Sauvez-moi! Cachez-moi! Ils sont là, tout près!

Effrayée, peu s'en fallut qu'elle ne s'enfuit par l'autre porte en criant elle-même au secours.

Mais un geste de détresse de l'inconnu l'arrêta et, à la clarté indécise du crépuscule, elle examina le fugitif: un jeune homme d'une vingtaine d'années, qui paraissait épuisé.

— Entrez et fermez la porte. Qui êtes-vous?

— Un Patriote, et les Anglais me cherchent. Savez-vous qu'ils me tueront s'ils me prennent? Et ils ne sont pas loin!...

L'instinct est prompt à certains moments et le plan d'Elisabeth fut fait en un clin d'oeil.

— Vite! suivez-moi.

Elle ouvrit une petite porte au fond d'un placard et le conduisit à travers l'obscurité dans un cellier étroit et long au bout duquel était creusée une citerne depuis longtemps hors d'usage et devenue invisible sous un pressoir et un tonneau vide.

— Descendez là, mettez-vous dans un coin et ne bougez pas sans que je vous prévienne.

Ayant péniblement replacé le pressoir et le tonneau, Elisabeth revint à la cuisine où elle attisait le feu après avoir mis le couvert, quand la porte s'ouvrit avec fracas et trois soldats en franchirent le seuil.

— Où est-il, l'homme? Il est entré ici, réponds! dit rudement le sergent en mauvais français.

— Je ne sais pas, moi, je n'ai vu personne.

— Prends garde de mentir, la petite. Nous allons bien voir s'il est ici... donne de la lumière.

Très calme, la jeune fille alluma un fanal.

Le soldat l'examinait:

— Tu es seule ici? où sont tes parents?

— Au village. Je les attends d'une minute à l'autre.

L'un des soldats fut placé en sentinelle à la porte, les deux autres suivirent Elisabeth qui tenait haut la lanterne.

Ils visitèrent la maison, les chambres et le grenier, ils ouvrirent les placards et les armoires, ils retournèrent les lits de plumes et les paillasses.

Puis ils passèrent à l'écurie. Le cheval était sorti avec les maîtres, les deux vaches y ruminaient. Ils virent un coffre, ils l'ouvrirent et y trouvèrent de l'avoine... décidément leur proie leur échappait...

Le soldat dit brutalement à l'enfant,

— Pourtant il n'a pas pu aller ailleurs... il est ici! Pas de tromperie ou tu t'en repentiras!

— Il n'y a personne que moi, ici! répondit-elle énergiquement.

Ils montèrent par l'échelle dans le fenil et lardèrent le foin de la pointe de leurs épées. Ils visitèrent les hangars et se rendirent au jardin.

— Tiens! qu'est-ce que cette petite bâtisse au bout de la maison?

— C'est le cellier, je vais vous y conduire.

A ce moment parut dans la cour la voiture du père qui sauta à terre tout inquiet et reçut l'explication de la présence des soldats.

— Je vous y conduirai, moi, au cellier. C'est fou de chercher votre homme ici!

Une à une, les futailles à cidre, vides ou pleines, furent déplacées. Ils s'arrêtèrent enfin devant le pressoir.

— Il y a, au-dessous, une ancienne citerne qui ne sert plus, dit le père. Regardez-y, si vous voulez, quoique ce soit bien inutile!

La pauvre Elisabeth se sentait défaillir, mais personne ne s'occupait d'elle. Le soldat se pencha légèrement avec la lanterne, mais persuadé maintenant que ses recherches étaient vaines, il n'y jeta qu'un regard rapide et remit la lanterne au père.

— Il n'est pas ici, et c'est heureux pour vous! Allons! Venez, vous autres!

Après leur départ, Elisabeth, à bout de forces et toute blanche, se laissa tomber sur une chaise en sanglotant et avoua à ses parents qu'elle avait caché le jeune homme.

On le garda plusieurs jours et personne ne se douta de sa présence. Enfin un matin, au petit jour, ressemblant à une jeune fille dans des vêtements d'Elisabeth, ayant caché les siens au fond d'un panier rempli de légumes, il dit adieu à ses protecteurs; se trouvant seul un instant avec la jeune fille. — "Je reviendrai, dit-il, j'emporte de vous le souvenir le plus cher!" Il l'attira vers lui et elle ne détourna pas son visage du baiser qu'il lui donna.

Au moment du départ, lorsque leurs mains se desserrèrent, il sembla à Elisabeth que son coeur se partageait en deux moitiés, dont l'une allait courir avec lui des aventures mortelles et l'autre serait ici dans la vieille maison à attendre!... Attendre en priant et en espérant.

Il revint un jour et il l'épousa. Ils furent heureux et ils eurent beaucoup d'enfants... et vous connaissez peut-être de leurs descendants?

FADETTE

LA MODE

Jeanne Lanvin et ses nouvelles créations

Paris, nov. (P. C.-Havas). — La rosette d'officier de la Légion d'honneur que le gouvernement français vient, à si juste titre, d'attribuer à Jeanne Lanvin, fournit à cette grande créatrice parisienne un thème sur lequel elle conçut sa nouvelle collection de demi-saison. C'est pourquoi la nuance qui domine est le rouge — celui de l'ordre national français — et un autre ton légèrement violacé tirant sur le cerise ou le rubis. Le tissu le plus employé est la moire, soit en pièces, soit en ruban, mais aussi noire et de toutes couleurs. Et les motifs ornementaux le plus souvent répétés sont, d'une part, les noeuds, d'autre part, les roses stylisées qui sont bien 1939. Il n'existe, pour ainsi dire, pas dans cette collection de robe ou d'ensemble totalement dépourvu d'un détail rouge ou cerise, broderie ou incrustation, dépassant aux coutures, doublure du vêtement, ceinture, blouse entière ou manches, ou seulement manchette bouffante et le plus souvent le chapeau.

La variété infinie des formes sous lesquelles se présentent ces touches de couleur vive est stupéfiante. Ici elle est extrêmement discrète, à peine perceptible, là, très moderne mais encore nettement visible, ailleurs enfin éclatante et magnifique. Il s'en dégage une impression d'optimisme et de confiance tout à fait réconfortante, en réaction salutaire contre tels autres couturiers qui crurent bon de composer les "collections de la crise", tristes et monotones parfois, même affligeantes dans leur excès de sobriété. Ici tout est simple aussi, mais d'une science de coupe telle que l'oeil le plus averti ne saurait découvrir le moindre défaut. Les jupes courtes s'évasent encore mais sans excès. Les unes voient s'accentuer leur forme de cloche, par addition de quelques godets. Les autres simulent les plissés par un savant travail d'incrustation de plis ronds en lainage sur un fond de satin plat. Les vestes des tailleurs s'allongent vers le bas et s'ornent de grandes poches appliquées unies lorsqu'il s'agit de tailleurs classiques, bouffantes et très ouvragées dans le cas de tailleurs fantaisie. Les cols sont presque toujours montants pour les robes et les blouses, mais de nombreux manteaux en sont dépourvus, s'ornant seulement d'un beau collier de fourrure.

Presque tous les corsages au buste collant ont un effet blousant à la taille, parfois tout autour, parfois seulement derrière. La platitude de leur buste ne s'oppose pas à cette recherche d'ampleur qui, au contraire, assure l'aisance des mouvements et l'équilibre de l'ampleur retrouvée des jupes. Parmi les plus remarquables, il faut citer ceux faits de bandes horizontales en deux couleurs opposées: rubans de moire cerise et blanc, cerise et noir ou noir et blanc, incrustations de dentelle noire dans de la mousseline de soie blanche et surtout celui composé de larges rubans de satin cerise, blanc et héliotrope juxtaposés verticalement sans coutures. Les robes ultra-simples ont presque toutes les manches pleines de fantaisie, amples mais sans exagération. Les unes sont travaillées du haut en bas de bourrelets circulaires, les autres munies d'une manchette bouffante en rubans de moire qui évoque la manchette des écoliers, presque toutes froncées et bouffantes dans un petit poignet uni.

La majorité des robes du soir sont en soie cerise, ou bien c'est la cape longue ou le vêtement trois quarts somptueusement doublé de satin du même ton. De longs gants, un petit sac de ruban chiffonné en forme de grosse fleur sont souvent de ce beau ton pourpre. Des noeuds incrustés ou brodés, des rosettes, cocardes ou choux, de petits rubans ornent les robes de style. D'énormes roses stylisées forment une guirlande au bas d'une redingote de satin noir aussi somptueuse que sobre et se retrouvent d'une manière imprévue au haut des manches à gigot évoquant 1900 sans cesser d'être 1939.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre Dame (est), Montréal.

Les activités féminines

Bridge et thé-modes à l'Institut Nazareth

La partie de cartes annuelle organisée par le Comité des Dames patronnesses de l'Institut Nazareth aura lieu mercredi, le 23 novembre prochain. Mme E.-L. Patenaude en a accepté le patronage. A l'heure du thé, 5 h., on présentera une revue de haute couture. Mentionnons parmi les personnes qui y assisteront: Mmes G. Millen, L.-P. Forest, A. Champagne, C.-P. Bayard, E. Chaput, E. Ethier, Dr A.-M. Cholette, J.-B. Prince, J.-B. Corbeil, A. Renaud, L.-P. Lachance, J.-A. Lachance, A.-B. Champagne, A. Fortin, P. Décary, C.-F. Décary, B. Rolland, A. Bernier, F. Lambert, R.-J. Grossman, A. Genest, L. Théoret, J. Brodeur, R. Bédard, H. Bourassa, J.-A. Boutet, A.-A. Brodeur, L. Dunis, Ed. Brossard, B.-O. Adam, A. Archambault, J.-B. Fortin, P. Archambault, J.-E. Aubry, L. Audette, C.-E. Brosseau, L. Sallay, L. Lorrain, J.-P. Dupuis.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Institut Nazareth, 4565 Chemin Reine-Marie, EL. 7325.

Pour le noviciat des Pères Trinitaires

Partie de cartes, au profit du Noviciat des Pères Trinitaires, 1935 Saint-Antoine, mercredi, le 9 novembre, à 2 h., sous le patronage du Père Louis, maître des novices. Prière d'apporter cartes et marqueurs. Pour information, téléphonez WI. 3330, ou WI. 3341.

Pensionnat Sainte-Emilie

Les membres du Conseil du Cercle Sainte-Emilie, Vlauville, invitent cordialement les anciennes élèves et leurs amies à la partie de cartes qui aura lieu mercredi, le 9 novembre, à 2 h. 30, au bénéfice des pauvres et des missionnaires.

Ecole Ménagère de Verdun

Démonstration d'art culinaire, mercredi, 9 novembre, à 2 h. p.m.:
MENU: Les bonbons:
Chocolats — Jujubes — Bonbons à la menthe — Fondants non cuits — Fudge au coco — Fudge non cuit — Soufflé aux cerises.
Académie Notre-Dame de Lourdes, 1000, 5e avenue Verdun, YOrk 3630.

Nombreuse représentation de militaires aux banquets aux huîtres

Chez les Sourdes-Muettes

Le colonel Henri DesRosiers a organisé avec un succès qui fait honneur à sa personnalité comme à sa compréhensive charité, une délégation militaire pour le souper aux huîtres du mercredi, 9 novembre, à l'institution des Sourdes-Muettes de la rue Saint-Denis.

Chaque unité a répondu spontanément à l'appel et sera amplement représentée (messieurs et dames).

Ce sont: lt-col. hon. Victor Marchand, col. J.-T. Ostell, col. Thomas Vien, C.R. M.P., col. Rodolphe Bédard; lt-col. Georges LeBel, major Henri-E. Vautelet, lt-col. A. Plante, officier com. de la 20e ambulance R.C.A.M.C., col. P.-E. Leclerc, lt-col. E.-C. Roche, C.O.T.C., Montréal, lt-col. Paul Grenier, les Fusiliers Mont-Royal, lt-col. Robert Bourassa, le régiment de Maisonneuve, lt-col. Marcel Noël, le régiment de Châteauguay, lt-col. L. Chicoine, le régiment de Joliette, lt-col. Marcel Dubuc, 118e escadrille RCAF.

Mmes Maurice Forget et Paul Grenier ont gracieusement accepté la présidence de la table réservée à cette section et recevront les invités.

Les personnes qui ont reçu des billets pour ces banquets aux huîtres obligeraient beaucoup en faisant leur compte rendu sans retard.

Mirage et réalité

Il avait deux journaux à la main, cet homme à cotte bleue qui vint s'asseoir auprès de moi, dans le métro. Sous sa casquette trop baissee perçaient des yeux intelligents. Une musette vide pendait à son épaule, la musette gonflée chaque matin du repas de midi et qu'on rapporte allégée, le soir.

Quand le métro démarra, je le vis déplier un de ses journaux qu'il se mit à lire d'un air entendu. C'était l'*Humanité*. "Bien, me dis-je, voilà un communiste." Et je laissai mon voisin édifier, dans l'azur de son rêve, sur les ruines de la société capitaliste, militariste et cléricale, les murs de la cité future.

Après avoir tourné et retourné entre ses doigts les six pages de la feuille délirante, il la rengaina dans sa musette.

Et ce fut le tour du second journal. Celui-ci portait un titre magnifique: *La Veine*. Avec quelle avidité il en parcourut les colonnes remplies de pronostics sur les courses du lendemain dimanche, auxquelles il allait sans doute participer par l'enjeu de son salaire!

Je pensais: "S'il gagne le Grand Prix, que restera-t-il du ferment communiste en son âme devenue tout à coup une âme de bourgeois?" Mais, sous leur apparente contradiction, je trouvais logiques ces lectures parallèles. Elles révélaient, l'une et l'autre, un désir ardent d'étancher la soif de bonheur que tous nous portons en nous.

Les chances de *Ksar, Sardanapale, Nostradamus* et autres fameux coursiers, soigneusement supputées et combinées, notre homme envoya la *Veine* rejoindre l'*Humanité* dans le fond de sa musette, et, allongeant les jambes, il bâilla d'ennui.

Alors, je pris à mon tour un journal. Je dépliai ma *Croix*. Il fixa les yeux sur elle avec curiosité. Le Christ en exergue attirait son regard. Il songeait. Sans doute des souvenirs de catéchisme renaissaient en lui; sans doute écoutait-il une voix intérieure qui lui disait:

—Moi seul possède ce que tu cherches. Pourquoi ne considères-tu pas la vie et les événements à la lumière de ma doctrine? L'*Humanité* te dit toujours: demain, et la *Veine* te dit: peut-être! Mais, moi, je t'apporte les paroles de la certitude. Détache-toi des deux mirages qui te leurrent et viens à moi qui suis l'éternelle Vérité, en dehors de laquelle tes aspirations ne seront jamais satisfaites.

Pierre LESCRINET

(Le Noël)

Remerciements

Les dames organisatrices de la vente de charité en faveur des Bénédictines du monastère Sainte-Marie des Deux-Montagnes remercient sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette vente, en particulier les journaux qui ont été si bienveillants.

Voici les noms des gagnantes des principaux tirages:

Peinture: Mlle Juliette Théoret, rang du Lac Saint-Eustache; chapeau: Mlle Adrienne Lamarche, 266 Outremont; douillette pour enfant: Mme Paul Béique, 615 Dunlop; broche: Mlle Françoise Craig, 495 Champagneur; poudrier: Mlle Jacqueline Ranger, 1440 Bernard ouest; lit de poupée: Mme E. Papineau MacKay, 1162 Seymour; poupée Shirley Temple: Mlle Simone Parent, 3770 Botrel; billard: M. Luc Beaudoin, 3546 Marcil; gâteau, Mme B. Leman, 597 chemin Sainte-Catherine; panier de fruits: Mlle Germaine Beauchamp, 3931, Saint-Hubert.

Les mercredis de la Providence

Au Club Canadien, 438 rue Sherbrooke est, la réunion hebdomadaire aura lieu sous la présidence de Mme E.-D. Rodrigue et de Mlle Jeannette Raymond.

Dames et jeunes filles sont incessamment invitées à ces mercredis.

Que toutes les jeunes filles qu'intéresse le nouveau mouvement prennent note que la réunion des "Jeunes Amies de l'Oeuvre de la Soupe" a lieu toutes les semaines, le jeudi à 2h. 30, toujours au Club Canadien.

Une intéressante causerie, "Sur l'assistance aux familles pauvres", leur sera donnée cette semaine par Mlle R. Robertson.

Cours de pratique de service social

Ce soir, 8 novembre, à 8 h. cours de pratique de service social à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 est boulevard St-Joseph.

Ce cours sera donné par Mère Marie Gérin-Lajoie, sur "L'Enquête de Service Social."

Les directrices d'oeuvres, membres de Cercles d'études y sont cordialement invitées.

Faits et glanes

Les soeurs du chancelier Hitler

Le Führer a deux soeurs, Angela et Paula. Angela est la fille d'Aloïs Hitler et de sa première femme, Anna; elle n'est donc que la demi-soeur du chancelier. Elle est plus âgée que lui. Ancienne cuisinière et veuve d'un ouvrier, elle demeura un certain temps à Berchtesgaden, sur l'invitation de son frère, puis elle épousa un professeur, M. Martin Hammisch. Paula est la fille d'Aloïs Hitler et de sa seconde femme, Klara Poelzl, donc la soeur véritable du chancelier. Elle a 41 ans et elle habite Vienne. Elle a refusé d'habiter Berchtesgaden, mais depuis l'Anschluss on la voit chez le Führer, soit à Berlin, soit dans sa propriété bavaroise. Restée vieille fille, Paula Hitler mène une vie modeste et plutôt retirée.

Ce qu'il faudrait en France

Des voix autorisées ont dit qu'il y a deux mois, en plein Conseil des ministres, M. Daladier s'est écrié devant ses collègues:

—Messieurs, nos lois, nos décrets ne servent à rien. Les consciences ne répondent plus à nos appels. Pour obtenir l'effort de redressement nécessaire, il n'y a plus qu'un moyen: rechristianiser la France.

C'est de la besogne à faire, si l'on tient compte qu'il y a 12,000 paroisses de France qui n'ont pas de prêtres.

Réunions sociales...

Robes du soir
Manteaux
Paletots
Etc...

Pour un NETTOYAGE parfait des articles ci-contre, mettez-vous à l'abri des "expériences". — Adressez-vous aux experts: les TEINTURIERS ET NETTOYEURS CONNUS

Vous n'en serez que plus satisfaits.

Léveillé LIMITÉE

BUREAU: 4368, Parthenais
ATELIER: 4371, Lafrance
Maison canadienne-française fondée en 1914.

Signalez tout simplement CH. 2152

TRIO ÉNERGIQUE CATELLI

MACARONI · SPAGHETTI · NOUILLES AUX OEUFS ·

Savoureusement nutritives, les pâtes au lait Catelli, en paquet seulement, régalent les appétits les plus difficiles.

CATELLI MACARONI AU LAIT

EATON

Mercredi et jeudi

JOURS D'AUBAINES

Plus de 250 spéciaux non annoncés dans les quotidiens

Le magasin tout entier y participe à partir du sous-sol au dernier étage de vente

SPECIAUX QUI VOUS FERONT ECONOMISER!

Voici de nouveau une de ces grandes ventes que tout Montréal attend! Les aubaines auront rarement été aussi remarquables que celles présentées mercredi matin. Tous les comptoirs "du sous-sol au toit" débordent de spéciaux qui intéresseront hommes, femmes et enfants.

LES PRIX INVITENT LA COMPARAISON

Non seulement parce qu'ils sont bas, mais parce que comme toujours les standards de qualité que l'on trouve habituellement chez EATON ont été maintenus. Des marchandises fraîches, des collections complètes dans tous les rayons en vêtements chauds pour toute la famille et en nombreuses aubaines pour le foyer.

Les étiquettes noires et rouges des jours d'aubaines vous guideront vers de grandes économies.

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

"9 manteaux sur 10 sont faits sur mesures"

Oui, certaines fourrures durent plus longtemps

Cet Elégant Manteau de Broadtail, $125.

Il en est des fourrures comme des gens; quelques-uns vivent plus longtemps que d'autres, mais, en fait de fourrures, seuls des experts tels que nous peuvent choisir pour vous celle qui se conservera d'année en année. Si c'est la durée que vous recherchez — venez ici d'abord.

BROADTAIL
La fourrure de qualité durable
$60 — $85 — $95

Manteaux d'étoffe pour dames faits sur mesures

CUMMINGS FURS LTD.
284, OUEST, NOTRE-DAME PL. 8901
Ouvert le samedi après-midi.

Feuilleton du "Devoir"

RETOURS...

Roman Inédit

Par D. Du Clos et Angel Flory

8. (Suite)

— Voilà qui m'est parfaitement indifférent! s'exclama Jérôme d'une voix sincère.

Mais une pensée arrêta soudain son élan.

Anne avait compris.

— Peut-être, dit-elle doucement, vos parents ne pensent-ils pas tout à fait comme vous, Jérôme.

Il baissa la tête.

— Vous avez deviné juste, Soeur Anne, ma mère tient beaucoup à ce que je fasse un mariage avantageux, suivant son expression.

— Je le pensais bien!

— Ce sera le cas, voyons, avec la bonne marraine!

— Sans doute, répondit évasivement la jeune femme.

Elle n'ajouta rien; la claire silhouette de son amie qui venait vers eux s'apercevait entre les arbres.

* * *

Le lendemain matin, Jérôme de Salyeyre arrivait à Kerdoré, marchant d'un air pensif.

Depuis sa conversation avec Anne, il était tourmenté, repris par ses incertitudes, son horreur de la décision.

Ils avaient fait dans l'après-midi une promenade au large dans une barque de pêcheur; Alain tenait le gouvernail, Jérôme ramait en silence, et ses amis avaient sans doute attribué à l'effort son mutisme distrait. Les yeux fixés sur la mer, il n'avait pas voulu voir le regard attentif de Mme Kerdoré qui l'observait, ni surtout l'interrogation inquiète des prunelles mauves posées sur lui... Les paroles entendues menaient leur ronde à ses oreilles: "Attendez encore... il faut être sûr de vous... vos parents... elle vous aime... ne vous hâtez pas..."

Tout son coeur bondissait vers Lucile, mais une vague crainte semblait maintenant le tirer en arrière: raison... faiblesse... égoïsme?.. Comment savoir? Tout cela dansait, papillotait dans la grande clarté marine. Aussi la migraine qu'il allégua pour quitter ses amis dès qu'on fut revenu à terre n'était-elle point un prétexte, mais une cruelle réalité.

Et ce matin, il avait voulu faire à pied les sept kilomètres qui séparent La Baule de Guérande, espérant que la marche au grand air l'aiderait à voir clair en lui.

Une vérité, du moins, lui apparaissait lumineuse: il aimait Mlle de Saint-Côme, il lui semblait aussi impossible d'envisager la vie sans elle que de vivre sans air et sans soleil. Mais peut-être, en effet, valait-il mieux attendre avant de lui avouer son amour, ne pas s'engager trop vite. Il écrirait à sa mère, lui exprimerait ses sentiments, lui parlerait des qualités exquises de la jeune fille, de sa famille et — bien sûr aussi — de la marraine bienfaisante. Alors, fort de l'approbation maternelle, il parlerait.

Ayant pris cette résolution où la prudence d'Anne Kerdoré rejoignait sa naturelle horreur d'agir, il accélérait le pas quand il s'entendit héler joyeusement: !— Hou hou!

C'était la voix de Lucile. En deux bonds il fut près d'elle.

Vêtue de toile bleu pâle, armée de sécateurs et d'une légère corbeille où elle déposait sa récolte, la jeune fille coupait des roses.

— Bonjour, dit-elle gaiement, vous n'avez plus la migraine? Non? Alors vous allez m'aider. Connaissez-vous rien de plus amusant que de cueillir des fleurs? Moi, si la froide saison ne me retenait pas, je n'en finirais jamais. Pourquoi prendre celle-ci et laisser celle-là, seulette et dédaignée sur sa tige? Elle aurait l'air triste des jeunes filles qu'on oublie sur leur chaise au bal, et qui font tout de même bonne contenance, avec un petit sourire forcé. Ces roses parfumeront le salon dans la coupe d'argent de la cheminée. Et ces sauges d'un rouge si magnifique, ne croyez-vous pas qu'elles feront bien dans la cruche de cuivre du vestibule? Il me faut encore quelques branches de lagerstroemia, il est tout fleuri en ce moment. Mais là, j'ai besoin du secours de vos bras, je suis trop petite pour y atteindre.

Jérôme la suivait de massif en massif. Il l'écoutait, ravi, sans pouvoir détachr ses yeux de la fine silhouette.

— Eh bien! qu'avez-vous, reprenait la voix claire, à me regarder sans répondre? Vous rêvez.. Je vous demande de baisser cette branche pour que je puisse la couper, vous voyez bien que je ne puis pas l'attraper!

Machinalement il obéit.

Les bras levés, tout le corps mince et souple de Lucile semblait jaillir vers l'arbre en fleurs. Les grappes roses encadraient son visage. Elle paraissait l'image même de la jeunesse et de la grâce.

Jérôme n'y tint plus. Les réflexions mûrement élaborées, les résolutions prises à grand'peine, les conseils de sagesse, tout cela fut balayé en un instant sous le grand souffle chaud qui montait en lui. Il emprisonna dans la sienne, large et forte, la petite main accrochée aux fleurs:

— Lucile, dit-il d'une voix sourde.

Surprise, elle ne se déroba pas, mais leva vers lui son regard pur.

— Je vous aime, Lucile.

Elle rit, d'un petit rire fêté par l'émotion, rougit un peu et, ses grands yeux baignés de larmes, riposta:

— Comme si je ne le savais pas! Et moi, ajouta-t-elle, croyez-vous que je vous aime?

— Je vous le demande, Lucile!

Elli lui lança un regard direct, livrant d'un coup toute son âme, puis, dans un mouvement d'une grâce exquise, elle lui tendit son front.

Et quand Jérôme eut relâché son étreinte:

— Maintenant, lui dit-elle, devenue toute pâle, allons dire à Alain et à Soeur Anne que nous sommes fiancés, puis nous irons à la chapelle mettre notre bonheur sous la protection de Dieu.

* * *

Les jours passaient, ces jours qui amenaient le terme des vacances, celui de l'été. Leur brièveté accrue, sensible même en cette région d'Extrême-Occident, semblait vouloir rappeler à tous que c'en serait fini bientôt du repos estival et que le temps approchait de reprendre, dans la grisaille des villes le labeur quotidien...

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

"Dans l'état actuel du monde nul pays n'est en sécurité" (M. Ernest Lapointe)

"Désirer la paix ne signifie pas méconnaître les faits ou ne tenir aucun compte des réalités" — "Lorsque la crise éclate, nulle formule légale, nul statut ne constitue une sauvegarde" — Ceux qui réclament des territoires et des ressources additionnelles "ne nous demanderont peut-être aucune permission lorsqu'il s'agira de nous en réclamer à nous"

"La politique du recours automatique à la force n'est pas pratique et toute décision prise par le Canada d'entrer en guerre doit venir du Parlement ou du peuple canadien et s'inspirer des circonstances existantes"

LA SOCIETE DES NATIONS

Texte du discours prononcé hier soir par M. Ernest Lapointe

Ottawa, 8 (D.N.C.) — M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice et délégué canadien à l'Assemblée de la Société des Nations de 1938, a exposé hier soir, au banquet de la Semaine nationale de la paix, sous les auspices de l'Association canadienne pour la Société des Nations, les principes fondamentaux et directeurs de la Société. Il a résumé les travaux accomplis par l'Assemblée de cette année et fait des déclarations intéressantes relativement à la politique étrangère du Canada.

"D'aucuns prétendent, a déclaré M. Lapointe, que le Canada, par suite de sa situation géographique privilégiée, devrait se désintéresser de toute initiative d'un caractere international. Je me permettrai de leur rappeler que d'autres pays ne demandaient pas mieux que de rester isolés. La Tchécoslovaquie aurait bien voulu demeurer tranquille et heureuse.

Ceux qui sont à la tête du gouvernement, dans les pays qui réclament à grands cris des territoires et des ressources additionnelles, ne nous demanderont peut-être aucune permission lorsqu'il s'agira de nous en réclamer à nous.

"Dans l'état actuel du monde, nul pays n'est en sécurité. Il y a quelques jours à peine, le général Hertzog, qui ne le cède à personne quand il s'agit de défendre la cause de la paix, déclarait que, par suite du perfectionnement de l'aviation, l'Afrique-Sud n'était plus en sécurité. Désirer la paix ne signifie pas méconnaître les faits ou ne tenir aucun compte des réalités (...). Je dirai en outre que lorsque la crise éclate, nulle formule légale, nul statut ne constitue une sauvegarde".

Voici le texte du discours de M. Lapointe:

Texte du discours de M. Lapointe

En plus de mes remerciements personnels pour l'honneur que votre association m'a fait en m'invitant ce soir, je désire exprimer aux dignitaires et aux membres de l'Association canadienne pour la Société des Nations la gratitude du gouvernement à l'endroit de l'oeuvre splendide qu'ils accomplissent en faveur de la paix et de son instrument, la Société des Nations. Chacun se rend compte, de nos jours, qu'une nation ne peut jouir de la sécurité du fait de ses mérites intrinsèques, et que la civilisation a surtout besoin d'un effort concentré et de l'accord fondé sur la compréhension mutuelle et la confiance. Mais il faut créer un tel esprit au sein de chaque nation, et tel est le noble but auquel votre Association consacre ses énergies. Vous êtes les Pèlerins de la Paix. Vous désirez mettre au service de la Société des Nations l'appui sans équivoque de notre pays. Vous vous constituez les avocats de la S.D.N., ses propagandistes bénévoles et intelligents.

Malgré ses imperfections actuelles, la Société des Nations se propose l'idéal sécuiaire le plus haut et le plus persistant qu'ait conçu l'esprit humain ou vers lequel tende la volonté humaine. Elle a foi dans la solidarite de la race humaine. Si défectueuse qu'elle soit dans sa forme actuelle, on ne la laissera jamais disparaître de la surface de la terre. Elle a pour objet la prevention des guerres. Est-ce exagération dans l'optimisme? J'ai confiance qu'un jour elle atteindra son but.

L'institution la plus précieuse au monde

La S.D.N. est l'institution la plus précieuse au monde. Elle a cette distinction, non pas à cause de ses réalisations (lesquelles ne sont pas négligeables, si on les examine avec équité), mais à cause de l'espoir qu'elle fait naitre, de la fin qu'elle fait entrevoir. En réalité, en elle se trouve le seul symbole visible de l'union des nations entre elles.

La création de la Société constituait une entreprise d'ordre tout à fait nouveau dans l'histoire de l'humanité. Elle était conçue selon un plan d'une ampleur telle que la science du gouvernement n'en avait jamais envisagé de semblable, et l'expérience nécessaire pour le réaliser dans la pratique faisait défaut. Il fallait trouver la voie par la méthode des tâtonnements et des erreurs. Les fautes étaient inévitables. Comme il paraît être de bon goût, de nos jours, de se livrer aux confessions publiques, il n'y a pas de honte à avouer ces fautes. Il s'est produit des échecs et des désillusions, mais l'histoire de l'humanité n'est que le récit de la persévérance, à travers les échecs, vers de nouvelles tentatives et vers le succès final. En dépit des espoirs frustrés, il reste que le monde, pour survivre, doit trouver un terrain propice à la collaboration internationale, par l'intermédiaire du Pacte de la S.D.N. ou non.

A titre de président du Conseil, M. Jordan, de la Nouvelle-Zélande, a dit à l'ouverture de l'Assemblée: "Si la Société cessait de fonctionner, on s'apercevrait bientôt de la nécessité de réédifier un nouvel organisme de collaboration internationale, appelé Société des Nations ou autrement".

En abolissant les distances et le temps, la science a réuni toutes les nations en une grande communauté sociale. Il appartient à l'intelligence humaine de mettre de l'ordre dans cette communauté, sinon l'on court à la catastrophe. S'il nous est impossible de préserver la paix, toutes nos acquisitions dans le domaine de la culture ou du progrès social contribueront uniquement à l'éclosion d'une génération d'hommes, de femmes et d'enfants mieux préparés à réaliser la destruction collective que la science facilite.

Nous n'aurions pas de raison de renoncer à l'idéal entrevu. Au contraire, nous devons redoubler d'efforts. Comme toutes les autres institutions, la S.D.N. a traversé une crise universelle sans précédent. Dans l'ordre politique, cette dépression a produit une grave instabilité et, dans le domaine des relations internationales, elle a crée un état d'esprit fait de provocation, d'agressivité et de méfiance.

La Société des Nations offrait, dans l'organisme social, un point d'une telle vulnérabilité qu'elle ne pouvait échapper aux réactions de ce bouleversement universel. Aux critiques qui prétendent que la S. D. N. n'est pas au point, je réponds que le monde entier, durant toute la période de son existence, n'a pas été au point.

A vrai dire, la Société des Nations n'est rien sans un esprit d'unité généralement répandu, mais il serait impossible de créer cet esprit d'unité sans la Société des Nations.

Précieux et commode instrument d'action internationale

Je répète que la survivance de la S. D. N. ne saurait faire de doute. Elle s'est révélée un précieux et commode instrument d'action internationale dans tant de domaines et de tant de manières, que son abandon entraînerait des modifications et des mises au point telles qu'aucun gouvernement, pour ainsi dire, membre ou non de la Société, ne les envisagerait de gaîté de coeur. Rien ne le démontre mieux que les deux décisions de grande importance du point de vue international, c'est-à-dire le traité de Montreux et le traité anglo-égyptien, arrêtés au cours des deux mois qui ont suivi l'échec de l'effort tenté par la S. D. N. en faveur de l'Abyssinie; ces deux pactes se fondent sur la survivance de la Société. On peut douter que dans chacun de ces cas, une entente eût pu intervenir sans cette possibilité. Si la Société disparaissait, soyons certains qu'il faudrait refondre ces deux pactes et des vingtaines d'autres qui touchent à des aspects essentiels de la vie internationale. Même des puissances qui n'en font pas partie se voient forcées d'utiliser les organismes de la Société. Encore à la dernière Assemblée, à laquelle j'assistais, les délégués du Japon et du Brésil, deux grands pays qui se sont retirés de la Société des Nations, ont obtenu l'autorisation d'assister à l'une des réunions, en vue de se prononcer sur l'élection d'un juge à la Cour de justice internationale, à laquelle ils adhèrent encore. D'autres sont membres du Bureau international du travail.

Ajoutons que, au cours des dix dernières années, de nombreux pays (y compris la France, l'Angleterre et même l'Allemagne) ont comparu devant la Cour de justice internationale, y ont, soit gagné soit perdu des causes, et ont accepté les jugements rendus.

Qu'on ne s'y trompe pas. Même partiale, même incomplète, même entravée dans son action, la Société vaut bien mieux que rien du tout, vaut bien mieux que l'absence de tout obstacle dans la voie des désastres.

L'Assemblée de 1938, où j'avais l'honneur d'être l'un des délégués du Canada, s'est réunie, ainsi que vous ne l'ignorez pas, dans des circonstances tout à fait particulières. Des ombres sinistres ont plané sur ses délibérations du début à la fin. N'eût été le danger de créer une impression de panique, certains des délégués seraient rentrés chez eux pendant la crise. Cependant, bien qu'il ait fallu remettre certaines questions à plus tard, l'Assemblée et ses comités ont accompli d'utiles travaux. Mes collègues et moi, nous avons été occupés du commencement à la fin. Les comités appelés à étudier les travaux techniques de la Société, notamment les questions financières et économiques, les communications et le transit, la coopération intellectuelle, les initiatives d'ordre social et humanitaire, la campagne contre les narcotiques et l'esclavage et les questions d'hygiène, ont tous fonctionné normalement et ont réalisé des progrès. A propos d'hygiène, un médecin d'Ottawa me disait il y a quelques jours que seule son oeuvre en matière de nutrition et d'autres sujets connexes suffisait à justifier l'existence de la Société des Nations.

Les bombardements aériens

Le Troisième comité, dont j'étais le président, a étudié plusieurs questions, dont aucune n'était plus importante que la protection des populations civiles contre les bombardements aériens en cas de guerre. Les bombardements de ce genre constituent une des plus terribles abominations que la science ait apportées au mécanisme de la guerre. Je n'éprouve aucune hésitation à dire que la destruction du haut des airs de femmes et d'enfants, pratiquée — le fait a été établi — sans nécessité militaire, constitue un procédé odieux qu'aucune considération ou le succès d'aucune cause ne saurait justifier. C'est un acte de monstrueuse cruauté qui viole les principes du droit des gens. L'Assemblée a adopté à l'unanimité une résolution de notre comité reconnaissant les principes suivants comme fondement essentiel de toutes règles subséquentes:

1. Le bombardement intentionnel de populations civiles est illégal;

2. Les objectifs visés du haut des airs doivent être de légitimes objectifs militaires et être identifiables;

3. Tout bombardement d'objectifs militaires légitimes doit être effectué de manière que les populations civiles du voisinage ne soient pas bombardées par négligence.

Le Bureau permanent de la Conférence pour la réduction et la limitation des armements se propose d'étudier l'établissement de règles ayant pour effet de supprimer cet atroce procédé. On a émis l'idée de réunir une conférence de toutes les nations en vue d'en arriver à un accord général sur cette question. Tout en souhaitant la réussite d'une telle conférence, je suis d'avis que le seul moyen d'atteindre le résultat visé consiste à supprimer la guerre, car il est impossible de l'humaniser.

Le pacte et les traités de paix

L'Assemblée a accompli une démarche très importante en adoptant à l'unanimité une résolution à l'effet de disjoindre le pacte de la Société des Nations des traités de paix. Le pacte a une existence à lui propre et, pour des motifs techniques, politiques et psychologiques, il était important qu'il fût indépendant de tout autre instrument. On a constaté, en effet, que le raccordement du pacte avec les traités que certaines nations voyaient d'un si mauvais oeil constituait un obstacle à l'adhésion d'autres Etats à la Société des Nations. Cet obstacle va maintenant être supprimé.

Le Sixième comité a étudié des propositions de première importance comportant des modifications à apporter au pacte. Le Canada s'est prononcé catégoriquement à leur égard. J'en reparlerai tout à l'heure.

A la demande du premier ministre et de mes collègues, j'ai quitté Genève deux jours avant l'ajournement de l'Assemblée. La crise était alors à son apogée. En effet, le soir même que je me suis embarqué, tous les transatlantiques allemands avaient abandonné leur service régulier et, en route vers Cherbourg, j'ai rencontré le train qui ramenait à Paris les nombreux passagers de l'*Europa*, dont le départ avait été supprimé. Quelques heures après le départ du paquebot qui me ramenait au Canada, la radio nous apprenait que les chefs de quatre grandes puissances allaient se réunir à Munich le lendemain pour essayer d'empêcher la guerre.

L'accord de Munich

Je ne vais pas discuter l'accord de Munich, si ce n'est pour en exprimer mon approbation entière et pour dire toute l'admiration que j'éprouve pour le grand homme d'Etat dont le courage, la ténacité et le patriotisme en ont amené la réalisation. Par ses efforts, et je n'oublie pas le puissant concours dont il a bénéficié, une guerre mondiale a été évitée.

Mesdames et messieurs, une guerre n'aurait rien réglé du tout. La destruction effroyable qui en serait résultée, les innombrables sacrifices qu'il eût fallu consentir, auraient été entièrement vains. Les problèmes à résoudre auraient été encore plus difficiles, peut-être insolubles, car la civilisation même aurait pu disparaître.

M. Chamberlain s'est rappelé les paroles de son prédécesseur, Ramsay MacDonald, qui avait dit: "Qui dans l'Europe n'ignore pas que, advenant une nouvelle guerre dans l'Occident, la civilisation séculaire s'écroulerait comme celle de l'antique Rome?"

Nombre de ceux qui critiquent l'accord de Munich avaient déjà affirmé qu'une guerre mondiale entraînerait l'effondrement de la civilisation. J'ai entendu un des grands pionniers de la Société des Nations dire, à Ottawa, que le pire arrangement valait mieux que la guerre la plus heureuse. J'estimais alors qu'il disait vrai, et je le crois encore aujourd'hui.

Quelques-uns affirment que le résultat eût été différent si l'on avait suivi une autre ligne de conduite. Eh bien, les prédictions fondées sur des "si" sont toujours téméraires et jamais concluantes ni utiles. Ceux qui considèrent la guerre comme un crime contre l'humanité se doivent de résister jusqu'au dernier moment. Quand bien même il ne resterait qu'une seule chance de paix, toutes les forces sensées du monde devraient se concerter pour sauvegarder cette chance, la renforcer et la faire aboutir. Les hommes d'Etat ont pour devoir primordial d'empêcher la guerre. Quelles que soient leurs erreurs et leurs manquements, ils auront bien mérité du monde civilisé s'ils parviennent à l'empêcher. L'humanité est capable de réparer les plus graves erreurs de ses dirigeants. Mais une nouvelle guerre creuserait un abime dans lequel la civilisation s'engouffrerait.

Permettez-moi d'ajouter qu'un particulier peut risquer sa propre vie s'il le juge à propos, mais qu'un chef de gouvernement n'a pas le droit de sacrifier les vies de milliers et de millions de ses semblables quand il peut l'éviter.

La Tchécoslovaquie

La Tchécoslovaquie a payé très cher le salut de l'univers. Il conviendrait d'accorder à ce noble pays tout l'honneur et tout le mérite qui lui sont dus et de lui venir en aide par tous les moyens possibles dans son adversité, mais une guerre lui aurait valu un pire sort encore et nous émettons le voeu sincère que le courage, les vertus et les qualités de son peuple lui permettent de travailler à sa grandeur future.

Durant la crise, le monde entier s'est révélé unanimement et profondément hostile à la guerre, et c'est là une constatation encourageante. Même dans les pays où les chefs semblaient décidés à la guerre, la population, à n'en pas douter, s'y opposait. La meilleure garantie de paix à l'heure actuelle est, sans contredit, la crainte de la guerre. La plupart des gouvernements répugnent de plus en plus à exposer la population civile à des méthodes de combat qu'il ne conviendrait vraiment d'employer que pour l'extermination des animaux nuisibles. Ces méthodes ont supprimé pour ainsi dire la différence qui sépare la victoire de la défaite.

La destruction pour tous les belligérants résulterait probablement de leur emploi dans une guerre générale. La guerre entre les nations est devenue une atrocité dépourvue de sens et notre premier devoir est de nous en écarter. La guerre pour la défense de la civilisation n'est plus possible, car la civilisation croulerait à la suite d'une guerre générale. La guerre ne peut plus être la voie du salut, car elle mènerait au chaos. Jamais il n'y a eu et jamais il n'y aura de dernière guerre. La guerre ne peut mettre fin à la guerre. La guerre ne peut disparaître que par la volonté collective des peuples à en interdire la possibilité. Là et là seulement est l'espoir de salut.

Dangers d'explosion

L'univers regorge encore de dangers d'explosion. Les nations se saignent à blanc pour s'armer afin de s'entre-détruire. Le 29 janvier 1937, M. Neville Chamberlain s'écriait à la Chambre des communes: "A mesure que je vois les chiffres monter, la folie incroyable de la civilisation ne saurait manquer de me frapper." Mais les chiffres n'ont pas cessé d'augmenter. A Genève il y a quelques jours, je demandais combien coûtent les armements mondiaux, et l'on me cita le chiffre effarant de 7,100,000,000 de dollars-or pour 1937, la dernière année recensée. C'est trois fois plus qu'en 1914, l'année de la guerre pour mettre fin à la guerre, et c'est deux fois plus qu'en 1929. Avec les sommes considérables gaspillées en armements, on pourrait en quelques années transformer en un vaste jardin les terres stériles et improductives. Ceci ne saurait certes durer. Il faut que la course à la destruction prenne fin. Si les rouages créés en 1929 pour assurer la paix sont défectueux, qu'on y pare. Si d'autres rouages s'imposent, qu'on les découvre et qu'on s'en serve. Le seul espoir pour l'avenir consiste à expliquer et à faire comprendre ces rouages, à les mettre en branle, à les perfectionner et, finalement, à s'y abandonner en toute confiance. La méfiance doit faire place à la confiance. L'organisation de la paix est le genre de préparation auquel il conviendrait d'ajouter foi.

Je vais à présent hasarder des opinions que ne partageront peut-être pas tous mes amis à la Société des Nations, mais ces opinions s'inspirent de convictions sincères et, à mon avis, des leçons de l'expérience. Rien ne sert de substituer à une franche analyse des faits une fervente réitération de notre foi dans un idéal. On ne peut substituer l'espérance et le désir à l'expérience comme base d'action future.

Aujourd'hui comme toujours, les artisans de la paix doivent choisir entre de plus grands périls et des périls moindres. Les fervents de la paix, qu'ils appartiennent à l'un ou à l'autre sexe, doivent rester unis, malgré leurs divergences de vues et leurs convictions personnelles sur le meilleur moyen de réalisation.

L'armée la plus terrible

Des protagonistes de la Société qui aiment à se dire orthodoxes posent pour principe essentiel que sans l'usage de la force, ou du moins sans sa disponibilité, le droit ne saurait régner dans les relations internationales. En dernière analyse, cela signifie qu'en face de la course aux armements, il faudrait une armée collective considérable munie des engins les plus mortels qui existent, une armée non seulement plus nombreuse que celle de tout autre pays, mais aussi plus terrible, sans quoi elle ne serait d'aucune utilité. J'affirme ne pouvoir souscrire à une pareille doctrine. Armer de toutes sortes de procédures belliqueuses une société visant à instaurer la paix, ce serait, à mon avis, donner un nouveau bail de vie à la guerre et consacrer la domination de la machine de guerre. Transformer la Société en une alliance militaire dirigée contre les nations belliqueuses, ce serait diviser le monde en deux blocs opposés, et loin d'empêcher la guerre cela serait, je le crains, le meilleur moyen de la rendre certaine. La Société a contribué pour beaucoup à engager les nations à renoncer à la guerre pour arriver à leurs fins; elle ne saurait se servir de la guerre comme moyen d'action.

Il est indiscutable que la paix durable est impossible sur la terre tant que les nations n'accepteront pas une conception plus large du droit. Mais il ne servira à rien d'obliger les nations à se ranger à cette conception plus large. Il le faut pourtant, et j'espère qu'elles se laisseront gagner à l'accepter, et cela devrait constituer la tâche primordiale de la Société. Il faudrait tendre à l'établissement d'un noyau de coopération positive susceptible d'expansion et capable d'écarter de plus en plus l'idée de la guerre.

Je le répète, la Société n'a pas toujours connu que des échecs au cours de ses dix-huit années d'existence; elle a accompli une tâche utile dans bien des domaines. Elle a institué l'entr'aide sociale internationale dans de nombreuses sphères; elle peut même prétendre avoir empêché plusieurs guerres: la crise au sujet de la frontière gréco-bulgare, le conflit de frontière entre le Pérou et la Colombie, la dispute au sujet de la Sarre, la querelle entre la Yougoslavie et la Hongrie suscitée par l'assassinat du roi Alexandre, n'en sont que quelques exemples. Mais on remarquera qu'aucune de ces initiatives heureuses, pas même celles qui passent pour avoir empêché la guerre, n'a donné lieu à des menaces de coercition armée contre les Etats intéressés. La Société a remporté tous ses nombreux et précieux succès sans invoquer l'application de sanctions. Dans un article paru il y a quelques mois dans "The Nineteenth Century and After", le très honorable vicomte Samuel, un grand ami de la Société des Nations et l'un des hommes d'Etat les mieux informés de l'Empire, a exprimé des opinions que je fais miennes et dont je prends la liberté de citer un passage ou deux:

L'opinion du vicomte Samuel

"Du moment que l'Allemagne et l'Italie n'en sont pas "membres", la Société est tout à fait incapable d'actionner les rouages voulus pour traiter les questions qui intéressent surtout ces deux pays. Inutile de se dissimuler que ce n'est pas consacrer le principe collectif que de constituer en conseil les autres membres de la Société pour leur soumettre les questions intéressant de près ces deux Puissances, si elles ne donnent ni leur concours ni leur approbation. Cette manière de procéder aurait, au contraire, pour effet de diviser l'Europe en deux blocs distincts, action contre laquelle on ne saurait s'élever trop énergiquement. Le fait que l'un des blocs serait composé de membres de la Société, et l'autre d'Etats n'en faisant pas partie, loin d'améliorer les choses, ne ferait que les empirer. En effet, pareille situation frustrerait la Société de toute possibilité de rétablir un jour son effectif et son influence".

"L'Histoire nous fournit maints exemples où des conditions nouvelles ont eu pour effet de modifier d'une façon surprenante, le point de vue et la conduite d'un peuple. Si nous pouvons seulement franchir sans accident la période critique actuelle, il sera peut-être possible, dans une atmosphère plus calme, d'en arriver à une entente générale en Europe, entente dont un élément important sera un arrangement dans le domaine colonial et économique. Il en résulterait un tel regain d'activité industrielle et commerciale que les pays d'Europe jouiraient d'une nouvelle ère de prospérité. L'allégement des fardeaux et l'augmentation des revenus transformeraient la situation".

.. ..

"Convaincus également que le rétablissement du prestige de la Société des Nations est essentiel au bien-être du monde, comment pouvons-nous admettre l'idée de deux blocs hostiles et comment sauvegarder la paix en faisant de la Société une machine de guerre? La seule politique qui semble clairement praticable et juste pour la Société consiste à envisager les faits courageusement et à se préparer à reconstituer son effectif.

"Tels sont, en définitive, les motifs qui devraient guider notre choix".

La thèse de la coercition

Cette question de la coercition ou de la contrainte a été discutée dans le Sixième Comité de l'Assemblée, dont je faisais partie à titre de représentant du Canada. L'application des sanctions, en vertu de l'article 16, avait été étudiée par un comité appelé le comité des Vingt-huit, désigné par l'Assemblée précédente et comptant dans ses rangs un représentant du Canada. J'ai défini, devant le Sixième comité, notre manière d'envisager la question et je me permettrai de citer quelques-unes de mes remarques:

"Le Comité des Vingt-huit, dont le Canada faisait partie, n'a pu, après dix-huit mois d'étude patiente et attentive, ni en arriver à une conclusion ni formuler une seule proposition arrêtée touchant la question d'ordre général relative à l'application des principes du Pacte. Cependant, certains pays ont décidé de poursuivre le débat et surtout de définir leur attitude en ce qui concerne l'applicabilité de l'article 16 dans les conditions actuelles. Je tiens à formuler la manière de voir de mon gouvernement.

"Lorsque l'Assemblée discuta la question de l'applicabilité des dispositions relatives aux sanctions énoncées à l'article 16 du Pacte sous le rapport de la situation où se trouve la Société, divers orateurs ont émis l'opinion que la Société est maintenant devenue, par la force des circonstances, un organisme mi-coercitif, mi-consultatif et que le système des sanctions, en conséquence des circonstances actuelles et de la procédure suivie ces dernières années, revêt maintenant un caractère facultatif. Le gouvernement canadien n'objecte rien à cette manière de voir. Il a adopté une attitude presque identique tant à Genève qu'au Canada. Lors de la dix-septième assemblée, le premier ministre du Canada a exprimé l'avis, qui est depuis longtemps celui de son pays aussi bien que de plusieurs autres Etats membres, que la politique du recours automatique à la force n'est pas pratique et il a déclaré que toute décision prise par le Canada d'entrer en guerre doit venir du Parlement ou du peuple canadien et s'inspirer des circonstances existantes. Ce point de vue a été formulé à nouveau par le représentant canadien dans le Comité des Vingt-huit ainsi que par le premier ministre, le 24 mai 1938, dans le Parlement canadien, lorsqu'il a analysé l'ensemble de la situation du Canada par rapport à la Société, eu égard aux circonstances existantes.

Le gouvernement canadien n'a jamais eu, et ne prétend pas avoir aujourd'hui, d'opinion particulière en la matière. Il a énoncé un point de vue qui lui semblait pouvoir s'appliquer à n'importe quel membre de la Société. Toute autre attitude serait difficile à soutenir sans faire fi des événements qui se sont déroulés depuis la fondation de la Société et des réalités de la situation présente. L'universalité pratique à laquelle visait le Pacte, et qui était essentielle au bon fonctionnement de la Société, n'a jamais été réalisée, et la situation est moins encourageante qu'elle ne l'a jamais été depuis la formation de la Société. L'article 8 relatif au désarmement n'a jamais été mis en vigueur. On ne s'est jamais prévalu de l'article 19, qui pourvoyait à des changements pacifiques par la revision de traités devenus inapplicables et le redressement de conditions constituant une menace pour la paix. Il est nettement inadmissible que l'article 16 continue à être appliqué tandis que sont absolument inopérantes les importantes dispositions du Pacte qui servent de fondement au bon fonctionnement de la Société. Bien plus, les dispositions de l'article 16 n'ont jamais été appliquées intégralement. On les a invoquées partiellement et provisoirement lors du conflit italo-éthiopien, mais jamais contre la partie de l'agression dans les conflits survenus en Amérique ou en Asie. Le système de sanctions prévu par le Pacte a cessé d'être mis à exécution de l'assentiment des intéressés. Les sanctions sont devenues non-automatiques et non-obligatoires et l'interprétation donnée à un cas particulier ne saurait être restreinte à ce seul cas.

Conciliation plutôt que contrainte

"Dans la phase actuelle de l'évolution de la Société des Nations, c'est à la conciliation plutôt qu'à la contrainte qu'il faut recourir. Pour que les travaux de la Société pussent être établis sur une base solide dans les conditions actuelles, il faudrait qu'elle s'efforçât surtout de faire régner la conciliation et la coopération, de former et d'éclairer l'opinion publique

(Suite à la page 7)

Wiser's
Old Rye
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA
(Vieilli 10 ans)
CORBY DISTILLERIES LIMITED
10oz. $0.85 - 25oz. $2.00 - 40oz. $3.00

"C'est gênant, tant de chandelles."
"Tu n'en tiendrais pas compte si c'était des Sweet Caporals."
CIGARETTES SWEET CAPORAL
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

"Dans l'état actuel du monde, nul pays n'est en sécurité"

(Suite de la page 6)

mondiale, et d'organiser et de renforcer les éléments de bonne entente en vue du règlement des revendications nationales qui se font opposition. La Société traverse actuellement une période de difficultés et de déceptions, mais si l'on pouvait empêcher les guerres non déclarées qui sévissent actuellement de s'aggraver, et si la tension qui existe dans d'autres régions pouvait être calmée sans recours à la force, il se pourrait que la Société vînt à jouer de nouveau un rôle actif pour le maintien de la paix et d'une véritable collaboration internationale."

Tous les pays scandinaves prirent la même attitude que partagèrent aussi, dans une large mesure, le Royaume-Uni et les autres Dominions britanniques. On ne prit toutefois aucune décision finale, les déclarations faites par les diverses nations étant consignées au rapport.

Je suis bien convaincu qu'il est inutile d'espérer que la Société devienne universelle et qu'elle réunisse tous les pays du monde à moins que ne disparaisse cet élément de coercition, qui a empêché une grande nation d'accepter le pacte, nation dont l'adhésion aurait eu pour effet de modifier énormément la tournure des événements.

L'opinion de M. Cordell Hull

Dans une allocution radiodiffusée de Washington le 16 août, M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat de la république américaine, s'est exprimé en ces termes:

"Ces événements menaçants mettent en lumière une question bien définie qui s'impose aujourd'hui à l'attention de tous les pays: L'avenir du monde devra-t-il être réglé par le recours universel à la force armée, par les agressions répétées, amenant le despotisme, l'appauvrissement, et l'anarchie internationale? Ou bien, les oeuvres de paix, de moralité, de justice et d'ordre selon la loi, fondée sur une base solide de bien-être, de sécurité et de progrès économiques arriveront-elles à inspirer et à dominer les relations internationales?

"De même que la science et les inventions modernes rapprochent constamment les nations, il viendra bientôt un moment où, de par la nature même des choses, l'une ou l'autre de ces deux doctrines devra prévaloir. Dans un monde qui devient sans cesse plus petit, il ne sera plus désormais possible à quelques nations d'opter pour la force pendant que d'autres voudront se laisser guider par la raison. Elles devront toutes marcher dans la même voie."

Si des réformes sont nécessaires, si les rouages destinés à assurer la paix doivent être modifiés de façon que toutes les nations puissent agir de concert dans le sens indiqué par M. Hull, je dirai que l'on devrait accepter ces réformes et ces modifications.

Devant le Sixième comité chargé d'étudier une proposition de la délégation du Royaume-Uni à l'effet de supprimer la règle exigeant l'unanimité à l'égard de l'article 11 du Pacte qui permet à la Société de prendre des mesures préventives provisoires en vue d'empêcher un conflit d'éclater, voici ce que je déclarai à l'appui de la proposition:

"Toute opposition inflexible à des changements susceptibles de faciliter la tâche de la Société constituerait un véritable écueil. Après tout, le Pacte de la Société est l'oeuvre d'êtres humains; la Société des Nations est une création humaine. A ce titre on n'a pu la rendre parfaite au moment de sa fondation. Si l'on propose des modifications qu'une expérience de vingt ans aura permis de juger essentielles au bon fonctionnement de la Société, le plus sage parti à prendre consisterait à les accepter. Le Pacte, tout comme les constitutions des grandes nations qui font partie de la Société, ne devrait pas être fixé dans un cadre immuable et rigide, excluant toute possibilité d'amélioration".

Mesdames et messieurs, l'essence même de l'action collective, c'est qu'elle comporte la coopération, et nos efforts devraient tendre à faire régner une harmonieuse collaboration entre toutes les nations. Si une nouvelle conférence sur la paix est nécessaire, que l'on n'hésite pas à la convoquer.

La position du Canada

Mais d'aucuns prétendent que, par suite de sa situation géographique privilégiée, le Canada devrait se désintéresser de toute initiative d'un caractère international. Je me permettrai de leur rappeler que d'autres pays ne demandaient pas mieux que de rester isolés. La Tchécoslovaquie aurait bien voulu demeurer tranquille et heureuse. Ceux qui sont à la tête du gouvernement dans les pays qui réclament à grands cris des territoires et des ressources additionnelles, ne nous demanderont peut-être aucune permission lorsqu'il s'agira de nous en réclamer à nous. Dans l'état actuel du monde, nul pays n'est en sécurité. Il y a quelques jours à peine, le général Hertzog, qui ne le cède à personne quand il s'agit de défendre la cause de la paix, déclarait que, par suite du perfectionnement de l'aviation, l'Afrique-Sud n'était plus en sécurité et qu'il lui fallait se préparer à toute éventualité. Désirer la paix ne signifie pas méconnaître les faits ou ne tenir aucun compte des réalités.

A ceux qui croient qu'en général ce sont les gouvernements qui imposent la guerre aux peuples, je dirai qu'il est plus probable que ce soit l'opinion publique qui force les gouvernements à déclarer la guerre. Un gouvernement sait mieux que le citoyen ordinaire à quoi s'en tenir sur les dangers de la guerre. Et je dirai en outre que, lorsque la crise éclate, nulle formule légale, nul statut ne constitue une sauvegarde. La situation internationale change avec une telle rapidité que nulle loi visant les relations étrangères ne peut avoir un caractère de permanence.

Les mesures législatives sont impuissantes à assurer la paix. Lorsqu'un incendie a éclaté ailleurs, il n'y a guère d'utilité à essayer d'en préserver notre propriété; ce que nous devons faire, c'est de nous joindre à ceux qui cherchent à empêcher l'incendie de se propager.

Ce que cela nous coûte

Il y a des gens qui trouvent à redire aux déboursés que nous occasionne la Société des Nations. La dépense totale, y compris notre contribution au budget de la Société, ainsi que les frais de voyage de nos délégués et l'entretien de nos bureaux à Genève, s'élève à $260,000 par an. Or, notre participation à la dernière guerre nous coûte annuellement 160 millions de dollars. En outre, notre budget de dépenses militaires s'est chiffré l'an dernier à 35 millions de dollars. Cela représente une dépense de $20.00 par tête pour la guerre et de .02½ sou par tête pour la paix. Je le demande, ceux qui critiquent ainsi ont-ils raison de nous reprocher la dépense de quelques dollars que nous faisons en vue d'essayer de prévenir un autre cataclysme?

Espoir

Pour terminer, j'affirme de nouveau que, loin de céder au désespoir, nous devrions redoubler d'efforts. La coopération internationale est conforme à un précepte divin. En récitant l'oraison dominicale, c'est avec confiance que tout le monde, sans distinction de race ou de couleur, emploie les mots "Notre Père". Peut-être suis-je trop optimiste, mais je crois que le monde poursuivra sa marche vers le progrès, et que l'union des forces morales produira la bonne entente, et que le respect d'autrui, l'amour de la justice et le désir du bien présideront aux relations entre les êtres humains. N'est-il pas raisonnable d'espérer que le Canada, une des nations les plus favorisées du monde, pourra et voudra contribuer à cette oeuvre? N'est-il pas raisonnable d'espérer que le Canada pourra offrir aux peuples du monde l'exemple de la croyance en la fraternité humaine, de la détermination à lutter pour l'abolition des armements et l'établissement de la paix, à titre non seulement de politique nationale, mais de programme international?

Le troisième centenaire

M. Léon Trépanier annonce la nomination de M. Guy Leroux et de Mlle Eileen Peters comme secrétaires

M. Léon Trépanier, organisateur et directeur des fêtes du troisième centenaire de Montréal, nous fait tenir le communiqué suivant:

"Le choix de deux secrétaires conjoints a été fait parmi plus d'une centaine d'aspirants.

"Les deux titulaires sont hautement qualifiés pour la charge que nous leur confions et ils ont été choisis exclusivement en raison de leur qualification.

"M. Guy Leroux, l'un des titulaires, est un bachelier ès arts de l'Université de Montréal et un licencié avec haute distinction de l'Ecole des hautes études commerciales.

"Il est expert sténo-dactylo, et possède une expérience satisfaisante en comptabilité, en statistique et en publicité.

"Mlle Eileen Peters, qui a également été désignée comme secrétaire conjointe est graduée de l'Université McGill, avec haute distinction en anglais et en histoire.

"Elle a suivi un cours spécial pour les travaux de secrétariat et est experte sténo-dactylo en même temps qu'elle possède de bonnes connaissances en comptabilité et en statistique.

"Mlle Peters est également bien connue pour ses nombreuses activités dans les mouvements philanthropiques et sociaux féminins anglais et a rempli et remplit actuellement dans nombre de ces groupements des positions de confiance.

"Mlle Peters et M. Leroux sont nommés secrétaires conjoints de la Commission du troisième centenaire de Montréal et travailleront sous la direction du directeur général".

A Westmount

Le conseil municipal de Westmount a fixé hier soir le taux de la taxe foncière pour 1939 à 13 mills, le même que pour 1938. Parmi les rapports soumis, il en est un qui concerne l'achat récent d'un terrain rue Claremount, qui a été nivelé et équipé comme extension du parc qui s'étend entre les rues Prince-Albert et Claremount.

A l'invitation du sous-secrétaire d'Etat d'Ottawa, le conseil a décidé que le maire Jenkins lancera une proclamation à l'effet que toute circulation soit arrêtée pendant deux minutes à 11 heures vendredi, vingtième anniversaire de l'armistice.

Les échevins ont aussi décidé d'appuyer l'Association canadienne pour la Société des Nations dans ses efforts pour permettre aux citoyens canadiens de souscrire au fonds de secours pour les réfugiés de Tchécoslovaquie, et de donner aux citoyens de Westmount l'occasion de souscrire.

EXCURSION
de MONTRÉAL
10-11 novembre
Tarifs d'aller et retour à
SUDBURY - - $11.00
North Bay $8.50 Chapleau $15.25
Dép. gare Windsor 10.15 p.m., jeudi.
RETOUR: Jusqu'au dimanche soir.
Timmins - $14.95 Noranda $14.15
Haileybury $11.20 Cobalt - $11.10
Dép. gare Windsor 10.15 p.m., jeudi.
RETOUR: Jusqu'au lundi suivant.
Témiscamingue - $8.40
Angliers $10.35 Ville Marie $10.10
Dép. gare Windsor 10.15 p.m., vendredi.
RETOUR: Jusqu'au mercredi suivant.
Pacifique Canadien

Le Ballet Russe

Un triomphe pour Mlle Danilova

Il n'est guère dans la tradition des ballets russes de Monte-Carlo de glorifier une vedette en particulier (à moins qu'il ne s'agisse évidemment d'un artiste aussi dynamique et aussi irascible que Serge Lifar qui a toutes les sautes d'humeur du *faune* qu'il sait si bien incarner). Nous ne pouvons tout de même nous empêcher de rendre à Mlle Alexandra Danilova le témoignage que la plus grande part du succès de la courte saison chorégraphique donnée au His Majesty's, ces jours derniers, lui revient de droit ainsi que le triomphe qu'on lui a fait. Cette danseuse aussi versatile qu'élégante a tenu des premiers rôles à chacune des quatre représentations et elle a même dû remplacer au pied levé (c'est le cas de le dire!) Mlle Slavenska, indisposée à la fin du deuxième acte de *Coppelia*, samedi après-midi.

Ainsi, Mlle Danilova, qui, vendredi soir, avait tenu si brillamment le rôle de Swanilda, dans le merveilleux ballet de Delibes, a repris la dernière partie de ce rôle, lors de la matinée. Il serait injuste de dire que le spectacle y a gagné au changement, car Mlle Mia Slavenska s'est acquittée avec un charme très subtil et une grâce ravissante des deux premiers actes de *Coppelia*. Le programme de la matinée comportait aussi le *Beau Danube*, de Strauss, avec Léonide Massine, insurpassable jusqu'ici dans le personnage du *hussard*. Encore là, Mlle Danilova était en tête de la distribution féminine et la *danseuse ambulante* qu'elle a présentée était d'une verve indescriptible.

Le Ballet Russe a terminé sa trop courte saison samedi soir devant une salle archicomble. Près d'une centaine de personnes ont assisté debout à la représentation alors que bon nombre d'autres ont dû rebrousser chemin faute de places disponibles.

Le programme était particulièrement copieux: quatre ballets dont l'un — *Bogatyri* — très élaboré.

Le spectacle s'ouvrait avec les *Sylphides* pour se poursuivre avec *Bogatyri*, puis l'*Après-midi d'un Faune*, et, enfin, la *Gaieté Parisienne*.

Nous avons donné, vendredi, notre appréciation de la nouvelle création de Massine — *Gaieté Parisienne*, vaudeville écrit sur de la musique d'Offenbach, spectacle qui, somme toute, serait plus à sa place au music-hall ou au cabaret qu'au répertoire de Monte-Carlo.

Le *Prélude à l'Après-midi d'un Faune* demeure ce tableau plein d'une poésie raffinée et sensuelle si intimement lié à la musique de Debussy, et qui n'est guère un spectacle pour *débutantes*, comme il y en avait tant dans la salle, samedi soir.

Du point de vue purement scénique, *Bogatyri*, nouvelle création de Massine, est le ballet le plus somptueux et le plus audacieux présenté par Monte-Carlo. Il s'agit d'une légende de la Russie féodale animée par les danseurs et ballerines dans ses décors de luxe barbare complétés par des costumes riches et chatoyants. L'apparition d'un monstre horrible n'est pas la moindre sensation de ce ballet dansé sur de la musique de Borodine nettement inférieure, à mon sens, à celle du *Prince Igor*, du même auteur. De cette succession éblouissante de décors il reste sans doute une impression très forte sur la rétine, mais c'est tout. Toute cette série de danses compliquées, de figures audacieuses ne réussissent pas, malgré l'habileté de l'exécution, à plaire vraiment, encore moins à émouvoir. Mlle Danilova avait, dans ce ballet, un rôle très ardu, celui de la princesse Anastachiuska (quel nom de cauchemar!) Elle s'en est tirée triomphalement et a été fort bien secondée par Frederick Franklin, Marc Platoff et Nathalie Krassovska.

Le plus beau tableau de la soirée, celui qui laisse le souvenir le plus agréable, et le plus durable, est encore ce bon vieux ballet classique des *Sylphides* qu'on ne se lassera jamais de revoir et que la musique de Chopin imprègne d'une poésie incomparable. La splendide danseuse anglaise qu'est Mlle Alicia Markova a redonné une jeunesse nouvelle à ce ballet créé, on le sait, le soir même des débuts des ballets de Diaghileff, à Paris, en 1909, avec la Pavlova et Nijinsky.

Avec *Le Spectre de la Rose* et surtout *Coppelia*, le poème romantique des *Sylphides* est l'un des spectacles qui méritent le plus de figurer au répertoire permanent de Monte-Carlo.

Lucien DESBIENS

Ligues du Sacré-Coeur de Montréal

La lutte contre le communisme est dans le programme des activités des Ligues du Sacré-Coeur. Les Ligueurs de Montréal se feront donc un devoir d'assister à la conférence que donnera Me Jean-J. Penverne, dans la salle du Gesù, rue Bleury, à 8 h. 30 mercredi soir, le 9 novembre. Le conférencier montrera le communisme sous son vrai jour, en s'appuyant sur les témoignages des chefs mêmes du communisme. S. Exc. Mgr Deschamps présidera, et le R. P. J.-P. Archambault, S.J., directeur de l'Ecole Sociale Populaire, dira quelques mots avant la conférence. L'entrée est gratuite et les dames sont admises.

La Fédération des Ligues du S.-C. de Montréal.

Université de Montréal

Conférence publique de biologie

Le jeudi, 10 novembre, à 5 heures du soir, dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, M. Gustave Toupin, professeur à l'Institut agricole d'Oka, continuera la série des conférences publiques de biologie organisées par l'Institut de Zoologie et sous les auspices de l'*Acfas*. Il traitera le sujet suivant: "La biologie au service de l'amélioration de notre industrie laitière" (avec projections).

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Les taxes spéciales et la gabegie

Un mot du plan directeur

Je viens de nouveau parler, aux lecteurs du *Devoir*, des taxes spéciales réparties "au pied de front", de ces taxes spéciales au moyen desquelles on fait supporter, par les seuls propriétaires riverains, le coût des améliorations locales (égouts, trottoirs, pavages de rues et de ruelles, etc).

J'ai donné précédemment un aperçu des désastres accumulés, pour les propriétaires et pour la cité, par ce principe erroné de taxation: principe générateur de ruines, au point de vue des faits, et injustifiable au point de vue logique.

Au point de vue des faits, il a, par relation directe de cause à effet, amené la perte d'un capital incalculable pour le propriétaire, et il a fait perdre à la cité une somme énorme en taxes perdues.

Au point de vue logique — je devrais dire "illogique" — c'est le paiement "individuel" pour une propriété "collective", c'est le paiement par des particuliers d'une propriété qui appartient à la cité.

A nos administrateurs, j'ai demandé s'ils pouvaient trouver une raison solide pour justifier le système actuel. J'ai fait la même demande au grand public, au cours d'une causerie à la radio. Aucune raison ne m'a été donnée, ni par nos administrateurs actuels, ni par d'autres personnes.

Une seule observation a été faite dont il vaille la peine de s'occuper.

L'on craint qu'en faisant payer les travaux par la cité "at large", c'est-à-dire, au moyen de la taxe municipale, il n'en résulte la gabégie dans l'administration.

L'on pourrait répondre d'abord que, si gabegie il y a, les pots cassés seront payés par tout le monde et non pas seulement par un certain nombre. L'on pourrait répondre ensuite que la crainte d'augmenter le taux de la taxe municipale rendra les conseillers municipaux plus prudents et plus circonspects.

Je ne prétends pas que toute gabégie soit impossible avec la méthode que je préconise; mais il faudra la connivence de tout un conseil municipal et les déboursés pour travaux seront des déboursés de la cité, toujours sujets à enquête et à critique, au lieu d'être des "avances" faites à un certain groupe de propriétaires, ce qui permet de cacher tout ce que l'on veut cacher, s'il y a quelque chose à cacher.

Faudrait-il donc, pour une gabegie possible mais improbable, maintenir une gabegie existante?

Il existe un moyen très simple et très sûr de se renseigner sur la gabegie du système actuel. Une petite méditation sur un compte de taxes spéciales suffit. Pas trop longue, car je vois trop bien la conclusion.

Prenez un compte de taxes spéciales, comparez le prix qu'on demande au propriétaire de payer et la valeur du travail fait. Prenez un crayon et remontez la côte.

Exemple: Une propriété de vingt pieds de front avec une ruelle de quinze pieds de largeur. Cela met à la charge du propriétaire un bloc de ciment de sept pieds et demi de large (moitié de la largeur du pavage) par vingt pieds de long (largeur de l'immeuble). Est-ce que cela vaut $119.49? ce qui veut dire $7.16 2-3 la verge carrée, pour une ruelle en ciment d'une qualité de ruelle. A en juger par le prix, l'on croirait avoir des ruelles chromées. Quel chiffre! Quel langage!

Autre exemple: Le coin sud-ouest des rues Hochelaga et Hogan est un lot vacant de 27 pieds de largeur, évalué à $900.00 par la Cité.

La taxe d'expropriation seulement, telle qu'imposée en premier lieu, était — tenez-vous bien — de $3,042.41. (En passant, c'est le chiffre d'un côté de rue: ce qui veut dire: $6,084.82 pour 27 pieds de rue, expropriation seulement). Quel chiffre! Quel langage! Et mon propriétaire était en outre appelé à payer les taxes de pavages, de trottoirs, de ruelles.

Qu'a-t-il fait? Il a fait comme tous les propriétaires de lots vacants, dans le même cas; il a fait comme les compagnies d'immeubles qui faisaient le commerce des lots à bâtir: il n'a pas payé un seul sou, ni taxes générales, ni taxes spéciales, il a tout lâché et il ne paiera rien. Beaucoup de propriétaires de petits immeubles ont dû faire la même chose.

C'est pourquoi la Cité a subi des pertes énormes; c'est pourquoi de nombreuses compagnies d'immeubles n'ont rien payé depuis 1930 et auparavant; c'est pourquoi la Cité a cessé d'acheter les lots vacants pour $1.00 chacun au shérif, pour ne pas acheter tous les lots vacants (elle en a déjà trop: elle est presque aussi riche en terrains vacants qu'en terrains bâtis et bâtisses ensemble); c'est pourquoi les arrérages de taxes se sont accumulés d'une façon alarmante; c'est pourquoi la construction a cessé; c'est pourquoi les corps de métiers ont chômé; c'est pourquoi le placement immobilier est tombé en une telle défaveur.

Ici se trouve la cause éloignée mais véritable de l'établissement d'une taxe de vente et d'une taxe municipale sur le revenu, taxes que la Cité se reconnaît impuissante à enlever, comme elle vient d'en faire l'aveu devant la Commission Montpetit.

L'on peut se le tenir pour dit. La taxe de vente et la taxe municipale sur le revenu ne disparaîtront pas, tant que le principe de la taxation ne sera pas changé dans le sens que j'ai indiqué.

Enlevons donc la cause du mal, le bâton dans le rouage administratif, abandonnons immédiatement la méthode actuelle des taxes réparties au pied de front pour la remplacer par la taxe générale d'améliorations locales, les travaux étant payés par la Cité "at large", chacun y contribuant proportionnellement à son évaluation.

Les riches paieront suivant leur richesse, c'est juste; les pauvres paieront suivant leur pauvreté, c'est encore juste.

La grande erreur du riche a été de faire supporter par d'autres la part du fardeau qu'il aurait dû porter lui-même.

Par le moyen proposé, les mauvais effets du système actuel disparaîtront graduellement, l'immeuble reprendra sa valeur, redeviendra le meilleur des placements pour le propriétaire et pour le créancier et chez l'ouvrier renaîtra le plus louable des désirs: celui de devenir propriétaire.

Avec le système actuel, comment est-il possible de prendre en considération un plan directeur? un plan d'urbanisme? C'est impossible. Il y a incompatibilité.

Un plan directeur, un plan d'urbanisme, c'est le bon sens même, au point de vue logique, pourvu que les précautions nécessaires soient prises, et il faudra y regarder de près, il faudra une bonne dose de prévision.

Et la première précaution à prendre, c'est de placer la logique et la justice dans les modes de taxation.

Amis lecteurs, le but que je poursuis est le relèvement de l'immeuble, ou, si vous aimez mieux, le relèvement du petit propriétaire, de la propriété: c'est un but social, un bien social pour lequel je donne le meilleur de moi-même.

Je le crois atteint. Je crois l'idée suffisamment comprise à présent pour les besoins de la cause. La parole est maintenant aux électeurs.

Je retourne donc, petit notaire, dans ma petite étude, transiger les petites affaires des petits propriétaires.

Edouard POIRIER, N.P.

Note—La Cité possède pour $47,059,229.00 de terrain non bâti, $4,299,720.00 de terrain bâti, $51,630,080.00 de bâtisses. Même en tenant compte de la valeur des parcs, ces chiffres expliquent pourquoi la Cité ne veut plus acquérir de lots vacants.

Les Ukrainiens de Montréal

Manifestation de foi et de patriotisme — Résolutions adressées à MM. Chamberlain, Hitler, Daladier et Mussolini, ainsi qu'au président de la Ruthénie

Les Ukrainiens catholiques de Montréal ont célébré dimanche le vingtième anniversaire de l'indépendance de leur patrie. A cette occasion, un office religieux solennel a eu lieu à l'église du Gesù, où le R. P. Wincentaylo a prononcé le sermon de circonstance. L'après-midi, il y a eu concert dans la salle académique du Gesù.

Ces manifestations de foi et de patriotisme groupaient plus de 1,800 Ukrainiens des paroisses catholiques de St-Michel, du St-Esprit et de St-Joséphat et avaient été organisées par leurs nombreuses sociétés.

Après l'audition du concert et de plusieurs discours patriotiques, l'assemblée, à l'unanimité, a adopté les résolutions suivantes qui ont été expédiées à MM. Chamberlain, Hitler, Daladier et Mussolini ainsi qu'à S. E. Mgr Wolohyn, président de l'Ukraine trans-carpathique, (Ruthénie) à Hust.

Résolutions:

"Nous, sujets britanniques et citoyens canadiens d'origine ukrainienne, assemblés en nombre dans cette métropole du Canada, pour commémorer le XXème anniversaire de l'établissement glorieux d'un Etat ukrainien libre, en 1918, et de son démembrement indu et injustifié, avons justement cause aujourd'hui de nous réjouir et aussi de nous indigner à bon droit. Ces sentiments nous les proclamons à tous les esprits nobles, à tous les gouvernants et à toutes les puissances pour qui la vérité historique, la justice et le droit légitime des peuples de disposer d'eux-mêmes sont le mobile et l'idéal".

"Premièrement: Nous nous réjouissons de ce que la vérité historique et la justice ethnique des réclamations du peuple ukrainien ont jusqu'ici été reconnues, du moins à l'égard du groupe ruthène de l'Ukraine transcarpathique, résidant en l'ex-Tchécoslovaquie, qui a obtenu son autonomie locale complète dans le nouvel Etat fédéral slave. Nous sommes satisfaits de ce que par cette entente, ait pu être empêché le grand crime et la monumentale erreur de rendre 750,000 Ukrainiens à leurs anciens oppresseurs, la Pologne et la Hongrie. Parce que en Pologne, 7 millions d'Ukrainiens sont victimes d'une longue et perfide persécution et qu'en Hongrie, le terrorisme et la répression datent des jours d'avant-guerre."

"Nous sommes contents de ce que cette stipulation de haute politique en faveur des Ukrainiens des Carpathes, dans la nouvelle province autonome, leur donne complète liberté d'action et d'expression et sera un premier pas vers la réunion du peuple ukrainien dispersé, démembré et l'établissement éventuel d'un Etat souverain."

"Deuxièmement: Mais nous devons protester, vigoureusement et formellement, contre la proposition de donner à la Hongrie les villes de Uzhorod et de Munkach parce que ces deux villes sont historiquement et ethniquement ukrainiennes, ne comptant qu'une faible minorité de Hongrois et d'autres peuples.

"Enfin, nous rappelons solennellement aux hommes d'Etat, aux gouvernements et à tous les disciples de la paix et de la justice, qu'il n'y aura jamais de paix permanente en Europe tant que les 45,000,000 d'Ukrainiens opprimés sous le joug de la Russie, de la Pologne et de la Roumanie n'auront pas l'exercice de leur droit évident de disposer d'eux-mêmes et d'établir un Etat ukrainien, national, souverain et libre."

* * *

Le chant de l'hymne national ukrainien et de "Dieu sauve le roi", termina la réunion. Dans la nombreuse assistance, nous avons remarqué les RR. PP. Joseph Jean, curé de la paroisse du Saint-Esprit; Timochko, curé de Saint-Michel; Wincintaylo, curé de St-Joséphat; M. J.-J. Penverne, représentant M. le maire Raynault; M. Lawless, de la Canadian Legion; MM. Maceluck, Telechewsky, Porensky, Nicolas Hlibchuch, Eugène Dowhan, de nombreux membres de l'organisation de l'"Hetman", de l'organisation nationaliste et des groupes de soldats vétérans ukrainiens.

Loisirs-mouvements rythmés

Les cours de mouvements rythmés ont lieu tous les mardis soirs dans la salle de l'Académie Cherrier, angle Cherrier et Saint-Hubert. Toutes les jeunes filles désireuses d'en profiter y seront chaleureusement accueillies par Mlle Lucille Legault.

* * *

"Loisirs-Ski", nouvelle initiative de "Loisirs" ne fut pas sitôt lancé, confié à la direction de M. Jean-Marie Lemieux, que déjà les jeunes gens des deux sexes s'y inscrivaient en grand nombre.

Le Dr René Simard

Le Montreal Light Aeroplane Club fera la présentation ce soir, au Club Normandie Roof, de la coupe offerte chaque année au plus habile pilote du Montreal Light Aeroplane Club. Le prix a été remporté cette année par le Dr René Simard, et lui sera remis par le maréchal aviateur W. A. Bishop, V.C., D.S.O., D.S.C.

Tous les candidats à la coupe sont soumis à un concours sévère. Accompagnés par un inspecteur de l'Etat il font des vols en circuit ouvert, pratiquent des atterrissages forcés, des atterrissages sur points donnés, les virages, les vrilles de façon générale démontrent leur habileté à piloter leur appareil.

S. H. le maire Adhémar Raynault, de Montréal, le commandeur C. P. Edwards, chef de l'aviation civile au Canada, J. A. Wilson, contrôleur de l'aviation civile, assisteront à la cérémonie de présentation.

M. A. A. Monson, directeur du club et vice-président des clubs d'aviation du Canada, est l'organisateur de la fête.

THÉ "SALADA"
Orange Pekoe
515P

Embassy
RARE OLD
LIQUEUR WHISKY
Mélangé et Embouteillé au Canada
CORBY DISTILLERIES LIMITED
13 oz. $1.15 — 25 oz. $2.10 — 40 oz. $3.35

Acceptez le verdict unanime de plus de 100,000 familles canadiennes qui ont prouvé, par des essais, que le 'charbon bleu', l'anthracite le meilleur au monde, donne de meilleurs rendements.

Essayez le 'charbon bleu'. Vous ne vous contenterez jamais plus de marques de combustible non identifié. Le 'charbon bleu' brûle également et sûrement; nécessite moins d'attentions; vous assure un très haut degré de confort et de propreté; une chaleur satisfaisante à un prix remarquablement bas. Commandez le 'charbon bleu' aujourd'hui.

THE D. L. & W. COAL CO. OF CANADA LTD.

Le marchand le plus en vue dans votre localité vend le 'charbon bleu'

'charbon bleu'
LE COMBUSTIBLE QUI ASSURE UN CONFORT DURABLE
SYNTONISEZ à "L'Auberge de la Bonne Histoire" sur C.K.A.C., tous les mercredis et dimanches, à 7.30 p.m.

VOYAGE SOUS ESCORTE
28 JOURS DONT 10 EN MER
HAITI
Rép. Dominicaine
Porto-Rico
1000 MILLES EN AUTOMOBILES PRIVEES
Séjour, visites, réceptions: Port-au-Prince, Cap Haïtien: la citadelle, le château de Sans-Souci — Ciudad-Trujillo: — Tombeau de Colomb; la Vega, Santiago de los Caballeros, Puerto Plata — San Juan, etc.
DEPART DE MONTREAL, 4 JANVIER 1939
Tout compris aller et retour: rail et bateau: cabine de luxe à 2; hébergement, repas; transferts, autos, visites: service personnel — par personne . . . . . $355.
NOMBRE DES PLACES LIMITE — S'INSCRIRE TOT
VOYAGE INDIVIDUEL A HAITI — 21 JOURS
Départ à volonté — y compris: rail, pullman, paquebot, cabine 1ère classe; hôtel et repas 7 jours à Port-au-Prince — 2 jours à New-York — De Montréal et retour, par personne . . . $210.
LE DEVOIR-VOYAGES
430, Notre-Dame est (Tél. BElair 3361) MONTREAL

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Bathurst Fur Company, Reg'd, Dame Bessie Weitzner, Dorothy Sinman.
Reliable Leather Goods, Ben Shayne, Dame Sarah Pink.
Bergman Cloak Company, 1485 rue Bleury.
Brotherhood Bridge Club Inc., 6983, rue St-Hubert.
Foisy & Fils, Louis P. Foisy-Foley.
Elite Food Shop, 49-51, rue Notre-Dame, Lachine, Ephriam Shalinsky.
Clove Shoppe, 4971 Chemin Reine Marie, Dame Olive Gendron.
Public Service Grocetaria, 5369 ave Verdun, Hyman Litvack.
Press Feature Re'd, 1231 ouest, rue Ste-Catherine, Benjamin Cossman.
Fairmount Social Club Inc., 150 rue Beaubien est.
Laurier Hotel Limited, 759 ave de l'Epée, G.-H. Lefebvre.
S.-A. B. Ladies Garment, Charles Henri Camache, 3460 rue Durocher, Louis, Lucien Poulin.
Mathewson's Sons, Fred H. Mathewson, Clive Mathewson.

Les nouvelles en raccourci

Délégués mexicains à Canadian Car and Foundry

Des représentants du gouvernement du Mexique sont en route pour Montréal dans le but de discuter avec Canadian Car & Foundry des possibilités pour cette compagnie de fabriquer des avions et des armements au compte du Mexique. Les délégués mexicains ont déjà visité une usine de Canadian Car & Foundry à Fort Williams, Ontario. A Montréal, on déclare au siège social de la compagnie n'avoir pas d'idée de la commande probable du gouvernement du Mexique, mais on ajoute qu'il y a moyen de s'entendre ou de parler d'affaires...

Le Canada se classe quatrième

D'après un relevé de la Ligue des Nations, le Canada se classe quatrième relativement au volume de ses exportations. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne se classent respectivement premier, deuxième et troisième. Le volume des exportations françaises a notablement fléchi au cours des neuf premiers mois de l'année.

L'acier

New-York. — American Iron & Steel Institute estime que le rendement de la sidérurgie pour la semaine commencée hier sera de 61 p.c. de la pleine capacité de l'industrie, soit un gain de 4.2 points sur la semaine dernière ou de 7.4 p.c.

Nouvelle émission

Trois-Rivières. — Le conseil municipal a décidé de demander des soumissions pour la mise sur le marché d'obligations au montant de $1,193,500 à 3 1-2 et 4 p.c. pour 13 ans. Ces obligations auraient pour but de payer différents item, dont une somme de $443,500 de dette flottante (qui comprend de récents travaux de voirie) et une somme de $750,000 pour rencontrer le coût de la consolidation des taxes comme le pourvoit la loi 2 Georges VI, chapitre 91.

Chesapeake Corporation

Cleveland. — Chesepeake Corporation, société de gestion de l'ancien empire ferroviaire des Van Sweringen, a communiqué aux actionnaires un plan destiné à liquider l'entreprise. Elle vendra à l'enchère publique, à New-York, le 29 novembre toutes les actions d'Erie Railroad qu'elle a en portefeuille. Les 69,000 actions d'Erie Railroad que Chesepeake Corporation offrira à l'enchère lui ont coûté $2,245,-112, mais le 31 octobre dernier ne valaient que $172,500.

En appel

Mercury Oil Ltd, qui avait contesté la validité des ordonnances de l'Alberta Oil and Gas Conservation Board et dont l'action avait été rejetée, a inscrit la cause en appel.

Le marché des grains

	Ferm. ant	Ouv	Haut	Bas	Clôt.
WINNIPEG					
Blé : —					
Mai	60¾	60½	60½	59⅞	60
Juillet	61⅛	61	61¼	60⅝	60⅞
Novembre	57⅝	57⅛	57⅛	56¼	56⅞
Décembre	57¼	57	57	56½	57
Avoine : —					
Mai	28	28¼	28¼	27⅞	28
Décembre	26¾	26¾	27	26¾	26⅞
Orge : —					
Mai	35¼	35¼	35¼	34¾	34⅞
Décembre	34¼	33¾	34	33¾	33⅞
Seigle : —					
Mai	41¼	41	41	40½	40½
Décembre	38¾	38½	38½	37¾	37⅞
Mai	132¾	132¾	133	132¼	132¼
Novembre	133	133¾	135	133¾	133½
Lin : —					
Décembre	132½	132¾	132⅜	132½	132½
CHICAGO					
Blé : —					
Mai	65¾	65¼	65⅜	65¼	65⅝
Juillet	65½	64⅞	65¼	64⅞	65¼
Décembre	64	63¾	64	63¾	64
Maïs : —					
Mai	49¼	49⅝	50	49¼	49⅞
Juillet	50½	50⅝	51	50⅜	51
Décembre	45½	45½	46⅛	45¼	46⅜
Avoine : —					
Mai	26¼	26¼	26¼	26¼	26¼
Juillet	25⅝				
Décembre	25¼	25¼	25½	25¼	25½
Seigle : —					
Mai	43¾	43¼	43⅝	43⅜	43⅛
Juillet	44¾	44	44⅞	44⅛	44⅛
Décembre	41⅛	41¼	41¼	41	41¼

Didivendes déclarés

Hiram-Walkers-Gooderham & Worts; $1 par action,, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 25 novembre; 25 cents par action privilégiée, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 25 novembre.

Toronto Elevators, 66 cents par action privilégiée, payable le 7 décembre aux actionnaires inscrits le 23 novembre. Ex-dividende le 22 novembre.

Congé

A cause des élections fédérales, les principaux marchés aux Etats-Unis chôment aujourd'hui. Les cotes que nous donnons aujourd'hui sont celles d'hier, en fermeture.

La Bourse

(P.C.) — Parce que Wall Street chômait à l'occasion des élections fédérales, le marché en Bourse locale a été inactif et plutôt lourd ce matin. La tendance était généralement irrégulière.

* * *

Vers midi les ferroviaires accusaient la meilleure tendance, car National Steel Car, Dominion Steel "B" et Canadian Car ont avancé de quelques fractions de point.

Des ventes de prises de profits ont fait glisser Brazilian de ¼, tandis que Montreal Power et Shawinigan ont quelque peu avancé. Chez les métaux, Smelters a fait un gain de ¾, mais Hudson Bay Mining a glissé légèrement.

* * *

Tandis que St. Lawrence Paper privilégié, International Pete et Steel of Canada avançaient quelque peu, McColl-Frontenac et St. Lawrence Corporation privilégié ont cédé devant des ventes de prises de profits.

Le marché était irrégulier également sur le Curb de Montréal.

Dans le groupe des actions industrielles, Asbestos, B.A. Oil et Ford of Canada ont quelque peu glissé, tandis que Fleet Aircraft et Fraser Voting Trusts ont légèrement avancé. Dans la section des mines, East Malartic, Pamour et Sherritt Gordon ont fait des gains variant de deux à cinq cents.

Canadian Car & Foundry Co., 44 cts par action privilégiée pour le trimestre finissant le 31 décembre, payable le 10 janvier aux actionnaires inscrits le 23 décembre.

International Nickel of Canada, $0.50, par action ordinaire, payable le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 2 décembre.

General Motors Corporation, 75 sous par action ordinaire, payable le 12 décembre aux actionnaires inscrits le 17 novembre.

Nouvelles compagnies à charte provinciale

Québec. — La Gazette Officielle de Québec donne la liste des nouvelles compagnies suivantes:

Argenteuil Mica and Mineral Co., Ltd, $20,000, Montréal; Lancet Uniform & Speciality Corp., $20,000, Montréal; Plateau Proporties Ltd, $5,000, Montréal; Quebec Equipment and Traction Co. Ltd, $20,-000, Québec; Syndicat des Tabacs du St-Maurice, $20,000, Trois-Rivières; United Auto Parts, (Marieville) Ltd, $4,000, Marieville; J.-U. Drolet & Fils Ltée, $49,000, Montréal; The Chibougamau Development Co. Ltd, $20,000, Saint-Joseph d'Alma; La Station des Boulevards, Ltée, $4,000, Québec;National Poultry Farms, Ltd, $11,000, Montréal; Dufresne Engineering Co. Ltd, $50,-000, Montréal; Le Club de Hockey Shawinigan, Ltée, $20,000, Shawinigan; L'Economie Nationale, Ltée, $37,490, Montréal; Lewes Realties, Ltd, $5,000, Montréal; Milano Realties, Ltd, $5,000, Montréal; Russell St-John Equipment Co. Ltd, $20,-000, Montréal.

L'information minière

Halliwell Gold Mines

Halliwell Gold Mines Ltd. a acheté 350,000 actions de la Dumico Gold Corporation, à 10 cts chacune, selon l'avis transmis par lettre-circulaire aux actionnaires de la Halliwell, qui ont donné leur approbation à ce projet des directeurs, dans une assemblée spéciale tenue au commencement de ce mois. L'achat a été conclu après la réception d'un rapport favorable de M. A.-C. Lee sur les propriétés Dumico, où les nouveaux résultats obtenus sont très encourageants.

Halliwell a aussi reçu une option sur la balance des actions du trésor de la Dumico et l'on a pris des mesures pour qu'une maison de courtage participe à cette transaction.

Une déclaration officielle assure qu'il reste plus de $100,000 dans le trésor de la Halliwell, en plus de l'appareil, de l'outillage, etc., évalué à plus de $50,000.

Les directeurs ont annoncé qu'une demande a été faite pour que les actions de la Halliwell soient inscrites à la Bourse de Toronto.

Alaska Juneau

Le bénéfice de l'Alaska Juneau Gold Mining Co. en octobre est de $195,400 contre $173,700 en octobre 1937, compte tenu des frais d'exploitation et de développement, mais compte non tenu de la dépréciation de l'épuisement et des taxes fédérales.

Mitnor Gold

Au cours des deux dernières semaines on a repéré plusieurs filons sur la propriété de la Mitnor Gold Mines Limited. On travaille actuellement au filon no 1 qu'on a découvert sur une longueur de 360 pieds. En surface, le filon est d'une largeur de 10 pouces et de 15 pouces au fond actuel du trou de sonde. L'échantillonnage aurait donné 4 pieds de $10.50, 5 pieds de $12.60 et 6 pieds de $86.75 d'or la tonne. On aurait, de plus, repéré de l'or libre. Un travers-banc aurait révélé plusieurs dépôts filoniens qui, d'après M. R.-M. Turner, ingénieur résident, devraient se réunir en profondeur et former, à 250 pieds environ, un fort dépôt de minerai commercial.

Bidgood Kirkland

On apprend de source officielle qu'on a mis à jour 60 pieds du nouveau gîte de minerai repéré au niveau de 1,275 pieds. L'échantillonnage de boue a donné $23 la tonne.

Cariboo Gold Quartz

Vancouver, P.C. — La Cariboo Gold Quartz Ltd. rapporte, pour le mois d'octobre, une production de $110,915 environ, contre $123,865 en septembre. La récupération d'or se traduit par 3,169 onces fines en provenance de l'usinage de 9,329 tonnes de minerai comparativement à 3,539 onces de 8,548 tonnes en septembre.

Les obligations

COURS EN FERMETURE HIER

	Offre	Dem.
DOMINION DU CANADA:		
2% juin 1er 1944	99¾	100¾
2½% oct. 15. 1939	100¾	101¾
2½% 1er juin 1943	102½	103½
2½% nov. 15 1944	101¾	102¾
3% oct. 15. 1942	104¼	105¼
3% perp.	92¼	93¼
3% juin 1er 1950-55	99¼	100¼
3% juin 1er 1953-58	98¼	99¼
3¼% juin 1er. 1946-49	102¾	103¾
3¼% juin 1er. 1956-66	100½	101½
3¼% nov. 15 1948-51	101⅞	102⅞
3½% oct. 15. 1944-49	103¾	104¾
4% oct. 15 1939	102¼	103¼
4% oct. 15 1943-45	107¾	108¾
4% oct. 15 1947-52	107¾	108¾
4½% 1er sept. 1940	105¼	106
4½% oct. 15. 1944	112	113
4½% fév. 1er. 1946	112¼	113¼
4½% nov. 1er 1946-56	110⅞	111⅞
4½% nov. 1er 1947-57	111	112
4½% nov 1er 1948-53	111⅞	112⅞
4½% nov. 1er 1949-59	112⅜	113⅜
5% nov. 15. 1941	109¼	110¼
5% oct. 15. 1943	113	114
AVEC LA GARANTIE DE L'ETAT:		
C.N.R. 2% 194	100¾	101¾
C.N.R. 2% 1943	100	101
C.N.R. 2¼% 1944	100¼	101¼
C.N.R. 3% 1944	103½	104½
C.N.R. 3% 1945-50	98¾	99¾
C.N.R. 3% 1948-52	98¾	99¾
C.N.R. 3% 1948-53	98¼	99¼
z-C.N.R. 4½% 1951	114¾	115¾
z-C.N.R. 4½% 1956	115½	116½
x-C.N.R. 4½% 1957	115¾	116¾
z-C.N.R. 4¾% 1955	117¾	118¾
C.N.R. 5% 1954	118¾	119¾
x-C.N.R. 5% 1949-69	119¾	120¾
z-Mont. Harb. 5% 1949-69	119¾	120¾
PROVINCES:		
Alberta 4% 1954	55	59
Alberta 4½% 1956	57	61
z-Brit. Columbia 4½% 1953	97	99
x-Brit. Columbia 5½% 1945	102	104½
Manitoba 6% 1947	100	102½
x-Manitoba 4½% 1956	91	93
Nouv.-Bruns. 3% 1951	90	92
N.-Brunswick 4½ 1961	104	106
Nouvelle-Ecosse 3% 1950	96	97½
x-Nouvelle-Ecosse 4½% 1960	110½	112½
Ont. Hyd. 3¼% 1950-53	99½	101½
z-Ont. 4% 1962	107	109
Ont. 3% 1947-50	98½	99½
Ontario 4½% 1949	111	113
Ontario 3¼% 1949-51	100½	102
Pr. de Québec. 3% 1951	95¾	97¼
Pr. de Québec 3¼% 1949	98½	100
Prov. de Québec 4½% 1945-50	109	111
I P.-E. 3% 1945	98	101
P. de Sask. 4½% 1951	79	83
P. de Sask. 4% 1954	68	72
MUNICIPALITES:		
Calgary 5% 1945	76	81
Edmonton 5½% 1947	76	81
Montréal 4% 1945	98	100
x-Mont. 4½% 1971	101	103
Québec 4½% 1950	101½	103¼
Régina 5% 1951	71	75
x-St-Jean 4½% 1971	103½	105½
Toronto 4½% 1945	110¼	113½
Trois-Rivières. 4½% 1956	102	104
x-Vancouver 4½% 1968	84	89
Winnipeg 4½% 1960	91½	94½
Ec. Cath. de Montréal 4% 1948	98	100
Com. Métrop. 4½% 1962	100	102
Do. 4% 1947	98	100

x-Payables au Canada et à New-York.
z-Payables Canada, N.-York et à Londres.

	Offre	Dem.
CIES DE TRANSPORT:		
Can. Atlantic 4% 1955	95	97½
C.P.R. 3% 1945	88½	91
C.P.R. 3½% 1951	88½	91
C.P.R. 4% 1949	91½	94
C.P.R. 5% 1954	98½	100½
C.P.R. 6% 1942	104	106
C.P.R. 4½% 1944	95	97
C.P.R. Deb. 4% perp.	81¾	84½
C.P.R. 4½% 1946	96½	98½
C.P.R. 4½% 1960	93	96
Can. SS. 5% 1957	83	85
UTILITES:		
Assoc. Tel. and Tel. 5½% 1955	77½	79½
Aval. Tel. 4% 1958	99	102
Beauharnois 5% 1973	100	103
Do. 5% 1978	93	95
Bell Tel. 5% 1955	112	114
Bell Tel. 5% 1957	121½	124
Bell Tel. 5% 1960	121	124
B. C. Tel. 4½% 1961	106¼	108¼
B. C. Power 4¼% 1960	100	103
Cal. Power 5% 1960	101¼	103¼
Calgary Pow. 5% 1964	100	102
C.N. Power 5% 1953	104	106
Cedar Rapids 5% 1953	114½	117
Dom. Glass & El. 6½% 1945	91	94
Gatineau Pow. 5% 1956	103½	105½
Gatineau P. 5% 1949	104	106
Great Lakes Pow. 4¼% 1956	99½	101½
Havana Elec. 5% 1952	36½	40½
Int. H. & P. El. 6% 1944	78½	80½
Int. Pow. 6% 1957	95	98
Int. Pow. 6½% 1957	97½	
MacLaren Pow. 5½% 1961	104	106
Do. 5½% 1964	104	106
Mont. Is. P. 5½% 1957	104	
Mont. Pow. 3½% 1956	103	105
Do. 3½% 1963	99	101
Do. 3½% 1973	98½	100½
Mont. Ck 4% 1947	103	
Mont. Tram. 5% 1941	99	101
Mont. Tram. 5% 1955	74½	77½
Mont. Tram. 4½% 1955	68½	71½
Nfld L. and P. 4½% 1956	100½	
Nfld L. & P. 5½% 1971	101½	104
Nfld L. and P. 5% 1956	99½	..
N.S.L. and P. 4% 1957	100	
Ottawa P. 5% 1957	102	104
Ottawa Val. Pow 5½% 1970	105½	107½
Pow. Corp. 4½% 1959	103	105
Québec P. 4% 1962	99¾	101¾
Saguenay Elect. 5½% 1953	99¼	102¼
Sag. Pow. 4½% 1966	104½	106½
Shaw. W. and P. 4½% 1970	105½	107½
Shaw. W. and P. 4% 1961	102	104
Twin City 5½% 1952	55½	57½
Un. Sec. 5½% 1952	66	69
Winn. Elec. 4½% 1960	102	104
Winn. Elec. 4-5% 1965	65½	67½
Do. B. Inc. 4-5% 1966	45	47
INDUSTRIELS:		
Abitibi 5% 1953	68	70
B. A. Oil 4% 1945	102½	105
Can. Int. Paper 6% 1949	100	102
Can. P. & P. Inv. 5% 1958	74	
Can. Vickers 6% 1947	95½	98
Dom. Textile 4½% 1955	106	108
Fraser 6% 1950	99	102
Great Lakes 5% 1955	85	88
Lac Saint-Jean 5% 1961	60	63
Massey-Harris 5% 1947	99½	101½
McColl Frontenac 4¼% 1949	98	100
Minn. & Ont. 6% 1947	39½	41½
Regent Knitting 4% 1952	94	97
Rolland Paper 4½% 1951	102	..
Steel of Can. 6% 1940	108	..
PROPRIETES IMMOBILIERES:		
Queen's Hotel 6% 1947	74	84
Windsor Hotel 6½% 1943	61	
Do. 6% 1947	20	..

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

	Pair	Ouverture
Angleterre, livre S.	$4.86⅔	$4.79½
France, franc	.0392	.0268⅝
Belgique, belga	.1390	.1704
Italie, lire	.0526	.0530
Etats-Unis, dollar	21-32% prime	

New-York est fermé.

A MIDI

Cours fournis par la Presse Canadienne:

A Montréal:
Livre sterling $4.78¾
Dollar américain $1.00 21-32
Franc .... .0268
A New-York: Bourse est fermée.
A Paris:
Livre sterling .... 178.72 frs
Dollar américain ...... 37.52 frs
Dollar canadien ...... 37.31 frs
En or:
Livre sterling .... 11sh 8d.
Dollar américain ...... 59.44s.
Dollar canadien 59.09s

Farine

(Prix du boisseau en sacs de 98 lbs. Escompte de 5 sous le sac pour commandes au comptant).

(prix du gros)

Première patente 5.15
Deuxième patente 4.65
Forte à boulanger 4.45

Fromage

(prix du gros

Québec .... .13½
Ontario .... .13¼

Les rendements

	Div.	Prix	Rend.
ACTIONS ORDINAIRES:			
Agnew Surpass	.60	9½	6.32
Assoc. Brew.	.80	16¼	4.92
Belding Corticelli	4.00	107	3.74
Bell Tel.	8.00	165½	4.83
B. A. Oil	1.00	21⅛	4.73
B. C. Power "A"	2.00	28	7.14
Build. Prod. "A"	2.00	58	3.45
C. & D. Sugar	1.50	28¾	5.21
Can. Malt.	1.50	33½	4.43
Can. North. Pow.	1.20	16½	7.27
Can. Vinegars	1.20	15½	7.74
Can. Bronze	1.50	40	3.75
Can. Cottons	4.00	65	6.15
Can Gen Elect.	6.00	185	3.24
Can. Ind. B.	7.00	223	3.14
Can. Westinghouse	2.00	51¼	3.96
Crown Cork	1.00	19¾	5.06
Dom. Bridge	1.20	35¾	3.35
Dom. Glass	5.00	110	4.55
Dom. Textile	5.00	65	7.69
Electrolux	1.60	14½	11.04
Ford of Can. "A"	1.00	23¼	4.30
Imperial Oil	.50	17⅝	2.83
Imp. Tobacco	.40	15¼	2.62
Ind. Accept. "A"	2.00	32	6.25
Inter Coal	6.00	42	14.29
Int. Nickel	2.00	57¼	3.49
Int. Pete	1.50	27	5.55
Jamaica Pub. Serv.	1.75	35	5.00
Laura Secord C.S.	3.00	76	3.95
Mont. Power	1.50	30⅜	4.94
Montreal Tram.	9.00	73	12.33
Nat. Breweries	2.00	42	4.76
Nat. Steel Car	2.00	69½	2.88
Niagara Wire	1.00	25	4.00
Ogilvie	1.00	29½	3.39
Ottawa L. & P.	6.00	80¼	7.48
Page Hersey	4.00	101½	3.94
Penmans	3.00	46	6.52
Quebec Power	1.00	17½	5.71
Royalite	1.00	40	2.50
St. Law. Flour	1.00	24	4.17
Shawinigan	.80	20⅞	3.83
So. Can. Power	.80	12	6.67
Steel of Can.	1.75	74	2.36
Walk. Good.	4.00	53	7.55
Western Groceries	3.00	50	6.00
ACTIONS DE BANQUES:			
Canadienne Nationale	8.00	164	4.88
Commerce	8.00	180	4.44
Dominion	10.00	212	4.72
Montréal	8.00	218	3.67
Nouvelle-Ecosse	12.00	309	3.83
Royale	8.00	190	4.21
ACTIONS PRIVILEGIEES:			
Agnew Surpass	7.00	109	6.42
Ass. Breweries	7.00	114	6.14
Beld. Cort.	7.00	131	5.34
Calgary Power	6.00	92¾	6.47
Can. Cement 6½%	4.00	95	4.21
Can. North Pow.	7.00	110	6.36
Can. Bronze	5.00	104	4.81
Can. Car & Found.	1.75	30⅞	5.65
Can. Celanese	7.00	92	7.61
Can. Cotton	6.00	99¾	6.02
Can. Fair. Morse	6.00	105	5.71
Can. Foreign Inv.	8.00	100	8.00
Can. Ind.	7.00	164	4.27
Dist. Seagrams	5.00	91	5.49
Dom. Coal	1.50	16¾	8.96
Dom. Glass	7.00	150	4.67
Dom. Textile	7.00	140	5.00
Goodyear	2.50	58½	4.27
Howard Smith	6.00	97	6.19
Imperial Tobacco	2.92	7⅜	3.96
Int. Pow. 7%	6.00	79	7.59
Jamaica P. Service	7.00	125	5.60
Lake of the Woods	7.00	110	6.36
McColl Frontenac	6.00	95	6.32
Melchers 6%	.60	6¾	8.89
Montreal Cottons	7.00	103	6.80
Nat. Brew.	1.75	44	3.97
Ogilvie	7.00	157	4.46
Ottawa Power	5.00	98	5.10
Penmans	6.00	130	4.62
Power Corp.	6.00	101	5.94
Regent Knitting	1.60	22	7.28
Saguenay Power	5.50	102	5.39
Sherwin Williams	7.00	111	6.31
So. Can. Power	6.00	108	5.56
Steel of Canada	1.75	67	2.61
Tuckett Tobacco	7.00	157	4.46
Walk. Good.	1.00	19¾	5.06
West Kootenay	7.00	125	5.60
Western Groceries	7.00	106¼	6.59
ACTIONS DE MINES:			
Bulolo Gold	3.00	24¼	12.37
Cons. Smelting	1.00	65	3.08
Dome	2.00	32⅝	6.13
Falconbridge	.30	5.75	5.22
Hollinger	.65	15¼	4.26
Hudson Bay	1.50	34	4.41
Int. Mining	.40	9½	4.21
Lake Shore	4.00	51	7.84
McIntyre	2.00	51	3.92
Macassa	.20	5.20	3.85
Noranda	3.25	82	3.96
Pickle Crow	.40	5.15	7.77
Pioneer B. C.	.40	2.46	16.30
Siscoe	.20	1.52	13.16
x-Sylvanite G M.	.20	3.35	5.97
Teck Hughes	.40	4¾	8.42
Wr. Hargreaves	.40	7.80	5.13

x-Payables en fonds américains.

Bourse de Montréal

(Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 210 ouest, rue Notre-Dame. Montréal

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	3 hrs
Ass. Brew.	16	16¼	16	16¼
Bathurst "A"	9¼			
Bell Telephone	166¼	166½	166½	165½
Brazilian	11¼	12	11¼	11¾
B.C. Pow. "A"	28	..	..	..
Bldg Prod.	58	..	..	..
C. North. Pow.	16½			
Can. Celanese	13¼	13¾	13¼	13¾
Can. Cement	9	..	..	..
C. Cement priv.	95	..	..	..
Can. Bronze	40	..	..	..
C. Car & Fd.	17¼	17½	17	17¼
C. Car & Fd. priv.	30¾	30⅞	30¼	30⅞
Can. Pac. Ry	6⅝	6¾	6½	
C. Steam. priv.	11	11¼	11	11¼
Cockshutt Plow	9	9¼	9	9¼
C. Smelters	64¼	65	64	65
Dist. Seagram	22¾	..	22½	22¾
Dom. Bridge	35½	36	35½	35¾
Dom. Coal priv.	17	..	16¾	..
Dom. Glass	110			
D. Steel & Cl "B"	11¾	12¼	11¾	12¼
Dom. Textile	65	..	..	..
Foundation Co.	14¼	14½	14¼	14½
Gen. Steel Wares	10	9¾	10	..
Gyp. Lime & Co.	7	..	6⅞	7
H. Smith	15½	..	15	..
H. Smith priv.	97	..	..	..
Hollinger C. Gold	15¼	..	15	..
Imp. Oil	17½	17⅝	17½	17⅝
Int. Nickel	56¾	57½	56¾	57¼
Int. Pet.	27	..	..	..
Massey-Harris	7¼	..	7¼	7¼
McColl Front.	8	..	..	..
Mont. Pow.	30½	..	30¼	30½
Mont. Pow. Deb.	50	..	..	..
Mont. Tram.	73	..	..	..
Nat. Brew.	42	..	..	..
Nat. Brew. priv.	44	..	..	..
Nat. Steel Car	69	70½	68¾	69½
Noranda	80⅞	82	80⅞	82
Ogilvie Flour	29½	..	..	..
Price, com.	20	20¾	20	20¾
Quebec Power	17½	..	..	..
St. Law. Corp.	5¼	5½	5¼	5½
St. Law. C. 'A' pr.	17¾	18	17¾	18
St. Law. Pap. priv.	50	..	..	..
Shaw. W. & P.	20½	21	20½	20⅞
Sher. Williams	14	..	..	..
So. Can. Power	12¼	..	..	..
Steel of Can.	74	..	..	..
Steel of Can. priv.	67½	..	67	..
United Steel	6⅞	7¼	6⅞	7¼
Viau	3	..	..	..
Winn. Elect. "A"	2¼	..	..	..
Winn. Elect. "B"	2	..	..	..
BANQUES				
Montréal	218	..	..	..
Royale	190	..	..	..

Le Curb

Compilation de la maison L.-J. FORGET & CIE 471 St-Fran. Xavier

MINES					
Asbestos	115½	115¼	114	115¼	
x-Abitibi	3½	3⅝	3½	3½	
Beauharnois	3½	3⅝	3½	3⅝	+ ¼
Brew. Corp.	155	..	..	..	
Brit. Am. Oil	21¼	21¼	21	21	— ⅛
x-Brew. C. pr.	20⅛				
C. Vickers	11½	11⅝	11	11½	
x-C. Paper	8½	8½	7⅝	8½	
Fairchild	6⅜	6¼	6⅜	6½	+ ¼
x-Ford "A"	23	23¼	23	23¼	+ ¼
Home Oil	110	110	106	106	—4
Int. Util. "B"	80	..	..	..	
McLaren Pap.	15	..	..	..	
Melcher "B"	6¾	..	..	..	
x-Royalite Oil	40	..	..	..	
Fleet Aircraft	12¾	12⅞	12¾	12⅞	+ ¼
Fraser V. Tr.	19½	19¼	19	19½	
Abitibi pr.	27⅝	28¼	27¼	28¼	+ ⅜
Dalhousie	40	..	..	..	
Donnacona A	7¼	7½	7	7½	+ ⅛
W. Gooderham	53	..	..	..	
Walkerville	135	..	..	..	
MINES					
Aldermac	56	58	56	58	+2
Beaufor	15	15	13½	13½	—1½
Big Missouri	25	..	..	..	
Bouscadillac	12	12	11	11	—1
x-Brownlee	5½	6	5½	6	+ ½
C. Cadillac	22	23	22	22	
C. Chiboug.	26	27	26	27	+1
Dome Mines	33	..	..	..	
x-Duparquet	10½	10½	7	9	—1½
East Mal.	218	222	218	218	
x-Eldorado	235	242	235	242	+7
Francoeur	25	..	..	..	
J. M. Cons.	9	..	..	..	
Pend Oreille	200	210	200	210	+10
Lake Shore	51¼	51¼	51	51	— ¼
Pandora Cad.	22½	22½	21	22	— ½
x-Macassa	530	..	..	..	
O'Brien	300	..	..	..	
Pamour	470	..	..	..	
Perron	148	148	145	145	—3
Pickle Crow	510	..	..	..	
Read Authier	370	..	..	..	
Reward	5	..	..	..	
Shawkey	5	5	4⅞	4⅞	— ⅛
x-Sher. Gord.	148	160	148	152	+4
Siscoe	155	155	148	150	—5
Sladen Mal.	70	72	70	72	+2
x-Stadacona	55	55	53	53	—2
Sullivan	95	95	92	92	—3
Th. Cad.	36	36	35	35	—1
Wood Cad	26	26	25	25	—1
W. Hargr.	780	..	..	..	

x-Titre hors liste.

La compagnie Slater a élu M. E. Gibeau son président

M. Eugène Gibeau a été élu président de Slater Shoe Company, Limited, qui a pour filiales J. & T. Bell Limited et Aid-a-Walker Shoes Limited. L'élection a eu lieu lors d'une assemblée du conseil d'administration tenue le vendredi 28 octobre. Les autres conseillers élus sont M. C. Dufresne, vice-président, et M. James Campbell, secrétaire-trésorier.

M. EUGENE GIBEAU, *président de Slater Shoe Co. Ltd.*

A l'assemblée annuelle qui a précédé celle du conseil d'administration, M. Gibeau a annoncé des bénéfices très en progrès et une forte amélioration du fonds de roulement pour l'année courante, résultant des changements opérés dans l'administration, l'an dernier.

Les prévisions pour l'année prochaine sont des plus encourageantes.

Mines non inscrites

Compilation de la maison BURKE, DANSEREAU & CIE 222 ouest, Notre-Dame

	Offre	Dem.
Abbeville	..	11
Albany River	23	25
Algold	..	25
Amity Gold	..	1½
Amos Cadillac	3	4
Area	9	10
Barber Larder	20	22
Benard Cadillac	..	10
Big Master	2½	3½
Bilmac	5	7
Brooke Cadillac	..	8½
Brown Cadillac	..	1½
Cadillac Express	6	8
Can Pandora	3½	4
Capital Rouyn	2¼	3
Central Duvernay	10	12
Century Mining	..	20
Chibmac	1½	2½
Chiboug Props	65	..
Continental Kirkland	23	25
Cournor	..	20
Crow Shores	9	11
Cuniptau	3½	4½
Dempsey Cadillac	2½	3½
Devon Gold	..	25
Dorval Units	..	850
Dunlop Consolidated	2	3
Elmos	29	32
Front. Red Lake	3	5
Garnet Long Lac	1	2
Golden Gate	43	46
Grace Larder	..	11
Heva Cadillac	..	2
Hiawatha	105	115
Hudson Patricia	..	1½
Hugh Pam	9	11
Hutchison Lake	3	4
Kenricia	33	37
Kewagama	12	14
Lacoma	3	3½
Lafayette	..	1½
Lake Dufault	59	63
Lake Geneva	17	19
Lake Hill	1	1½
Lake Rowan	8	10
L. L. Lagoon	3½	5
Leroy Mines	1	1½
Louvre	5	7
Magnet Consolidated	60	65
Magnet Lake	12	14
Martin Bird	12	13
Margaret Red Lake	..	10
McCarthy Webb	..	10
Melba	6	7
Moffatt Hall ancien	1	2
Moffatt Hall, nouveau	4½	6
Mooshla	4½	5½
Mosher Long Lac	18	20
Norbeau	83	88
Norlake	3	4
Obalski	8	9
Oklend	18	20
O'Leary Malartic	3	4
Opemiska Copper	..	10
Oriole	3½	4½
Pan Canadian	7	8
Pascalis	41	44
Plains Pete	..	110
Porcupine Lake	9	11
Pontiac Rouyn	17	19
Proprietary	165	180
Que. Eureka	2¾	3½
Quebec Manitou	13	15
Randall	..	14
Rand Malartic	21	23
Red Gold	6	8
Reynolds Que.	10½	..
Ribago nouveau	3	4
Routhier Cadillac	4	5
Rubec	2½	3
Sachigo River	1600	1700
Seguin Rouyn	..	1½
Shawmaque	9	11
Siscoe Extn Gold	3	4
Shenango	30	33
Smelters Gold	4½	5½
Springer Sturgeon	7	9
Sturgeon River Gold	21	24
Tonawanda	3	3½
Upper Canada	68	71
Valdor Minerals	..	105
Warren Mac	7	10
Wawbano	1	2
Wells L.L.	12	14
West Red Lake	..	1½
Westwood Cadillac	9	10
Westside Long Lac	1	2
Whitehorse	2	3
Woco	14	16
Young Davidson	25	27

Echantillons de mercure

Un échantillon de mercure produit au Canada et provenant de l'unique mine de mercure de tout l'Empire britannique est arrivé samedi matin, par les *Canadian National Express*. L'envoi était consigné à *Nesbitt Thompson & Company, Limited*, de Montréal, et provenait de la Colombie canadienne. Cet envoi pesait 85 livres.

La compagnie *Nesbitt Thompson*, qui a maintenant des intérêts dans cette mine fondée depuis 1936, a investi dans l'entreprise quelque $130,000 pour les travaux de développement et d'installation.

Avis légaux

Canada
Province de Québec.
No 42293

COUR de CIRCUIT du DISTRICT de MONTREAL

LES COMMISSAIRES D'ECOLES DE LA MUNICIPALITE DE LA CITE DE LONGUEUIL, Demandeurs

contre

LEO PARADIS, autrefois de la cité de Longueuil, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Montréal, 4 novembre 1938.
(Par ordre)
B.-P. AUMONT,
Député-greffier de ladite Cour.

Province de Québec, District de Montréal, No 169590. Cour Supérieure. Woodhouse & Co., demanderesse, vs E. Archambault, défendeur. Le 17ème jour de novembre 1938 à deux heures de l'après-midi à la place d'affaires dudit défendeur, au no 268 rue Dorchester est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en comptoir, radio, set de chesterfield, etc. Conditions: argent comptant. M.-T. Robillard, H.C.S. Montréal, 8 novembre 1938.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFFRION & PERODEAU, courtiers, 210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Air Reduction	64¼	64⅞	64¼	64⅞
Allied Chemical	186½	189	186½	189
American Can	100⅝	102¾	100⅝	102¾
Am. & For. Pow.	4¼	4⅜	4¼	4⅜
Am. Power & Light	6⅝	6¾	6⅝	6¾
Am. Smelting	54¼	55	54¼	54¾
Am. Water Works	14⅜	14⅝	14⅜	14½
Am. Tel. & Tel.	147¾	148	147⅝	148
Anaconda	36⅝	38	36⅝	37⅞
Atchison	40½	41½	40½	41⅜
Atlantic Refining	23⅝	23½	23⅝	23½
Auburn	5½	5¼	5¼	5¼
Baldwin Loco	14	14⅝	14	14¼
Baltimore & Ohio	8¼	8½	8¼	8½
Bendix Aviation	23	23¼	22⅞	23⅞
Bethlehem Steel	69¼	71¾	68½	71½
Can. Pacific	6⅝	6¾	6½	6¾
Case Tresh. Mach.	90	92	90	92
Cerro de Pasco Cop.	50	52¼	50	52½
Com. Solvents	11¼	11⅝	11¼	11⅝
Chrysler Motors	82⅞	85⅞	82⅞	85⅞
Col. Gas & El.	8	8¼	7⅞	8¼
Cons. Edison XD	31½	32	31½	32
Douglas Aircraft	66	68⅜	66	68⅜
Dupont	146¼	148¼	146¼	147½
Electric Auto-Lite	33½	34⅞	33¼	34⅞
El. Pow. & Light. C.	12½	13	12½	12⅞
Freeport Texas	27¾	28	27½	28
Gen. Foods Corp.	39⅝	40¼	39⅝	39⅞
Gen. Motors	50⅞	52	50⅞	52
Gillette	9¼	9½	9	9½
Gen. Electric	45⅞	47	45⅝	46¾
Hudson Motors	9¼	9⅝	9¼	9⅝
Illinois Central	15⅜	15⅞	15¼	15½
Int. Harvester	63⅞	65⅞	63⅞	65⅛
Int. Tel. & Tel. Co.	10	10	9¾	9¾
John Mansville	102	107½	102	107¼
Kennecott Copper	45⅞	47⅜	45⅞	47
Loews Theatres	59	59⅞	59	59⅝
Montgomery & W.	50⅝	52¼	50⅝	51⅝
Nat. Biscuit	26¼	26⅜	26¼	26⅜
Nat. Pow. Light	8¾	8⅞	8⅝	8⅞
New York Central	20	20⅝	20	20⅝
North Am.	23⅞	24⅞	23⅛	24⅞
Packard Motors	5¼	5½	5¼	5½
Pennsylvania R.R.	22⅝	22⅞	22⅝	22⅞
Phillipps Pete	39⅜	40¼	39⅜	40¼
Pub. Serv. N. Jersey	32¼	32½	31¾	32⅜
Pullman	36¼	36⅝	36	36⅝
Radio Corp.	8⅝	8¾	8⅝	8¾
Rep. Iron & Steel	19⅝	20½	19⅝	20⅜
Sears Roebuck XD	75	76⅝	74⅞	76½
Schenley Dist.	19⅝	20¼	19⅝	19⅞
Simmons Bed	32	33⅝	32	33½
Standard Brand	7½	7⅝	7⅜	7⅝
Stand. Gas & El.	4⅝	4⅞	4⅝	4⅞
Stand. Oil of N. J.	53⅝	54¼	53⅝	54¼
Socony Vac. Oil	13⅞	13⅞	13⅝	13⅞
Studebaker	8¼	8⅝	8¼	8⅝
Texas Corp.	43⅝	44⅝	43⅝	44⅝
Union Pacific	94⅞	95	94⅞	95
United Aircraft	35¼	37	35½	37
United Gas Imp.	11⅞	12	11⅞	12
U.S. Rubber	52⅞	54⅝	52¾	54
U.S. Ind. Alcohol	28¼	29⅛	28¼	29¼
U.S. Steel	64¾	66⅝	64¾	66⅛
Vanadium	26¼	27½	26¼	27½
Western Union	28½	28⅝	28¼	28¼
Westinghouse	119	123⅜	119	122
Woolworth XD	50¼	51	50¼	51

Cours des trusts fixes

x-Brit. Type Inv.	.20	.26
x-Boston Type Inv.	17.17	18.36
Can Amer. Trust 2e S	3.50	4.00
Can Int. Tr. Mod.	5	6
Commw. Int. Corp.	3.19	3.51
x-Cumulative T. S.	5.14	5.20
x-Fundamental Inv. Inc.	18.92	19.30
x-Fundamental T.S. A.	5.43	5.48
x-Fundamental T.S. B.	4.80	...
Independence Tr.	2.67	...
x-Quarterley Inc. S.	11⅝	12
x-United Fixed	2.66	2.76
x-United Insur. Tr.	⅞	
Mass. Inv. Trust	22.37	23.73
x-Supervised Shares	10.70	11.63
AMERICAN DEPOSITOR CORP.		
x-New Corp. T.S. accum.	3.01	3.04
x-Do. Distrib.	2.47	2.50
x-Old Corp. T.S.	2.54	2.57
CALVIN BULLOCK ISSUES		
Can. Inv. Fund.	4.10	4.50
x-Nation Wide Sec. "B"	3.87	3.97
x-Do. Voting	1.46	1.48
x-U. S. El. L. & P. "A"	15¼	15⅝
x-Do. "B"	2.34	2.44
x-Do. Voting	.97	1.00
DISTRIBUTORS GROUP INC.		
x-North Am. T.S. 1953	2.41	2.45
x-Do. 1955	2.98	3.02
x-Do. 1956	2.93	2.97
x-Do. 1958	2.57	...

x-Fonds américains.

Oeufs

Prix la douzaine pour les oeufs livrés dans des cartons aux détaillants. Les oeufs en vrac se vendent de 1 à 2 sous de moins.

A-gros .53
A-1 médium .49
A-1 de poulettes .40
A-gros .48⅛
A-médium .44
A-de poulettes .36
B-gros .36
B .32 C .25

Bourse de Calgary

Cours fournis par C.-B. BEAUSOLEIL Membre de la Bourse des Huiles de Calgary, 477, rue St-François-Xavier, Montréal.

Valeurs	Offre	Dem.
Alberta Pacific	.15	—
Anaconda	.05½	—
British Dominion	.08¼	.09¼
Brown Oil	.22	—
Calgary and Edmonton	2.20	—
Calmont	.27	.30
Commoil	.51	.57
Commonwealth	.24	.26
Dalhousie	.36	—
Davies Petroleum	.24	.25
East Crest	.09	.10
Firestone	.08½	.09¼
Foothill	.47	—
Foundation	.11	.12
Freehold	.03⅝	—
Globe	.04½	—
Hargal	.20	—
Highwood Sarcee	.08½	—
Home Oil	1.10	—
Imperial Oils	.17⅝	.17⅝
Lethbridge	.01½	.02
Madison	.03½	.04
Mar Jon	.04⅝	.05⅝
McDougall Segur	.12¾	.14
Mercury	.06	—
Merland	.03	—
Mill City	.03¼	—
Model	.16	—
Monarch	.07¼	.09
National Petroleum	.05½	—
Okalta, com.	1.15	1.17
Okalta, priv.	29.00	
Phillips Pet.	.02	.02¾
Prairie Royalties	.18	.21
Reward	.05½	.06
Royal Crest	.07½	.10
Richland	.03½	.04
Richfield	.02½	.03¼
Share Royalties	.02	.05
Spooner	.10	—
Spy Hill	.02½	.03¼
Sunset	.33¼	.35
South West Petroleum	.32	—
Three Point	.02	.04
Turner Valley	.07	—
United Oils	.09½	—
Vanalta	.04½	—
Vulcan	.58	—
Wait Valley	.08	—
West Flank	.05½	—
Automobile	1.07	1.17
Aviation	1.47	1.60

Group Securities Inc.

COURS FOURNIS PAR BEAUSOLEIL 477 St-François-Xavier

	Offre	Dem.
Agriculture	1.16	1.27
Construction	1.61	1.75
Prod. chimique	1.38	1.50
Dist. et brass.	.78	.86
Acc. élect.	1.51	1.64
Aliments	.85	.93
Mach. indust.	1.51	1.64
Cie de placement	.82	.90
Marchandises	1.11	1.21
Mines	1.46	1.59
Huiles	1.04	1.14
Chemin de fer	.63	.70
Equip. de ch. de fer	.93	1.02
Acier	1.31	1.43
Tabac	1.04	1.14
Utilités	.92	1.01

Volailles

(Prix la livre aux détaillants pour la qualité A. La qualité D est de deux sous en moins).

Dindons .29-.33
Poulets engraissés au lait .24-.27
Poulets sélectionnés .22-.25
Poulets de choix .20-.23
Canards de choix .21
Canetons du lac Brome .22½

BANQUE DE MONTREAL
Fondée en 1817

DIVIDENDE NO 302

AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE de DEUX DOLLARS par action sur le capital-actions payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre en cours: ce dividende sera payable le et après le JEUDI, le PREMIER jour de DECEMBRE prochain, aux actionnaires inscrits aux livres à l'heure de la fermeture, le 31 octobre, 1938.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de l'Institution le LUNDI, le CINQUIEME jour de DECEMBRE prochain.

L'assemblée commencera à midi.

Par ordre du Conseil
JACKSON DODDS, Directeur-Général — G. W. SPINNEY, Directeur-Général
Montréal, le 18 octobre, 1938.

INDUSTRIELLES — MINES — OBLIGATIONS
GARNEAU & OSTIGUY
Agents de change
Membres
MONTREAL STOCK EXCHANGE
MONTREAL CURB MARKET
46 rue Elgin OTTAWA 2-3561
Edifice Aldred, Place d'Armes MONTREAL PLateau 2751
Reliés par fils privés à NEW-YORK, TORONTO et VANCOUVER

Unification

Les actes de l'exécuteur testamentaire concrétisent la volonté du testateur — il est donc plus que son suppléant. Grâce à lui, l'administration des biens est ininterrompue et il épargne aux héritiers bien des frais inutiles.

LA mort du testateur et l'entrée en fonctions de l'exécuteur sont simultanées. Dès ce moment, il sera le bouclier entre la famille éplorée et les pénibles démêlés de l'extérieur: chicanerie, quémandeurs, créanciers, fâcheux de toute espèce . . .

Il se met incontinent en devoir d'exécuter les volontés du testateur. Il assume la gestion des biens et s'y emploie avec prudence et sagacité.

Cette unification des diverses opérations successorales permet de réaliser d'importantes économies. Documents, pièces comptables, procédures, tout, en effet, gravite vers l'exécuteur—seul représentant reconnu de la succession.

Renseignements complets et gratuits, communiqués sans vous engager. Discrétion assurée.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
CAPITAL VERSÉ: $1,105,000
BIENS EN RÉGIE: $72,748,604
112, RUE ST-JACQUES MONTRÉAL
71, RUE ST-PIERRE QUÉBEC

LA VIE SPORTIVE

Castilloux et Lamothe victorieux

Québec, 8 — Dave Castilloux et Aurélien Lamothe sont sortis victorieux hier soir, le premier gagnant la semi-finale tandis que le second disposait de son adversaire dans le combat principal.

Castilloux, champion poids-plume du Canada a continué sa marche victorieuse alors qu'il a remporté une mise hors de combat technique sur Kid Hart de Moncton.

Après avoir envoyé son adversaire au plancher à quatre reprises, dans la troisième, deux fois à la cinquième et finalement à la sixième, l'arbitre ne prit pas le temps de compter mais leva le bras de Castilloux en signe de victoire.

Castilloux a affiché une tenue impressionnante en remportant cette victoire. Il eut un peu de difficulté durant les deux premières rondes à résoudre le style de Hart qui est gaucher, mais dès la troisième ronde, le champion canadien déclassa son adversaire, ses crochets de gauche et ses solides droites démolissant littéralement son adversaire. Hart avait la la figure tailladée et était complètement hors de combat lorsque l'arbitre arrêta le combat.

Dans la finale, qui était limitée à dix rondes, Aurélien Lamothe, champion poids-mouche du Canada, a également enregistré un "knockout" technique sur Kid Blouin, de Lewiston, Me., alors que l'arbitre Ralph McNaughton mit fin aux hostilités à la neuvième ronde alors que le Franco-Américain saignait abondamment d'une coupure au-dessus de l'oreille droite. Lamothe pesait 116 contre 115 pour Blouin.

Blouin avait eu l'avantage jusqu'à la sixième ronde, mais dans cette dernière ronde Lamothe se rallia et mit son rival en danger par des coups fréquents à la tête et à la septième Blouin fut couché pour finalement se voir déclaré vaincu à l'avant-dernière ronde.

Al Shanks a remporté une belle victoire alors qu'il a remporté la décision sur Cecil Braithwaite pendant que Camille Gosselin a disposé d'Al Castilloux en trois rondes, alors que l'arbitre arrêta le combat, Castilloux souffrant d'une large entaille à l'oeil.

Les résultats du hockey

Hier soir. — Date libre.

Ce soir. — LIGUE PROVINCIALE

Valleyfield à Sherbrooke.

LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE

	G.	P.	N.	P.	C.	P
Chicago	3	0	0	11	3	6
Boston	2	0	0	7	3	4
Rangers	0	0	0	0	0	0
Canadien	0	1	0	2	3	0
Detroit	0	1	0	1	4	0
Américain	0	1	0	1	6	0
Toronto	0	2	0	2	5	0

LIGUE INTER-AMERICAINE

Philadelphie	2	0	0	17	5	4
Hershey	2	0	0	5	2	4
Springfield	1	1	0	2	3	2
Pittsburgh	1	1	0	6	6	2
New Haven	1	1	0	6	11	3
Cleveland	1	1	0	6	6	2
Providence	0	2	0	3	9	0
Syracuse	0	2	0	1	4	0

LIGUE SENIOR

Québec	1	0	0	5	0	2
Verdun	0	0	0	0	0	0
Royal	0	0	0	0	0	0
McGill	0	0	0	0	0	0
Concordia	0	0	0	0	0	0
Ottawa	0	0	0	0	0	0
Victoria	0	1	0	0	5	0

LIGUE PROVINCIALE

Cornwall	1	0	0	4	2	2
Valleyfield	1	0	0	5	0	2
Sherbrooke	1	1	0	5	6	2
Lachine	1	1	0	5	6	2
Shawinigan	0	1	0	2	4	0
Boston	0	2	0	2	8	0

Le club Ski-To à Sainte-Thérèse

Jeudi dernier, le 3 novembre, avait lieu au Manoir des Oliviers, une réunion du club Ski-To, le club de ski franchement canadien-français de la métropole. Outre une assistance de quelques 150 membres, plus de 75 invités étaient présents. Le président M. Richmond Pelletier a présenté le programme de la soirée. Grâce au Canadien National qui a bien voulu fournir au club des films sur le ski ainsi qu'un opérateur compétent pour les faire projeter, tous passèrent une agréable soirée.

Au cours de la soirée, M. R. Pelletier rappela aux membres et amis que c'est jeudi prochain, le 10 novembre, qu'aura lieu la première excursion de l'année. Le club se rendra à Ste-Thérèse, Hôtel Blainville. Le départ s'effectuera à 8 h. précises, aux coins des rues St-Denis et Mt-Royal, pour revenir à la ville vers minuit. Le voyage se fera en autobus de la cie de Transport Provincial. Le club tient à rappeler aux membres et amis que les billets devant être réservés et achetés à l'avance, ils sont priés de communiquer au plus tôt avec le président du club, M. R. Pelletier, DUpont 6748 pour acheter leurs billets s'il ne l'ont pas fait déjà.

Au repos forcé pour un mois

Toronto, 7 (P.C. — Gordon Drillon ,ailier droit-étoile des Leafs de Toronto, et champion compteur de la ligue Nationale l'hiver dernier, ne pourra jouer pendant un mois. Il s'est fracturé le pouce droit samedi soir au cours du match entre les Maple Leafs et les Eperviers Noirs de Chicago à Toronto.

Le gérant Conny Smythe a annoncé hier qu'un examen aux rayons-X a révélé la fracture et que Drillon devrait rester au repos pendant un mois. Smythe a dit qu'il n'avait pas encore choisi un remplaçant pour Drillon.

Bob Olin et Le Brasseur sont confiants

Les amateurs de boxe professionnelle sont conviés à une séance qui doit avoir lieu ce soir au Forum alors que Florian LeBrasseur sera aux prises avec Bob Olin, un ancien champion des mi-lourds, dans un assaut de dix rondes qui sera la principale attraction mise au programme du promoteur Jules Racicot.

Les boxeurs se sont entraînés avec beaucoup de soin. Ils commencèrent tous deux leur entraînement au gymnase Stillman, fameux rendez-vous des boxeurs à New-York. Ils ont tous deux obtenu la crème des poids-lourds comme compagnons d'entraînement. Ils sont venus à Montréal quatre jours à l'avance pour compléter leur travail tout en s'en tenant ainsi aux règlements de la Commission athlétique.

On rapporte que les deux boxeurs sont dans la meilleure des conditions physique et très confiants de remporter la victoire. La seule formalité reste avant la rencontre ce sera le pesage et l'examen final, qui auront lieu ce midi aux bureaux de la commission.

Ce sera le deuxième combat entre ces deux solides adversaires. Le Brasseur l'a emporté sur Olin ici en 1935. Olin venait d'abandonner les rangs des mi-lourds. On s'accorde généralement à dire qu'il s'est considérablement amélioré et qu'il forcera LeBrasseur à la limite ce soir. En se basant sur la tenu d'Olin à l'entraînement, les cotes en faveur de LeBrasseur sont descendues à 6 contre 5 et les chances seront tout probablement égales ce soir.

Il y aura deux combats de huit reprises qui serviront de semi-finales. Dans la première rencontre Harold Babe McLeod, ancien champion amateur local, rencontrera Johnny Dubé, d'Haverhill, Mass. McLeod, bien que professionnel depuis quelque temps en sera à sa première apparition locale.

L'autre semi-finale marquera le retour de Doug Marsh, qui sera opposé à Bruno Tretter, de Baltimore. Tous deux sont des mi-moyens.

Dans un combat de six rondes, Tommy Osborne, le jeune poids lord de Montréal, ancien champion amateur de l'Empire britannique, rencontrera Paul Joffre, qui fut une sensation au tournoi des espoirs blancs.

Paul Harvey et Kid Dubreuil, de Québec, des poids mouches, feront els frais du combat d'ouverture.

RIVAUX COMPARES

OLIN		LEBRASSEUR
28 ans	âge	25 ans
184 lbs	pesanteur	182 lbs
5' 11"	hauteur	5' 11"
71¾	portée	72
14	biceps	15½
11¼	chevilles	10½
14	mollet	15
7½	poignet	8
25	cuisse	23
41	poitrine normale	41
43	poitrine dilatée	44
34	taille	32
16½	cou	16

L'escrime

L'assemblée générale des clubs d'escrime de la province de Québec (P.Q.F.A.), eut lieu au Y.M.C.A., central la semaine dernière. Avant et après l'élection des nouveaux officiers, la discussion principale se concentra sur ce point: "Doit-on rester affilier à l'ass. amateur athlétique du Canada", qui finalement resta à l'étude pour un prochain "meeting".

Furent élus: président: M. Larry Cossitt; vice-président: M. Alf. Horn; sec.-trésorier: M. Harry Yale; assistance sec.: Mlle Linda Smitr; organisateur: M. Albert Logette.

M. J. DeCoucy, secrétaire sortant de charge présenta un rapport financier très élaboré pour lequel il fut chaleureusement applaudi.

Etaient représentés à l'assemblée les clubs suivants: Y.M.C.A. Central, Westmount et Nord et Verdun, Y.W.C.A., Central et Ouest, Y. M.H.A., et Y,W.H.A., Sun Life, Montreal Fencinq Club, R. C. Navy Vol. R., Les Mousquetaires.

Les activités dans presque tous ces clubs sont déjà commencés, les autres commenceront vers le 15 novembre.

Valleyfield va à Sherbrooke

Une seule joute sera à l'affiche ce soir dans les séries de la ligue de hockey Provinciale et ce sont les amateurs de Sherbrooke qui auront l'avantage d'assister à cette rencontre alors que les Braves de Valleyfield iront rendre visite aux Red Raiders de la Reine des Cantons de l'Est.

Demain soir, une autre joute sera au programme et ce sont les clubs Cornwall et Lachine qui se feront la lutte dans ces séries de championnat.

Les Red Raiders, de Sherbrooke, qui feront l'ouverture de leur saison sur leur patinoire, ce soir, ont la ferme intention de remporter la victoire sur les Braves et monter ainsi sur un pied d'égalité avec ces derniers. Chacune des équipes a triomphé dans la seule partie qu'elle a jouée à date. La victoire des Braves sur les Olympiques ce,pendant, a valu quatre points, tandis que le Sherbrooke a été ouvrir la saison à Shawinigan par un triomphe sur le club d'Ildège Gervais pour s'assurer deux points dans le classement.

Le match de demain sera le deuxième entre les Rapides et les Flyers. Vendredi dernier, les hommes d'Albert Leduc ont été ouvrir la saison à Cornwall et ont connu la défaite. Ils se promettent cependant de prendre une bonne revanche, demain, sur leur patinoire.

Bill Cowley est en tête des compteurs

Bill Cowley. des Bruins de Boston, grâce à l'assistance qu'il a donnée à ses coéquipiers, a pu prendre la tête des compteurs dans le circuit Calder avec un total de 6 points. Earl Robinson, Russ Blinco et Dahlstrom, des Eperviers Noirs de Chicago, viennent en deuxième place sur un pied d'égalité pendant que trois autres joueurs des champions viennent ensuite mais il convient d'ajouter que les protégés de Bill Stewart ont joué un plus grand nombre de parties que leurs rivaux.

Voici le classement à date:

	B.	A.	Pts
Cowley, Boston	1	5	6
Robinson, Chicago	2	2	4
Dahlstrom, Chicago	1	3	4
Blinco, Chicago	0	4	4
Désilets, Chicago	2	1	3
Gottselig, Chicago	1	2	3
Northcott, Chicago	1	2	3
Getliffe, Boston	1	2	3
March, Chicago	2	0	2
Blake, Canadien	1	1	2
Haynes, Canadien	1	1	2
Sands, Boston	1	1	2
Davidson, Toronto	1	1	2
Thompson, Chicago	0	2	2
Romnes, Chicago	0	2	2
Crawford, Boston	1	0	1
Apps, Toronto	1	0	1
Wiebe, Chicago	1	0	1
Jenkins, Chicago	1	0	1
Dumart, Boston	1	0	1
Bruneteau, Détroit	1	0	1
Portland, Boston	1	0	1
Clapper, Boston	1	0	1
Smith, Américain	1	0	1
Fowler, Toronto	0	1	1
Bauer, Boston	0	1	1
Schriner, Américain	0	1	1
Chapman, Américain	0	1	1
Siebert, Canadien	0	1	1
Gagnon, Canadien	0	1	1
Howe, Détroit	0	1	1
Deacon, Détroit	0	1	1
Chamberlain, Toronto	0	1	1
Hollett, Boston	0	1	1
Drillon, Toronto	0	0	0
Hamilton, Toronto	0	0	0
Kampman, Toronto	0	0	0
Stewart, Américain	0	0	0
Cain, Canadien	0	0	0
Gracie, Canadien	0	0	0
Buswell, Canadien	0	0	0
Horner, Toronto	0	0	0
R. Conacher, Boston	0	0	0
MacKenzie, Chicago	0	0	0

Augmentation dans les assistances

Durham, N.C., 8. — Les ligues de baseball mineures, tout comme les majeures, ont eu des assistances considérables durant la saison 1938 pour établir probablement un nouveau record.

W. G. Bramham, président de l'Association Nationale des ligues de baseball professionnelles, a émis aujourd'hui les statistiques qui démontrent que 15,500,000 amateurs ont assisté aux joutes dans 37 ligues mineures. Ceci ajouté aux 10,000,000 de spectateurs qui ont assisté aux parties dans les ligues Américaine et Nationale, représente donc un total de près de 26,000,-000.

Gramham déclara que le total des ligues mineures représentait une augmentation de 2,000,000 sur l'année dernière.

Johnny Gaudes bat Baby Yack

Toronto, 8 — Johnny Gaudes, le dur cogneurde St-Boniface, a détrôné Baby Yack de Toronto, le champion poids-coq du Canada ici hier soir. Gaudes a remporté la décision à la fin d'un match de 10 rondes chaudement contesté. Yack pesait 118 livres et Gaudes, 117 3-4.

Les six-jours de Chicago

Classement à 11 h. hier soir:

	M.	T.	Pts
Peden-Peden	455	9	81
Debaets-Guimbretière	455	8	3
Georgeti-Moretti	455	8	39
Walthour-Crossley	455	7	111
Kilian-Vopel	455	7	104
Rodman-Thomas	455	7	78
O'Brien-Testa	455	7	68
Audy-Yates	455	6	36
Debacco-Wissel	455	6	23
Rodak-Fielding	455	0	27
Bédard-Bollaert	455	0	22
Yaccino-Jurca	454	6	32

La décision sera rendue lundi

Les directeurs de la Q.A.H.A rendront dans une semaine la décision au sujet de Leo Carroll, qui a demandé la permission de jouer pour le club Victoria, de la Ligue Senior de Québec.

Carroll a joué pour Victoria au cours des cinq dernières années, graduant des juniors, mais au début de la saison il obtint son congé des Vics et signa une carte pour le Concordia mais maintenant il refuse de jouer pour ce dernier club et demande de retourner au club de Dave Campbell à la suite de l'impossibilité d'obtenir une position dans le département de la police mais le gérant Mantha refuse d'accorder le congé à ce joueur et la Q.A.H.A. devra se prononcer lundi prochain.

Paul-Marcel Raymond, ancien joueur professionnel, a demandé sa réinstallation dans les rangs amateurs mais aucune décision n'a été prise à cause des règlements qui exigent qu'un joueur professionnel soit inactif pendant une annee avant de pouvoir s'aligner avec les purs.

Entente conclue entre Ganson et le Forum

Comme nous l'annoncions hier la saison de lutte reprendra au Forum prochainement et tout probablement lundi soir prochain car hier Jack Ganson, qui était chargé de préparer les programmes à l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine ouest, en est venu à une entente avec la direction du Forum et nous sommes informés que Ganson aura un contrat de cinq ans et qu'il aura carte blanche pour ses organisations et cela à des conditions plus avantageuses que par le passé.

Ganson annonçait hier qu'il a fait des offres à Cy Williams et que la terreur de Talhassee sera la grande vedette au cours de la prochaine saison et qu'il aura plusieurs engagements importants.

Cy Williams est sans contredit un des plus sensationnels lutteurs qui soient passés à Montréal. Tant il est vrai qu'il avait recours à beaucoup de brutalité pour atteindre son but, il a néanmoins attiré les plus grosses assistances jamais encore enregistrées au Forum. Dans son télégramme à Williams, qui est actuellement en Californie, où il est reconnu comme champion, Ganson a exigé une réponse d'ici douze heures.

Le promoteur local s'est déclaré confiant d'obtenir une réponse affirmative. Il a révélé qu'il y a quelque temps il avait ouvert des négociations avec Williams pour le faire venir à Montréal, et qu'au moment où elles semblaient devoir se réaliser, le différend survint pour mettre les choses en suspens.

Depuis son arrivée sur la Côte du Pacifique, Williams qui, lors de son séjour à Montréal était reconnu pour le grand nombre de disqualifications dont il avait été l'objet, a remporté 68 victoires sans connaître la défaite et est reconnu cosse l'as des lutteurs poids-lourds. S'il accepte de venir à Montréal, ce sera sans doute dans le but de lancer un défi à Yvon Robert, son plus grand rival, contre lequel il livra des combats mémorables, envoyant même le Canadien français à l'hôpital.

Ganson n'5a rien voulu dévoiler au sujet de ses négociations avec le champion du monde, Yvon Robert, qu'il tente maintenant de garder à Montréal. Ganson a déclaré que les pourparlers se poursuivaient favorablement, mais qu'il était encore trop tôt pour faire une déclaration.

Ganson s'est déclaré fort satisfait des arrangements conclus et a promis que selon son nouveau contrat Montréal deviendrait le centre par excellence de lutte en Amérique.

Fred Haney nommé gérant du St-Louis

Saint-Louis, 8. — Les Browns de Saint-Louis étaient le seul club des ligues majeures qui n'avait pas encore retenu les services d'un gérant pour l'an prochain, mais hier les Browns ont connu leur nouveau pilote lorsque la direction du club a annoncé que Fred Haney, ancien gérant du Toledo, de l'Association Américaine, avait été engagé en vue des prochaines séries et que l'on verra immédiatement à réorganiser l'équipe en faisant des échanges ou en achetant des joueurs.

Lorsqu'on lui demanda ses plans pour faire sortir les Browns de la traditionnelle dernière place dans le classement, l'ancien pilote du club Toledo a déclaré:

"Il faut que je commence par le commencement. Ce ne sont pas les grands détails qui comptent, mais bien les petits. Je crois que les jeunes joueurs de l'équipe d'aujourd'hui n'ont pas été bien renseignés sur les principes fondamentaux tels que le "bunt" et la tenue sur les buts. Je m'appliquerai alors à montrer ces choses, surtout aux jeunes joueurs.

Haney, qui est âgé de 40 ans, est venu dans le baseball à la suite de la Grande Guerre et s'est créé une réputation comme fameux coureur sur les buts. Il joua sur une équipe de baseball de la Marine des Etats-Unis, à San-Pedro, Californie, et après la guerre il eut à choisir entre le baseball ou les chantiers maritimes.

Il joua ave cplusieurs équipes des ligues mineures avant de graduer sous la gérance de Ty Cobb. Il figura à toutes les positions dans l'intérieur, et passa ensuite aux Cardinals de St-Louis, comme premier-but en 1929.

Il a connu deux mauvaises saisons avec les Mudhens, et son salaire n'a pas été révélé. Depuis la réorganisation des Browns en 1936, il sera le quatrième gérant. Ses prédécesseurs ont été: Rogers Hornsby, Jim Bottomley et Gabby Street.

Durocher doit concéder la chute

Clément Durocher, qui a détrôné Pack Riley, comme champion mondial, des poids lourds juniors la semaine derni,re, n'a pas été très heureux dans son premier match livré hier soir au marché Saint-Jacques alors qu'il était opposé à Graham Stockton, dans l afinale préparée par le promoteur Ray Lamontagne car le nouveau champion a subi un échec aux mains de l'athlète de eVrdun lorsqu'il fut dans l'obligation de concéder l'unique chute de la rencontre après une heure et quart de combat pour éviter une fracture au poignet droit.

Immédiatement après le match, qui se termina automatiquement, aucune chute n'ayant été prise avatn l'heure. Stockton a déclaré qu'il se présenterait devant la Commission athlétique pour réclamer le championnat. Il prétend avec une certaine logique qu'un champion ne livre jamais un combat sans que son titre soit en jeu et c'est sur quoi il se basera pour ses réclamations.

En semi-finale, Ted McKinley et Ted Gardner ont fourni un match nul fort intéressant. Gardner a pris la première chute en 25 minutes et McKinley a remporté la deuxième en 15 minutes. Les deux adversaires ne sont pas parvenus à s'assurer la chute décisive.

Eddie Marquette et l'ancien champion Jack Rily ont fait match nul dans le spécial, pendant que Pancho Pastor et Wilfrid Du Tremble ont aussi annulé dans une préliminaire pendant que Dynamite Dunn a défait Jack King en 16 minutes dans le premier combat de la soirée.

Un beau match en perspective

La direction du club Cartier a l'intention d'organiser une autre séance pour lundi prochain, au marché Atwater, car l'organisateur du club, M. Arthur Durocher, est à faire les démarches nécessaires pour décider Joe Gagnon à rencontre Benny Lachance, d'Ottawa, dans le combat principal.

Lachance, qui détient le championnat poids coq en Ontario, est considéré comme un très grand boxeur dans cette province. Il vint à Montréal, l'an dernier, rencontrer Elwood Daigneault, qu'il battit après cinq rondes d'un combat acharné. Si Durocher réussit à conclure les arangements pour la venue de Lachance à Montréal, il est vraisemblable qu'il fera venir quelques autres boxeurs de la capitale fédérale qu'il opposera à nos vedettes montréalaises. René Lalonde, l'étoile mi-moyenne d'Ottawa, qui a gagné le championnat du Golden Gloves l'an dernier, serait du nombre. On sait qu'il y a nombre de très bons boxeurs en Ontario et il serait facile à Art Durocher d'inviter une équipe complète de jugilistes capables de résister à nos vedettes.

Durocher, toutefois, a déclaré que s'il ne pouvait conclure la rencontre Gagnon-Lachance, il retarderait la séance qu'il projette de donner. Honoré Chevrier, d'un autre côté, qui est le superviseur de la boxe pour la province d'Ontario, est à Ottawa aujourd'hui dans le but d'engager Lachance à venir à Montréal et devait communiquer une réponse officielle aujourd'hui. Il n'y a que la date à décider, car Lachance est désireux de se mesurer à Gagnon. Le club Cartier, qui avait organisé une séance de boxe pour lundi soir prochain au marché Atwater, remettrait cette séance à plus tard, en vue de permettre le match, qui passionnera sans doute le public amateur.

Faits divers

Lacasse condamné à subir son procès

Québec, 8 (C. P.). — M. le juge Thomas Tremblay a condamné Lionel Lacasse, de Château-Richer, à subir son procès aux Assises pour tentative de meurtre. Lacasse aurait tiré un coup de feu sur son amie après une querelle. Celle-ci, Madeleine Barrette, âgée de 25 ans, qui fut blessée au cou, se remet actuellement de sa blessure à l'hôpital. Plusieurs personnes ont témoigné, hier, contre l'accusé.

Achille Michaud trouvé pendu

Les Trois-Rivières, 8 (D. N. C.).— Achille Michaud, 48 ans, de Sainte-Sophie de Lévrard, recherché par la police depuis le 15 septembre dernier, pour répondre à l'accusation d'avoir infligé des blessures graves à sa femme, dans la nuit du 14 au 15 septembre, a été trouvé pendu dans la sucrerie de M. Médéric Nadeau, à un mille du village de Sainte-Sophie, samedi dernier, peu après midi.

C'est M. Nadeau lui-même qui fit la macabre découverte en se rendant faire du bois à sa sucrerie. Au moment de sa découverte, le cadavre était dans un état de décomposition avancée. Cela porte les autorités à croire qu'il s'est pendu dans la nuit même de l'attentat sur sa femme. Il n'avait d'ailleurs pas été revu depuis.

Le coroner du district de Nicolet, le Dr Alexandre Dugré, de Saint-Léonard, se rendit tenir une enquête peu après la découverte du cadavre. Le jury rendit un verdict de suicide.

Mme Achille Michaud avait été cruellement battue dans la nuit du 14 au 15 de septembre. Ses trois enfants l'avaient découverte baignant dans une mare de sang. L'attentat avait eu lieu dans sa chambre.

Depuis ce drame, la police n'avait cessé de rechercher Michaud.

Les anciens sergents du 65e régiment

L'Association des anciens Sergents du 65ème Régiment désire rappeler à tous ses amis et en particulier à tous les anciens Sergents qui n'en font pas encore partie, qu'elle compte sur leur présence à la partie d'huitres annuelle qui aura lieu, le 19 novembre un samedi, à 9 h. 30 p.m., sous la présidence de M. J.-C. Noury, président de l'Association, à l'Arsenal des Fusiliers Mont-Royal, 3721 Henri-Julien. Les dames seront admises.

On peut se procurer des billets aux endroits suivants: MM. J.-C. Noury, 1587 St-Denis, A. Léard, 91 Decastelnau, G. Tanguay, 5163 St-Denis et au Mess. des Sergents, PL. 0307.

Les hôteliers canadiens en France

Paris, 8 (P.C.-Havas) — La délégation des hôteliers canadiens, actuellement en Europe à l'occasion du congrès international de l'hôtellerie, accomplissent aujourd'hui un pèlerinage au mémorial canadien de Vimy.

Les hôteliers canadiens sont actuellement les hôtes à Paris des hôteliers français, groupés dans la Chambre nationale de l'Hôtellerie française présidée par Philippe Van Tieghem. C'est en compagnie de leurs collègues français que les Canadiens, sous la conduite de Connel, secrétaire de leur délégation, accomplissent le pèlerinage de Vimy. Au cours de leur passage à Arras, ils seront reçus par les hôteliers artésiens. Demain, mercredi soir, un banque va réunir les hôteliers français et canadiens à Paris.

COMMERCE et FINANCE

Information agricole

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC fournit les commentaires suivants sur le marché:

VOLAILLES VIVANTES

Avec une bonne demande et une diminution d'arrivages, la distribution est plus rapide et les prix facilement maintenus stables.

VOLAILLES ABATTUES

Légère augmentation dans les arrivages, mais avec une amélioration dans la demande, les prix demeurent fermes.

OEUFS

Montréal et Québec. — Ce marché a été ferme et une hausse de prix a été enregistrée sur presque toutes les différentes catégories, sauf pour les oeufs de catégorie "A" Médium, dont la demande a été très lente et pour lesquels les prix furent un peu plus faibles.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec. — Marché stable et prix soutenus.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec. — Marché un peu plus ferme et légère hausse dans les prix.

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 5 novembre

OEUFS. —
A-Gros .41
A-Moyens .39
A-Poulettes .29
B — .26 C — .22

POULETS ABATTUS, engraissés au lait:
A-5 lbs et plus .22
B-5 lbs et plus .20

VEAUX ABATTUS. —
Bons .14
Moyens .12

POULES ABATTUES. —
A-5 lbs et plus .18
A-4 à 5 lbs .17
A-5 lbs et plus .16
-4 à 5 lbs .15
C-5 lbs et plus .14
C-4 à 5 lbs .13

POULETS ABATTUS, sélectionnés. —
A-5 lbs et plus .21
B-5 lbs et plus .19
B-4 à 5 lbs .18
C-5 lbs et plus .16
C-4 à 5 lbs .15

IMPORTANT. — Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS. —
A-Bacon de choix, 140 à 170 lbs .10
Plus prime $1.00.
B-Bacon 140-170 lbs .10
Bouchers 120-170 lbs .09¾
Légers 100 à 120 lbs .09¾
Lourds, 170-200 lbs .09¼

AGNEAUX ABATTUS. — Bons .13

POULES VIVANTES. —
A-5 lbs et plus .18
B-4 à 5 lbs .16
C-3 à 4 lbs .14
COQS .12

VOLAILLES VIVANTES, POULETS A ROTIR — gris:
A-6 lbs et plus .19
B-5 à 6 lbs .17
C-4 à 5 lbs .14
D-3 à 4 lbs .12
Rouges. —
A-6 lbs et plus .17
B-5 à 6 lbs .15
C-4 à 5 lbs .13
D-3 à 4 lbs .11

N.B. — Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS. — Engraissés au lait.
Bons .14
Moyens .12½
Communs .11

OEUFS. —
A-Gros .43
A-Moyens .38
B — .30
Poulettes .30
C — .23

DINDES VIVANTES, mères —
A — .19 B — .18
C — 16 Coqs .15

LAPINS vivants, 5 lbs et plus, la lb .11
PIGEONS vivants, le couple .25

POULETS ABATTUS, sélectionnés. —
Spécial, 6 lbs et plus .25
A-6 lbs et plus .24
A-5 à 6 lbs .23
B-6 lbs et plus .22
B-5 à 6 lbs .21
B-4 à 5 lbs .20
C-6 lbs et plus .19
C-5 à 6 lbs .18
C-4 à 5 lbs .17
C-3 à 4 lbs .16

POULES ABATTUES, sélectionnées. —
Spécial, 5 lbs et plus .22
A-5 lbs et plus .21
A-4 lbs à 5 lbs .20
A-3 à 4 lbs .19
B-5 lbs et plus .19
B-4 à 5 lbs .18
B-3 à 4 lbs .17
C-5 lbs et plus .17
C-4 à 5 lbs .16
C-3 à 4 lbs .15

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 31 octobre.

BEURRE FRAIS

No 1 pasteurisé .22⅛
No 1 non pasteurisé .21⅝
No 2 .21⅛

Semaine finissant le 1er novembre.

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	.13⅛	No 1	.13¼
No 2	.12⅞	No 2	.12¼

TRES IMPORTANT. — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 7 novembre, par la Coopérative canadienne du bétail de Québec, Ltée.

PORCS. —
Select, 190-230 lbs, nourris-abreuvés 8.50
Selevt, 190-230 lbs, par camion 8.75
Prime $1.00.
Bacon, 180-230 lbs 8.50-8.75
Boucher, 160-240 lbs 8.00-8.25
Léger, 120-160 lbs 7.50-7.75
Lourd, 240-270 lbs 8.00-8.25
Truies. 6.00-7.00
Classification abattu 11.75

VEAUX DE LAIT. —
Choix 9.50-10.00
Bon 8.50-9.50
Moyen 8.00-9.00
Commun 6.00-7.00

VEAUX DE CHAMPS. —
Bon 3.75-4.00
Moyen 3.50-3.75
Commun 3.00-3.25

MOUTONS. —
Bon 3.00-3.50
Commun 2.00-2.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS. —
Bons 7.75
Communs 5.75
Non castrés 5.75

VACHES. —
Choix 3.75-4.00
Bonne 3.25-3.75
Moyenne 2.75-3.25
Commune 2.25-2.50
Très comm. 1.50-2.00

TAURES. —
Choix 4.50-4.75
Bonne 3.25-3.50
Moyenne 3.50-4.00
Commune 2.50-3.00

TAUREAUX. —
Choix 4.00-4.25
Bon 3.25-3.50
Moyen 3.00-3.25
Commun 2.50-2.75

BOUVILLONS. —
Choix 5.50-5.75
Bon 5.00-5.25
Moyen 4.50-5.00
Commun 4.00-4.25
Com. lég. 2.50-3.50

Bourse des mines

DE TORONTO
(Compilation de la maison BURKE & DANSEREAU & CIE, 222 ouest, Notre-Dame)

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Amm Gold	13	13½	13	13½
Ashley	12½	12¾	12	12½
Aldermac	57	60	56	60
Buffalo Ankerite	14¼		14	14¼
Big Missouri	28	28½	28	28½
Bidgood	30		28	
Beattie	133	134	133	
Base Metals	33	34	33	
Bankfield	35		34	35
Bralorne	960	970	960	970
B. C. Pioneer	248	250	246	
Bobjo	31½	32	30	31
Castle Treth.	105			
Cent. Patricia	243	245	242	245
Can. Malartic	88		87	
Chromium	64	65	64	65
Chibougamau	28		27	
Coniarum Mines	159		152	
Dome Mines	32¾	32⅞	32½	32⅝
East Malartic	218	224	218	220
Eldorado	235	242	235	240
Falconbridge	590			
God's Lake	37		35	36½
Gunner Gold	62½	64	62	64
Gillies Lake	13½		12½	13¼
Hudson Bay	33	34¼	33	34
Howey Gold	24	25	24	25
Hardrock	182		180	
Harker	10½	12½	10½	11
Hollinger	15¼		15⅛	15¼
Int. Nickel	56½	57½	56½	57⅛
Jackson Manion	8¾			
Kirkland Lake	127	128	126	
Lebel Oro	12	14	12	13⅝
Lake Shore	51	51⅜	51	51⅛
Lamaque Contact	3			
Lava Cap.	88		85	
Little Long Lac	282		279	
Leitch	70			
McK. Red Lake	135	137	134	135
McVittie	12			
MacL. Cock.	325			
Mining Corp.	234	240	234	238
McIntyre	52		51½	51¾
Macassa	540		535	
Mad. Red Lake	46		45	46
Morris Kirk.	6	7	6	7
Nipissing	173			
Noranda	80¼	82	80¼	81¾
O'Brien Cad.	295	300	295	
Omega	54	56	54	56
Pend Oreille	199	212	199	212
Premier Gold	225		224	
Pickle Crow	510	515	510	515
Pamour	465	470	465	470
Paymaster	56¼	60	56¼	58
Royalite	41			
Reno Gold	24	24½	23	23½
Sullivan G.	95		92	
Sladen	70	73	70	73
Stadacona	54	56	54	55
Siscoe	152	155	147	152
Sher. Gordon	149	160	149	155
San Antonio	125			
Sylvanite	340		335	
Shawkey	4¾	5	4¾	
Teck Hughes	480		475	480
Ventures	560	570	560	570
Wood Cad	26½		24¼	25
Wright Harg.	785		780	
Waite Amulet	900	910	890	900

Ventes totales: 615,000.

Nomination d'un spécialiste de la vente des fourrures

Ottawa, 8 — M. Gardiner, ministre de l'agriculture, a annoncé que M. J.-D.-J. Forbes, de Londres, Angleterre, a été nommé spécialiste pour la vente des fourrures canadiennes pour le service des marchés du ministère fédéral de l'agriculture.

M. Forbes a une longue expérience dans la vente et le placement des fourrures en Grande-Bretagne, de même qu'en Europe, et il connait parfaitement les pratiques d'élevage des animaux à fourrure et du commerce des fourrures au Canada. Il est bien connu au Canada, ayant visité notre pays plusieurs fois.

On est d'avis que les services de M. Forbes seront spécialement utiles en ce qui concerne le classement, la vente et le placement des fourrures canadiennes.

Les céréales

Blé Northern no 1 .68¾
Blé Northern no 2 .05¼
Blé Northern no 3 .61¾
Avoine no 3 .34½
Avoine d'alimentation .34½
Orge no 3 .44

COGNAC
BISQUIT
Bisquit Dubouché & Co

Cognac
FRAPIN
"Premier Cru du Cognac"
PROVENANT DES VIGNOBLES LES PLUS IMPORTANTS ET LES MIEUX CULTIVÉS DE LA RÉGION DE COGNAC
AUX MAGASINS DE LA C. L. Q
10 ozs. $1.55 - - 26 ozs. $3.70 & $4.05

HILLS & UNDERWOOD
London
DRY GIN
RENOMMÉ DEPUIS 1762
Distillé et Embouteillé au Canada
Corby Distilleries Limited
25 oz. $1.80 - 40 oz. $2.70

L'opinion japonaise est plutôt favorable au catholicisme

Conversation avec le supérieur des Jésuites au Japon — L'obstacle aux conversions — Les progrès appréciables des derniers dix ans — L'Université catholique et son influence

Nous avons trouvé le R. P. Hugo Lasalle, S.J., supérieur des Jésuites au Japon, dans sa chambre du collège Sainte-Marie. Encore jeune, alerte et d'une souplesse athlétique, le Père nous paraît bien de taille à diriger la tâche dure et délicate assignée aux Jésuites du Japon, et dont la principale est la direction de l'Université catholique de Tokyo.

Le Père répond avec grande affabilité à toutes nos questions, et en un excellent français dont il roule les "r" avec vigueur, car il est d'origine germanique.

— J'arrive d'Europe, nous dit-il. J'ai assisté à la congrégation générale des Jésuites en avril dernier et je suis sur le chemin du retour. Je profite de mon passage au Canada pour recueillir les aumônes qu'on veut bien me faire pour une oeuvre dont l'administration est dispendieuse, on le conçoit, et dont l'importance est capitale pour la conversion du Japon.

— L'Université catholique de Tokyo n'a-t-elle point été demandée par le pape lui-même?

— En effet, c'est Pie X, qui en 1906, a demandé aux Jésuites de se préparer pour cette fondation.

— L'état des esprits au Japon, mon révérend Père, est-il favorable à la religion catholique?

— Plutôt favorable, oui. L'opinion et le gouvernement ont un large esprit de tolérance. On pourrait dire plus: un esprit de sympathie. Le catholicisme est reçu comme une religion très sérieuse.

— Pensez-vous qu'un mouvement de conversion soit prochain?

— C'est difficile à dire. Les progrès, jusqu'à il y a dix ans, n'étaient pas très grands; mais dans les derniers dix ans ils ont été relativement considérables: de 90,000, les catholiques sont passés au chiffre de 110,000. C'est une augmentation de plus de 20%. De même à notre université le nombre des élèves, en quatre ans, s'est accru de plus de 20%, lui aussi.

— Je suppose que l'influence de votre Université catholique commence à se faire sentir, et qu'elle est pour quelque chose dans ce progrès?

— C'est une influence indirecte qu'il est difficile d'apprécier. Il semble tout de même qu'elle commence à servir. Le catholicisme ne jouit pas encore d'une publicité telle que l'on puisse dire que la population entière en a entendu parler. Un grand progrès, c'est celui qui a été marqué l'an dernier par l'élévation d'un Japonais au poste d'archevêque de Tokyo. Dans le même diocèse, presque toutes les paroisses aujourd'hui, sont confiées à des prêtres japonais. C'est vraiment un grand progrès.

— Rencontrez-vous quelque opposition officielle ou sourde à votre ministère?

— La tolérance, ainsi que je l'ai dit, est très large. Mais dans les écoles il n'est pas permis d'enseigner de religion, quelle qu'elle soit. On y enseigne une morale japonaise qui est la loi naturelle assez purement conservée. Le gouvernement veut qu'on y favorise l'esprit religieux, mais pas qu'on enseigne une religion particulière. C'est une question purement pratique, du point de vue du gouvernement. Des enfants de religions différentes vont aux mêmes écoles; il n'est pas juste, dit-il, qu'une religion plutôt qu'une autre y soit enseignée.

—Ainsi, vous n'avez pas à vous plaindre des autorités?

—Au fond, non. Toutes les difficultés qui ont existé, ont surgi d'erreurs de détail, de malentendus, et je crois qu'avec prudence et patience elles disparaîtront.

—D'autres tendances occidentales s'opposent-elles à l'expansion du catholicisme?

—On peut dire que le protestantisme est plutôt amical. Surtout les pasteurs japonais sont bienveillants. Ils gagnent beaucoup d'âmes, mais demandent si peu.... De sorte que pour celles qui cherchent sérieusement la vraie religion, le protestantisme est comme un premier palier dans leur ascension vers le catholicisme. Mais les protestants ont beaucoup d'écoles; ils ont même une université à Tokyo, eux aussi. Cette université a plusieurs avantages sur la nôtre. Par exemple, elle a plus de cinquante ans, alors que la nôtre n'en compte que vingt-cinq. Cela veut dire que ses anciens élèves lui envoient leurs enfants; en un mot, elle possède un public, et plus nombreux que le nôtre.

—Mais les fils de vos élèves ne viendront-ils pas à votre université, eux aussi?

—Il est très possible qu'avec le temps nous l'emportions, pour le nombre et l'influence, sur l'université protestante. Il semble que l'esprit inculqué aux jeunes y soit assez peu intérieur. Ils ont beaucoup de cérémonies religieuses, mais moins de convictions.

—La conversion au catholicisme, mon Père, exige-t-elle des Japonais des sacrifices particulièrement durs?

Cela dépend des familles. L'esprit de famille est très fort. Pour les jeunes filles, par exemple, on ne veut pas qu'elles se convertissent avant leur mariage, pour ne pas compromettre leur avenir. Et dans les campagnes reste un certain préjugé contre la religion chrétienne, du fait qu'elle a déjà été persécutée. Mais la grande difficulté, à mon sens, c'est que le catholicisme est vu comme une religion étrangère. Le christianisme, tel qu'il existe aujourd'hui, tient beaucoup de l'esprit occidental. Il nous faudrait savoir le dégager de tout cet accessoire culturel et ne présenter aux Orientaux que l'essentiel. Voyez-vous, pour les Japonais, et tous les Orientaux d'ailleurs, la religion est affaire de sentiment. Le dogme, une religion intellectuelle en partie, c'est ce à quoi ils se font difficilement. Mais une fois qu'ils l'ont comprise, cette religion, ils l'adoptent très volontiers. C'est le pont entre les deux cultures qui est difficile à établir.

Le Père Lasalle nous parle ensuite quelques minutes de son oeuvre, l'Université catholique de Tokyo, sur laquelle il a publié récemment une brochure dans l'*Oeuvre des Tracts*, ici, Montréal. Il nous explique comment les exigences officielles auxquelles il faut se conformer rendent l'entreprise particulièrement onéreuse. Le nombre des professeurs, par exemple, doit être considérable. De plus, le gouvernement impose un versement de 500,000 yens à tout collège privé. C'est un dépôt qui garantit au gouvernement le sérieux de l'entreprise. Celui-ci veut ainsi éviter les faillites et les cessations de cours, qui sont ruineuses pour la formation des jeunes gens. Il ne faut pas voir là mauvaise volonté, mais l'on peut penser que d'autres garanties pourraient valoir: celle de la solidarité d'un ordre religieux, dans le cas présent.

Le Père nous apprend qu'il s'embarquera à Vancouver le 26. Après quelques jours au pays, il passera aux Etats-Unis, où il cherchera aussi des bienfaiteurs pour son oeuvre, si importante pour l'avenir de l'Eglise au Japon.

R. G.

L'éclipse de lune

Les Montréalais ont assisté hier soir à une éclipse totale de lune. Au début, le brouillard cachait la lune et l'on n'a pas pu assister à l'illusion causée par notre atmosphère et qui fait voir à la fois dans le ciel le soleil et la lune éclipsée. Mais le ciel s'est éclairé et l'on a pu voir l'éclipse totale, le disque de notre satellite n'étant éclairé que par les rayons solaires réfractés par l'atmosphère terrestre.

La période de totalité a commencé à 4 heures 45, deux minutes après le lever de la lune, mais le brouillard ne s'est dissipé que vers 5 heures 20; la totalité s'est terminée à 6 heures 08; le croissant lumineux s'est ensuite de plus en plus agrandi et l'éclipse s'est terminée à 7 heures 12.

LA CHALEUR

Hier après-midi, la température s'est élevée à une chaleur extraordinaire pour la saison. A une heure de l'après-midi, le thermomètre marquait 70.1 degrés. C'est la plus haute température enregistrée durant le mois de novembre à Montréal depuis la fondation de l'observatoire de l'Université McGill, soit depuis 68 ans. Samedi dernier, le thermomètre avait marqué 69.4 degrés, ce qui égalait le record du 5 novembre 1887. Cette température d'été fait contraste avec les froids de septembre dernier.

La protection des paysages de France

Paris (Par courrier). — A l'occasion de la prochaine session du Comité consultatif du tourisme, un voeu sera déposé, qui a pour but de demander aux pouvoirs publics de prendre en considération la nécessité de protéger davantage nos paysages contre deux risques dont se sont déjà préoccupées certaines grandes associations.

L'un est dû à la substitution rapide de ce que certains techniciens dénomment la maison genre "banlieue" aux demeures, fermes, etc., dont le style était séculairement adapté au caractère de telle ou telle province.

L'autre a pour cause le remplacement des tuiles à forme ronde ou à ressauts de couleur rouge ou brune par la tuile plate, d'un ton aigrement rosâtre.

Si ce voeu était suivi d'un effort pratique, nul doute que les mesures prises pour remédier aux inconvénients de l'affichage publicitaire, entrées désormais en application, ne se trouvent ainsi heureusement complétées.

Pas de téléphone, vendredi prochain, de 11 h. à 11 h. 02

Conformément à la coutume, la Cie du téléphone Bell suspendra les communications pendant deux minutes à compter de 11 heures du matin, le jour de la fête anniversaire de l'armistice, vendredi.

Dans Cartier

Me Bercovitch proclamé député

L'ancien député provincial de Saint-Louis était le seul candidat à la mise en candidature, hier

Me Peter Bercovitch, C.R., est député de Cartier aux Communes. Il a été proclamé élu hier après-midi, à 2 heures, à l'expiration du délai de la mise en nomination, parce qu'il était le seul candidat. C'est l'officier-rapporteur de l'élection, M. Lazarus Bavitch, qui a proclamé l'élection de M. Bercovitch. Un groupe de partisans a acclamé le nouveau député aussitôt après la proclamation de son élection.

M. Bercovitch succède comme député de Cartier, à feu S.-W. Jacobs. Il a été député de Saint-Louis à la Législature pendant vingt-deux ans. M. Jacobs était au moment de sa mort député de Cartier depuis vingt et un ans.

Cette élection porte à 179 le nombre des députés libéraux aux Communes. Il y a actuellement trois vacances dans les comtés de London, Waterloo Sud, et Brandon, où les élections partielles auront lieu le 14 novembre.

M. Lemieux

M. Pierre Lemieux dont on annonce la candidature dans Cartier, contre M. Bercovitch, a fait hier, en marge de la mise en nomination, la déclaration suivante:

"A la dernière minute, le parti libéral, auquel j'appartiens, a officiellement endossé la candidature de M. Peter Bercovitch, en démontrant ainsi que le parti désire que la circonscription de Cartier soit encore représentée par un homme de confession israélite.

"Jusqu'à maintenant, il n'y avait pas de candidat libéral officiel, et ma candidature comme franc libéral était dans l'ordre, car mes chances de succès dans cette campagne étaient suffisantes pour justifier ma nomination. Je regrette donc de désappointer tous ceux qui, à l'heure actuelle, croient encore que j'aurais eu du succès en luttant jusqu'au bout. J'estime qu'il ne serait pas juste de maintenir une attitude qui ferait fi de la déclaration, faite samedi dernier, par des dirigeants du parti libéral. Conséquemment, c'est mon devoir, en bon libéral, de me retirer.

"J'avais été fortement conseillé d'attendre les résultats de Saint-Louis avant d'entreprendre activement ma campagne électorale. Les événements qui se sont déroulés depuis cette élection provinciale, en m'obligeant à retarder encore l'ouverture de ma campagne, m'ont finalement convaincu qu'il vaudrait mieux adopter, dans les circonstances, l'attitude la plus raisonnable: celle de me retirer d'une lutte qui ne peut plus être faite sur un terrain égal.

"Une retraite n'est pas une défaite et l'avenir prouvera indiscutablement que la décision que j'ai prise, en tenant compte des récents événements est sage.

"Je remercie tous mes bons amis qui ont travaillé pour moi jusqu'à maintenant et qui étaient prêts à m'appuyer et à participer activement à ma campagne. Je désire aussi exprimer à l'électorat de la circonscription de Cartier ma profonde appréciation pour l'honneur qu'il m'a fait de m'offrir la candidature dans cette élection complémentaire et pour la sympathie et l'encouragement qu'il m'a manifestés jusqu'à date".

Culture physique

Jeudi soir, 10 novembre, des cours pour garçons, seront donnés aux sous-sols de l'église Notre-Dame de Lourdes et de l'église St-Nazaire, à Ville LaSalle.

Vendredi soir, 11 novembre, un cours pour jeunes filles, sera donné, de 7.30 hrs, à 8.30 hrs, à la salle St-Rédempteur, angle des rues Chambly et Adam.

On est à préparer un cours d'instructeur pour jeunes filles. Celles-ci s'y inscrivent, très nombreuses, et ceci complétera l'organisation pourtant déjà très remarquable des cours de culture physique pour cette section des "Loisirs".

Mort du R. F. Germain

Rivière-du-Loup, P.Q., (C.P.) — Le Frère Germain, provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes de la province de Québec, est mort dimanche soir. Il était âgé de 49 ans. Il visitait les écoles de la Rivière-du-Loup avec le Frère Hébert. Il a succombé à une attaque cardiaque.

Son service aura lieu à Québec jeudi.

Feu Mme Alfred Désy

Mme Alfred Désy, veuve du juge Désy, de la Cour supérieure des Trois-Rivières, est morte ce matin à sa demeure de la rue Drummond (no 1469). Elle était âgée de 60 ans.

Mme Désy était native de Bécancour et demeura longtemps aux Trois-Rivières. Après la mort de son mari en 1926, elle s'installa à Montréal.

Lui survivent: un fils, Maurice Désy, gérant du Trust général du Canada, maison de Québec; une fille, Mme Leland Davidson, de Toronto, et Mlle Thérèse Désy, de Montréal.

Les routes d'hiver

Québec, 8. (C.P.) — Le ministère de la voirie annonce que les routes des régions de Montréal, de Québec et de Chicoutimi seront entretenues cet hiver sur une distance globale de 650 milles.

Retraite fermée pour professionnels

Jeudi soir, le 10 novembre, s'ouvrira, à la maison du Christ-Roi de Châteauguay-Bassin, dirigée par les RR. PP. Franciscains, une retraite fermée pour professionnels. Prière de s'adresser à MM. Alf. Cinq-Mars, LA. 5009, et P.-E. Côté, HA. 1413.

(Comm.)

M. Manion dans London

Le chef conservateur attaque vivement la C.C.F. — M. Woodsworth réplique

London, Ontario, 8 (C. P.).—MM. R.-J. Manion, chef du parti conservateur fédéral, et Everett O. Hall, instituteur, candidat C.C.F., ont été mis en candidature hier, pour l'élection complémentaire de London, qui aura lieu le 14 novembre prochain.

Quinze minutes avant la mise en nomination, un citoyen est venu trouver l'officier-rapporteur, M. Charles Ross, et lui a demandé s'il pouvait mettre le nom de M. W.-D. Herridge, ancien ministre du Canada à Washington, en nomination.

M. Ross répondit au citoyen qu'il fallait un dépôt de $200 et le consentement de M. Herridge. Comme le citoyen n'avait ni l'argent, ni la preuve écrite du consentement, la demande fut refusée.

M. Manion a attaqué vivement le mouvement C. C. F. Il a accusé ce mouvement de tendre à la destruction du présent ordre de choses et de n'offrir aucune politique sur des questions importantes, comme celle de la protection tarifaire, par exemple.

La C. C F, dit-il, veut détruire sans savoir par quoi elle remplacera ce qu'elle veut détruire.

Le chef conservateur a fait un appel pour le maintien de l'unité nationale. Il veut que les provinces gardent leur autonomie et que le fédéral garde la sienne.

M. Manion dit que les tendances du mouvement C. C. F. sont à base de communisme.

M. J.-S. Woodsworth, chef du parti C. C. F., dit que les accusation de communisme lancées par M. Manion sont simplement un épouvantail dressé par le chef conservateur dans le but d'effrayer les électeurs.

Il accuse M. Manion de s'être opposé au rappel de l'article 98 du code criminel, d'être hostile à l'assurance-chômage, à la nationalisation de l'assurance et à l'abandon des directorats de compagnies par les ministres du gouvernement. Il affirme aussi que M. Manion vota contre la loi des pensions de vieillesse.

M. Woodsworth a terminé en attaquant la loi Duplessis contre le communisme, et reproche à M. Manion de ne pas l'avoir dénoncée.

Waterloo-Sud

Galt, Ont., 8 (C. P). — Trois candidats ont été mis en nomination hier pour l'élection complémentaire fédérale de Waterloo-Sud, soit le maire R. K. Serviss, de Galt, candidat libéral, Karl Homuth, candidat conservateur, et John Mitchell, de Hamilton, candidat C. C. F.

Congrès napoléonien à Liége

Liége, (Par courrier) — Sous le patronage de l'exposition internationale de Liége 1939, un congrès napoléonien aura lieu l'an prochain, à Liége, à l'occasion de l'exposition de la Légende napoléonienne au pays de Liége. Il est organisé, avec le concours de l'Oeuvre des artistes, par l'Institut Napoléon de Paris, dont M. Philippe Sagnac, professeur en Sorbonne, est le président, et Mme la générale Desvoyes, la secrétaire générale.

A ce Congrès — qui aura lieu au mois de juin — seront traitées les questions ci-après:

— l'art français et son rayonnement de 1800 à 1814;

— l'oeuvre sociale et économique de Napoléon en France et dans l'empire français;

— l'Eglise catholique sous Napoléon (dans l'empire français);

— Napoléon et l'Allemagne;

— les campagnes de 1812 à 1815, et la conscription militaire;

— la Belgique et particulièrement le pays de Liége de 1800 à 1815.

A la Faculté de médecine

Trois nominations

Le conseil de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal annonce que M. le docteur Léon Gérin-Lajoie a été nommé professeur titulaire de gynécologie; les docteurs Roma Amyot et Jean Saucier, professeurs agrégés en neurologie. Ces nominations viennent d'être approuvées par Son Excellence Mgr Gauthier, chancelier de l'Université.

Société dentaire

Une réunion de la Société Dentaire de Montréal aura lieu ce soir, à 8.15 hrs, à l'immeuble de la Faculté de Chirurgie-Dentaire, 1570 rue St-Hubert.

Conférencier: Dr Ernest Charron.

Sujet: La prévention des effets postopératoires dans les cas d'extraction et d'anesthésie. La technique de l'anesthésie régionale, locale, intra et extra-orale du maxillaire supérieur.

Le communisme à l'oeuvre

Conférence de M. Penverne à la salle du Gesù

C'est demain, 9 novembre, que commence à la salle du Gesù, rue Bleury, la série de conférences organisée par l'Ecole Sociale Populaire. Ces conférences auront lieu tous les mercredis du mois de novembre, sauf la dernière, qui est fixée au lundi, 28.

Celle de mercredi prochain sera donnée par M. Jean-J. Penverne, avocat de la ville de Montréal. Dans une étude qui s'appuie sur les témoignages des chefs mêmes du communisme, il montrera ce mouvement sous son vrai jour et indiquera le danger de la main tendue.

Cette conférence sera présidée par S. Exc. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal. Le directeur de l'Ecole Sociale Populaire, le R. P. Archambault, S.J., dira quelques mots avant la conférence.

DUPUIS

EN VEDETTE !...

CHEMISES pour HOMMES

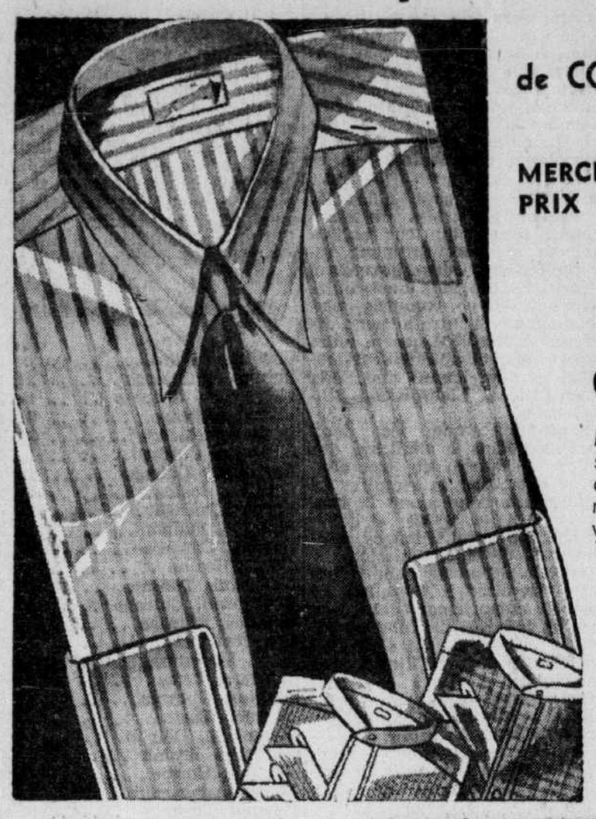

BROADCLOTH de COTON à RAYURES ou TOUT BLANC

MERCREDI SEULEMENT A CE PRIX DE SOLDE — CHACUNE

.89

Messieurs, vous ne pouvez pas laisser passer une semblable occasion d'acheter de belles et bonnes chemises pour la saison. Soldes de nos ventes d'automne. Encolures: 14 à 17½ dans le lot.

Une pareille vente est l'occasion inespérée d'acheter des chemises en vue des ETRENNES. Ce sont réellement des qualités supérieures qui ont été mises en vente cet automne à 1.50 et plus.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Venez ou téléphonez: PLateau 5151 — local 202

Dupuis Frères LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Au congrès des éducateurs

L'orientation religieuse et sociale de l'éducateur — Bénédiction de Pie XI — Les séances d'hier

Québec, 8. (D.N.C.) — Délégués des parents dans l'oeuvre d'éducation des petits, les instituteurs chrétiens sont également les auxiliaires de l'Eglise, les mandataires des évêques et des apôtres d'action catholique. Voilà pourquoi, pour remplir fructueusement leurs fonctions, ils doivent en quelque sorte participer à la science, à l'amour et à la sainteté de l'Eglise du Christ. C'est à peu près en ces termes, que M. le chanoine J.-A. Chamberland, directeur général de l'*Action Sociale Catholique*, terminait, hier soir, à la deuxième séance solennelle du congrès des éducateurs, le travail qu'il venait de présenter sur le "concours de l'éducateur chrétien et de l'Eglise dans l'éducation de la jeunesse".

Quelques instants auparavant, citant Mgr Dupanloup, M. J.-C. Magnan, inspecteur général des écoles normales de la province, déclarait: "Nous ne remplirons pas notre haute mission d'éducateurs, si nous ne savons former des coeurs chrétiens, et élever jusqu'au christianisme, jusqu'à l'Evangile, ceux que la société nous confie".

C'est sur l'orientation religieuse et sociale de l'éducateur qu'ont parlé, hier, les trois conférenciers inscrits au feuilleton de la deuxième séance solennelle du congrès d'éducation. Le premier, M. Ludger Faguy, ancien instituteur, chevalier de St-Sylvestre et député d'Etat des Ch. de Colomb, avait tiré quelques leçons pour notre vie sociale et religieuse des grandes manifestations eucharistiques dont notre ville fut le théâtre au mois de juin dernier.

M. C.-J. Magnan, qui lui succéda à la tribune, avait choisi comme sujet de sa conférence: "Il faut préparer un lendemain à l'école", et parla de l'action respective de la famille, de la société et de l'Eglise dans ce sens.

Enfin, dernier conférencier, M. le chanoine J.-A. Chamberland, fit voir quel grand rôle remplit le véritable éducateur chrétien dans la préparation des enfants à la vie.

Cette deuxième soirée du congrès fut présidée par M. Cyrille-F. Delâge, surintendant du département de l'Instruction publique, qui rendit hommage aux éducateurs de notre province et tira les leçons de cette journée d'études.

Au cours de la séance, le R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., directeur de l'école de sciences sociales, politiques et économiques de l'Université, avait été appelé à résumer, au profit des auditeurs, la portée des travaux présentés au cours de la journée.

Un message du Vatican

Enfin, la soirée fut marquée par la lecture d'un message de Son Eminence le cardinal Eugène Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie XI, adressé au cardinal Villeneuve, et qui se lisait comme suit:

Citta del Vaticano, 7 nov. 1938
Cardinal Archevêque,
Québec.

Saint-Père touché sentiments exprimés premier congrès éducateurs envoie présidents et participants bénédiction apostolique implorée.

Séance de l'après-midi

Sept conférenciers traitèrent, hier après-midi des divers aspects de l'orientation sociale de l'éducateur. A cette occasion, le congrès des éducateurs avait invité le maire Lucien Borne, à prendre la présidence d'honneur, tandis que comme à l'ordinaire, Mlle Cécile Rouleau et M. Eugène Picard occupaient la présidence active, conjointement.

Le Palais-Montcalm contenait un auditoire encore très nombreux. Religieux et religieuses, instituteurs et institutrices, se pressaient dans la salle municipale pour y entendre des pédagogues avertis disserter sur les problèmes principaux de l'éducation.

Au premier rang de l'assistance, on voyait, outre le maire, le R. P. G. Lévesque, O.P., directeur de l'école de sciences sociales, économiques et politiques, le R. P. Albert, O.M.C., curé de Limoilou, plusieurs personnalités importantes des diverses communautés enseignantes et des inspecteurs d'écoles de la province. Les sept conférenciers furent, dans l'ordre chronologique: Mme Ludger Beaulieu, présidente diocésaine de la Ligue catholique, qui traita de la société et de ses éléments, puis vinrent plusieurs orateurs, qui, sous la rubrique générale: "Ce que la famille attend..." exposèrent les divers points de vue des désirs de la famille au sujet de l'éducateur. Ainsi, le Dr Roméo Blanchet, professeur à l'Université Laval, dit ce que la famille attend de l'éducateur lui-même. Mlle Marguerite Dargis, institutrice et secrétaire diocésaine de la J.I.C.F., Trois-Rivières, parle du même sujet, mais sous l'angle de l'oeuvre religieuse de l'éducateur.

Le R. F. Maurèle, E.C., directeur de l'Ecole supérieure de Saint-Jean-Baptiste, traita de l'aspect moral.

M. Dollard Dubé, I.C., des Trois-Rivières, devait parler de l'aspect social, mais il envoya un télégramme disant qu'il lui était impossible d'être à Québec et s'excusant de ce contretemps.

Puis, la R. M. Saint-Léandre, C.N.D., directrice du collège de Bellevue, parle de l'aspect intellectuel.

La troisième section de la séance était consacrée à la collaboration de la famille et de l'école, et c'est un spécialiste de haute renommée, le R. P. Bernardin Verville, O.F.M., aumônier diocésain des scouts catholiques des Trois-Rivières qui traita ce sujet. Enfin, la quatrième section s'intitulait la doctrine sociale de l'Eglise et c'est M. l'abbé Léo Bouille, aumônier diocésain de la J. E. C., et aviseur ecclésiastique des instituteurs de Québec, qui l'a traitée.

La famille chrétienne

Le R. P. C. Forest chez les Chevaliers de Colomb du Conseil LaFontaine

Le Comité des conférences du Conseil LaFontaine a décidé de mettre à l'ordre du jour l'étude de nos problèmes familiaux.

Une première série de quatre conférences sera donnée en novembre et en décembre. Ces conférences, destinées aux dames, auront lieu le jeudi après-midi, à quatre heures, dans la grande salle du conseil LaFontaine (nouveau local), 3827, rue St-Hubert.

La première de ces conférences sera donnée demain, le 10 novembre, par le R. P. Céslas Forest, qui parle de "La Famille chrétienne".

L'importance pratique du sujet n'échappera à personne, particulièrement à notre époque troublée, où les conditions de l'existence ont créé de nouveaux problèmes.

Réplique du fort Rolland

Le maire de Lachine, M. Anatole Carignan, député provincial de Jacques-Cartier, a rendu un nouvel hommage, au nom de la population de cette ville, aux victimes des sauvages en 1689. Il a fait édifier une réplique du fort Rolland à l'endroit même où ce fort défendait l'accès de la "petite Chine". Cet emplacement, qui porte le numéro de terrier 449, est situé vis-à-vis l'usine de filtration, à Lachine. Vendredi après-midi, le maire, M. Carignan, a déposé, dans le flanc du nouveau fortin, un coffret contenant quelques documents qui seront lus dans 50 ans, au tricentenaire du massacre de Lachine, le 4 août 1989. On croit que c'est aux alentours du fort Rolland que les Iroquois ont tué plus de personnes, probablement parce que les habitants du village y avaient cherché refuge. Parmi les personnes qui ont été témoins de la mise en place du coffret, l'on remarquait, outre le maire, MM. Milfrid Ranger, Albéric Brunet, G.-Ovila Gagnon et plusieurs manoeuvres employés aux travaux de chômage.

Cours des titres miniers

Ottawa, 8. — Les marchés miniers ont fait preuve de monotonie la semaine terminée le 3 novembre, suivant en ceci l'exemple des marchés extérieurs. Les gains et les pertes sont peu élevés et l'indice hebdomadaire du cours de 24 titres miniers est presque le même à 159.0. Les légers reculs du début de la semaine ont presque été regagnés sur la fin de la semaine, bien que les cours aient continué à fluctuer irrégulièrement. La série aurifère quotidienne est passée de 122.5 à 121.8 du 27 octobre au 3 novembre et la moyene des métaux communs durant la même période a varié de 314.5 à 316.3. L'indice mensuel général des cours, calculé par le Bureau, est de 157.4 en octobre contre 144.0 le mois précédent.

Bleu et Or

Les étudiants de l'Université de Montréal présenteront au Monument National, les 17, 18 et 19 novembre, leur septième Revue Bleu et Or.

Ecouter ce soir l'émission Bleu et Or au poste CHLP à 9 heures.